



**Etats financiers consolidés du Groupe Fedon
et
états financiers de Giorgio Fedon & Figli S.p.A. au
31.12.2012**

RAISON SOCIALE - SIÈGE SOCIAL

Giorgio Fedon & Figli S.p.A.

Via dell'Occhiale, n° 11 - Vallesella

32040 Domegge di Cadore (BL)

Immatriculation fiscale et TVA n° 00193820255

Inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Belluno sous le n° 00193820255

Capital social 4 902 000 euros, entièrement libéré

SIEGE ADMINISTRATIF ET OPERATIONNEL

Giorgio Fedon & Figli S.p.A.

Direction commerciale et site de production

Via dell'Industria, n° 5/9

32010 Pieve d'Alpago (BL)



Sommaire

Informations sur la société	4
Structure du Groupe	5
Rapport de Gestion du Groupe Fedon	6
Bilan consolidé.....	20
Compte de résultat consolidé	21
État des variations des capitaux propres consolidés	22
État des Flux de Trésorerie consolidé	23
Principes comptables et notes explicatives	24
01. <i>Informations relatives à la Société</i>	24
02. <i>Principes comptables et critères de rédaction</i>	24
03. <i>Périmètre de consolidation</i>	27
04. <i>Estimations comptables significatives</i>	28
05. <i>Synthèse des principaux critères comptables</i>	29
06. <i>Informations sectorielles</i>	38
07. <i>Immeubles, installations et machines</i>	41
08. <i>Immeubles de placements</i>	42
09. <i>Actifs incorporels</i>	43
10. <i>Test de dépréciation d'actifs incorporels à durée de vie indéterminée</i>	44
11. <i>Autres actifs non courants</i>	44
12. <i>Stocks</i>	45
13. <i>Créances clients et autres créances</i>	45
14. <i>Créances fiscales</i>	46
15. <i>Actifs financiers à la juste valeur</i>	46
16. <i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	46
17. <i>Capital social et réserves</i>	47
18. <i>Financements à court et moyen-long terme</i>	48
19. <i>Provisions pour risques et charges</i>	49
20. <i>Avantages du personnel</i>	50
21. <i>Dettes commerciales et autres dettes (courantes)</i>	52
22. <i>Dettes fiscales</i>	52
23. <i>Autres actifs et passifs courants</i>	52
24. <i>Bénéfice (perte) par action</i>	53
25. <i>Engagements</i>	53
26. <i>Information sur les parties liées</i>	54
27. <i>Gestion du risque financier : Objectifs et critères</i>	55
28. <i>Instruments financiers</i>	58
29. <i>Autres charges et produits</i>	59
30. <i>Impôts</i>	63
31. <i>Événements postérieurs à la date du bilan</i>	66
32. <i>Informations conformément à l'article 149 duodecies du Regolamentoo Emittenti</i>	66
Attestation relative aux états financiers consolidés en vertu de l'art. 154 bis, alinéa 5, du décret-loi n° 58 du 24 février 1998	67
Rapport du Cabinet d'audit Groupe Fedon	68



Rapport de gestion de Giorgio Fedon & Figli S.p.A.	70
Bilan	83
Compte de résultat	84
État des variations des capitaux propres	85
État des flux de trésorerie.....	86
Principes comptables et notes explicatives aux états financiers de l'exercice de Giorgio Fedon & Figli S.p.A.	87
1. <i>Informations relatives à la Société</i>	87
2. <i>Principes comptables et critères de rédaction</i>	87
3. <i>Estimations comptables significatives</i>	89
4. <i>Synthèse des principaux critères comptables</i>	90
5. <i>Immeubles, installations et machines</i>	100
6. <i>Immeubles de placements</i>	101
7. <i>Actifs incorporels</i>	102
8. <i>Participations dans des sociétés contrôlées et participations dans d'autres sociétés</i>	104
9. <i>Créances financières sur les sociétés contrôlées</i>	105
10. <i>Autres actifs non courants</i>	105
11. <i>Stocks</i>	105
12. <i>Créances clients et autres créances</i>	106
13. <i>Créances commerciales sur les sociétés contrôlées et associées</i>	106
14. <i>Avoir fiscal</i>	107
15. <i>Autres actifs courants</i>	107
16. <i>Actifs financiers à la juste valeur</i>	107
17. <i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	108
18. <i>Capital social et réserves</i>	108
19. <i>Financements à court et moyen-long terme</i>	110
20. <i>Provisions pour risques et charges</i>	111
21. <i>Avantages du personnel</i>	112
22. <i>Dettes commerciales</i>	113
23. <i>Dettes commerciales envers des sociétés contrôlées</i>	113
24. <i>Autres passifs courants</i>	113
25. <i>Engagements</i>	113
26. <i>Information sur les parties liées</i>	115
27. <i>Gestion du risque financier : Objectifs et critères</i>	117
28. <i>Instruments financiers</i>	120
29. <i>Produits des ventes et des services</i>	121
30. <i>Autres produits et autres charges</i>	122
31. <i>Impôts</i>	125
32. <i>Dividendes</i>	127
33. <i>Événements postérieurs à la date du bilan</i>	127
34. <i>Informations conformément à l'article 149 duodecies du Regolamento Emittenti</i>	127
Attestation relative aux états financiers de l'exercice en vertu de l'art. 154 bis, alinéa 5, du décret-loi n° 58 du 24 février 1998	128
Rapport du Cabinet d'audit Giorgio Fedon & Figli S.p.a.	129
Rapport des Commissaires aux Comptes Groupe Fedon.....	131
Rapport des Commissaires aux Comptes Giorgio Fedon & Figli S.p.a.....	134



Informations sur la société

CONSEIL D'ADMINISTRATION*

Callisto Fedon	(Président et administrateur délégué)
Italo Fedon	(administrateur)
Piergiorgio Fedon	(administrateur)
Angelo Da Col	(administrateur)
Franco Andreetta	(administrateur)

* En exercice jusqu'à l'approbation des états financiers de l'exercice 2012

COLLEGIO SINDACALE ** (commissaires aux comptes)

Pio Paolo Benvegnù	(président)
Maurizio Paniz	(commissaire aux comptes titulaire)
Tomba Demetrio	(commissaire aux comptes titulaire)
Mario De Gerone	(commissaire aux comptes suppléant)
Pettinato Antonio	(commissaire aux comptes suppléant)

** En exercice jusqu'à l'approbation des états financiers de l'exercice 2012

DIRIGEANTE CHARGÉE DE LA RÉDACTION DES DOCUMENTS COMPTABLES

Caterina De Bernardo Directrice financière

RAISON SOCIALE ET SIÈGE SOCIAL

Giorgio Fedon & Figli S.p.A.
Via dell'Occhiale, n° 11 - Vallesella
32040 Domegge di Cadore (BL)
Immatriculation fiscale et TVA n° 00193820255
Inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Belluno sous le n° 00193820255
Capital social 4 902 000 euros, entièrement libéré

ÉTABLISSEMENTS

Siège administratif et opérationnel

Giorgio Fedon & Figli S.p.A.
Direction commerciale et site de production
Via dell'Industria, n° 5/9
32010 Pieve d'Alpago (BL)

Giorgio Fedon & Figli S.p.A.
Outlet Giorgio Fedon 1919
Via dell'Occhiale, n° 9
32040 Domegge di Cadore (BL)

CABINET D'AUDIT***

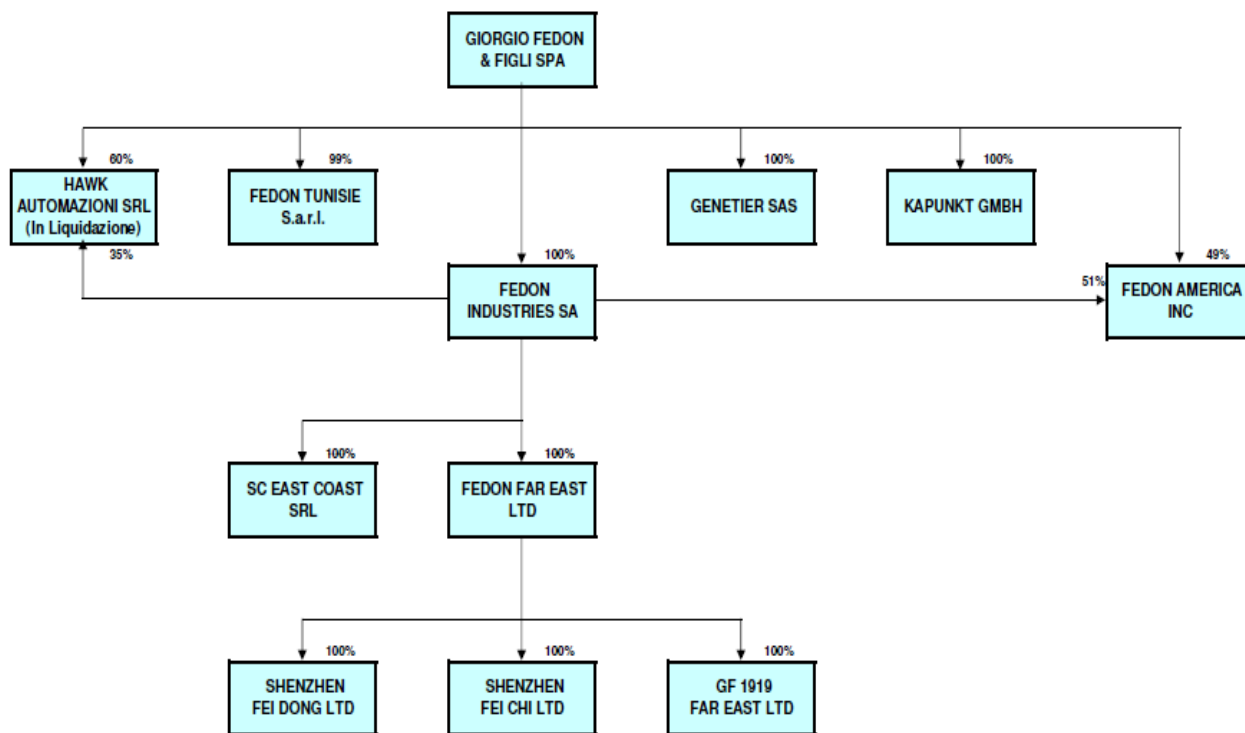
Mazars S.p.A.

*** Mandat conféré jusqu'à l'approbation des états financiers de l'exercice 2016



Structure du Groupe

STRUTTURA DEL GRUPPO AL 31 12 12





Rapport de Gestion du Groupe Fedon

Avant-propos

Les actions ordinaires de la société mère du Groupe Fedon, Giorgio Fedon & Figli S.p.A., sont cotées au Marché Euronext Paris - Compartiment C depuis le mois d'avril 1998.

À la suite de l'entrée en vigueur du Règlement européen n° 1606 en juillet 2002, le Groupe Fedon a adopté les Principes Comptables Internationaux (IAS/FRS), édictés par l'International Accounting Standards Board.

Les états financiers consolidés du Groupe Fedon au 31 décembre 2012 ont été rédigés conformément aux principes comptables internationaux IAS/FRS.

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Produits des ventes et des services	60.528	56.940
Total produits des ventes et des services	60.528	56.940
Marge brute	3.909	3.660
Marge brute en pourcentage	6,46%	6,43%
Résultat d'exploitation avant dépréciation et amortissement	6.033	5.916
	9,97%	10,39%
Bénéfice net total de l'exercice	2.308	1.390
Résultat (part des minoritaires)	0	(29)
Résultat du Groupe	2.308	1.419
Marge nette (en %) sur le chiffre d'affaires	3,81%	2,49%
Capitaux propres des actionnaires de la société mère	15.554	13.792
Intérêts minoritaires	(76)	(76)
Effectif – nombre mensuel moyen	1.501	1.501
Bénéfice par action		
- base, pour le bénéfice de l'exercice distribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère	€ 1,25	€ 0,77
- dilué, pour le bénéfice de l'exercice distribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère	€ 1,25	€ 0,77
Endettement / total capital utilisé	65,6%	69,9%
Ratio d'endettement (gearing ratio)	1,90	2,32



Le scénario économique

Messieurs les Actionnaires,

Le Groupe Fedon est depuis de nombreuses années le leader international de la production et de la commercialisation d'étuis à lunettes et d'accessoires pour le secteur optique. Il a procédé à d'importantes diversifications dans le secteur de la maroquinerie sous la marque Giorgio Fedon 1919. Le cœur de métier de la Société reste cependant la production et la commercialisation d'étuis à lunettes destinés principalement aux fabricants italiens et étrangers du secteur optique.

Pour le Groupe Fedon, l'année 2012 a été une année de consolidation qui a connu une croissance significative des principaux indicateurs économiques et financiers de la gestion. Les activités prévues par le programme de développement 2012-2014 ont été réalisées et, comme prévu, celles-ci porteront davantage leurs fruits au cours des années à venir. Cependant, les résultats de l'exercice en cours confirment à nouveau, à toutes les parties prenantes du Groupe, la capacité de ce dernier à assurer la stabilité et la solidité de sa gestion et à générer des profits et des flux financiers positifs.

Nous résumons donc ci-après les données de synthèse de l'exercice :

- **Chiffre d'affaires : 60 528 milliers d'euros**, en hausse de 6,3 % par rapport à l'exercice précédent.
- **Résultat d'exploitation avant amortissement et dépréciation des immobilisations (EBITDA) : 6 033 milliers d'euros**, soit 10 % du chiffre d'affaires.
- **Résultat d'exploitation : 3 909 milliers d'euros**, en hausse de 249 milliers d'euros par rapport à l'exercice précédent, soit une augmentation de 6,8 %.
- **Résultat net : 2 308 milliers d'euros**, en augmentation de 62,6 %, équivalant à 889 milliers d'euros, par rapport à 2011.

Les objectifs de l'exercice 2012 ont donc été atteints avec succès. Il convient toutefois de tenir compte de certaines considérations afin de mieux appréhender les variations par rapport à l'exercice précédent.

L'exercice 2012 a été principalement caractérisé par une hausse du **chiffre d'affaires** par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est satisfaisante si l'on tient compte de la période de difficultés économiques que connaît actuellement la zone euro. En effet, une analyse plus pointue révèle que dans le secteur de l'optique, tout comme dans celui de la maroquinerie, où le Groupe opère avec la marque Giorgio Fedon 1919, enregistre les hausses de chiffre d'affaires les plus importantes en Asie, en Amérique et dans certains pays européens, parmi lesquels principalement la Russie.

En ce qui concerne le secteur optique, il convient de signaler que la hausse des recettes des principaux clients du Groupe auxquels sont vendus les produits du cœur de métier a été réalisée en dehors de la zone euro où, au contraire, une baisse importante des consommations a été enregistrée. C'est pourquoi, bien que l'économie mondiale traverse une longue période de récession, le Groupe est quand même parvenu à consolider sa position de leader de la production et de la commercialisation d'étuis destinés aux grands fabricants du secteur optique, s'assurant ainsi des commandes importantes, notamment dans le segment du luxe dans lequel il opère efficacement depuis de nombreuses années.

Dans le secteur de la maroquinerie, les produits de la marque Giorgio Fedon 1919 ont renforcé leur présence sur les marchés internationaux et, en particulier, dans les pays d'Asie, en Russie et en Amérique.



De plus, selon les prévisions du programme de développement que nous avons mentionné au début de ce rapport, une nouvelle impulsion a été donnée à la distribution à travers un réseau de vente directe géré par le Groupe et par ses partenaires indépendants. À cet égard, il convient de signaler l'ouverture en juillet 2012 d'un point de vente monomarque à Pékin et, en août 2012, d'un nouveau point de vente monomarque dans la zone des départs de l'aéroport Marco Polo à Venise. Ces développements ont permis, comme nous le verrons ci-après, de réaliser une croissance du chiffre d'affaires de 8,8 %.

L'**EBITDA**, principal indicateur de la gestion caractéristique, s'élève à 9,97 % du chiffre d'affaires net, conforme dans l'ensemble au pourcentage réalisé lors de l'exercice précédent. La constance des données, malgré la présence d'une hausse significative du chiffre d'affaires, est la conséquence de plusieurs causes concomitantes qui sont résumées ci-après.

- Au cours de l'année 2012, le poste Achats de matières premières s'élève à 25 060 milliers d'euros, soit 41,4 % du chiffre d'affaires, alors qu'en 2011, son incidence sur le chiffre d'affaires s'élevait à 44,3 %. Ainsi, l'exercice en cours enregistre une diminution de 3 % environ, donnée relativement significative, en raison de l'engagement du Groupe à améliorer ses stratégies d'achat, notamment celles des matières premières qui avaient subi de fortes augmentations dans le courant de l'année 2011. Bien qu'il n'ait pas toujours été possible de contrer les tendances du marché des matières premières et des composants, le résultat obtenu est certainement positif.
- En 2012, les charges de personnel s'élèvent à 16 715 milliers d'euros par rapport à 15 064 milliers d'euros lors de l'exercice précédent, en hausse de 1 651 milliers d'euros. Cette augmentation, qui équivaut à un peu plus de 1 % du chiffre d'affaires en 2011 (incidence 2012 : 27,6 % ; incidence 2011 : 26,5 %), est due d'une part à l'augmentation des charges de personnel dans la société contrôlée Shenzhen Feidong, en Chine, en raison des hausses du salaire minimum décidées par les autorités locales, dans une proportion moyenne de 20 %, et d'autre part à la hausse des charges de personnel de la Société mère. Cette hausse est due à son tour à la réévaluation des indemnités de fin de contrat par rapport aux différentes hypothèses actuarielles et économique-financières utilisées pour l'évaluation de la provision pour indemnités de fin de contrat au 31.12.2012 selon les dispositions de la norme IAS 19 et en partie à la dynamique salariale imposée par les contrats nationaux et la politique de motivation du personnel.
- En matière de coûts, il convient enfin de signaler que les achats de prestation de services ont augmenté en cours d'exercice et sont passés de 9 579 milliers d'euros à la fin 2011 à 11 271 milliers d'euros, notamment en raison de la hausse des charges de transport (pour 747 milliers d'euros), des frais d'entretien et des coûts énergétiques des établissements industriels (pour 461 milliers d'euros), de la hausse des frais de personnel intérimaire des points de vente de la marque Giorgio Fedon 1919 au sein de la grande distribution (pour 104 milliers d'euros), de l'augmentation des frais de publicité et de participation aux foires du secteur. Les redevances de crédit-bail ont elles aussi augmenté en 2012 de 353 milliers d'euros et sont principalement dues à la hausse du loyer (pour 175 milliers d'euros) de l'immeuble industriel où est sise Shenzhen Feidong (dont le contrat a par ailleurs été renouvelé jusqu'en 2017), à la location du nouveau magasin monomarque Giorgio Fedon 1919 dans la zone des départs de l'aéroport Marco Polo à Venise et aux augmentations du loyer (prévues contractuellement) des magasins monomarque de Paris et de Hong Kong (pour un montant total de 95 milliers d'euros).



- En résumé, bien qu'en récupérant de la marge, grâce à une gestion plus rigoureuse des achats des matières premières et des composants nécessaires à la production, le Groupe a subi une hausse des frais fixes à la fois en raison de facteurs exogènes, tels que la hausse des charges de personnel, des achats de prestation de services, des charges de transport et de certains loyers locatifs, et à la fois en raison de choix internes, tels que le développement du réseau de magasins monomarque de Giorgio Fedon 1919 et l'embauche de nouveau personnel hautement qualifié qui s'intègre dans un programme de développement de ses activités. Par contre, bien que les recettes aient augmenté, le marché n'a pas permis, sauf exception, une politique de révision à la hausse des prix des produits fournis aux clients les plus qualifiés qui aurait permis de récupérer, du moins en partie, les hausses des frais susmentionnés.

Le **Résultat d'exploitation** s'élève en 2012 à 3 909 mille euros, en hausse de 249 milliers d'euros par rapport à l'exercice précédent, soit une augmentation de 6,8 % par rapport à l'année précédente. Le **Résultat avant impôt** s'élève à 2 864 milliers d'euros, en hausse de 151 milliers d'euros par rapport à 2011.

Enfin, le **Résultat net** s'élève à 2 308 milliers d'euros, équivalant à 3,81 % du chiffre d'affaires, par rapport à 1 419 milliers d'euros en 2011, soit 2,49 % du chiffre d'affaires, en hausse de 889 milliers d'euros. À cet égard, il convient d'observer que les impôts liés à l'exercice en cours sont bien inférieurs à ceux de 2011, et ce en raison de l'application, dans le cadre de la Société mère, des normes fiscales introduites par le décret anti-crise baptisé "Salva Italia" (Sauve Italie) approuvé dans la seconde moitié de l'année 2012.

Compte de résultat

(montants en milliers d'euros)	2012	%	2011	%
Produits des ventes et des services	60.528		56.940	
Autres produits	874		979	
Total produits	61.402		57.919	
Achats matières premières et fournitures	(25.060)	-41,40%	(25.223)	-44,30%
Achat de prestation de services	(11.271)	-18,62%	(9.579)	-16,82%
Redevances de crédit-bail	(1.915)	-3,16%	(1.562)	-2,74%
Charges de personnel	(16.715)	-27,62%	(15.064)	-26,46%
Autres provisions et autres charges	(728)	-1,20%	(919)	-1,61%
Correction des frais	322	0,53%	345	0,61%
EBITDA	6.033	9,97%	5.916	10,39%
Amortissements	(1.852)	-3,06%	(2.014)	-3,54%
Dépréciation des immobilisations	(273)	-0,45%	(242)	-0,43%
Résultat d'exploitation	3.909	6,46%	3.660	6,43%
Charges financières	(2.202)	-3,64%	(2.021)	-3,55%
Produits financiers	1.157	1,91%	1.074	1,89%
Résultat avant impôt	2.864	4,73%	2.713	4,76%
Impôts sur les bénéfices	(556)	-0,92%	(1.323)	-2,32%
Résultat net	2.308	3,81%	1.390	2,44%
Résultat (part des minoritaires)	0		(29)	
Résultat du Groupe	2.308	3,81%	1.419	2,49%



Enfin, il convient également de mentionner le programme de développement du Groupe pour les trois années de 2012 à 2014 élaboré en juin 2011 et qui a été mentionné dans le rapport de gestion de l'exercice dernier. Par rapport aux trois axes de développement déterminés dans le programme, l'année 2012 a vu se réaliser ponctuellement une grande partie des objectifs qu'il contient.

Plus particulièrement, un programme d'investissements en équipements et infrastructures a été mis en place afin de développer la production des produits de maroquinerie de la marque Giorgio Fedon 1919. Parallèlement, l'on a investi dans une nouvelle structure organisationnelle, enrichie de personnel hautement qualifié, pour permettre un développement commercial plus adapté du secteur de la maroquinerie et du détail du secteur optique. Cette nouvelle structure organisationnelle portera ses fruits dans le courant de l'année 2013.

Une étude technique a ensuite été menée en vue de modifier en partie le processus de production de l'usine chinoise avec pour objectif d'accélérer et de simplifier le flux des produits semi-finis vers les activités de finition, et de garantir des niveaux de qualité des produits et de qualité de l'environnement de travail plus élevés. Dans ce cas également, les effets seront visibles dans le courant de l'année 2013.

Enfin, un processus de réduction des coûts des matières premières a été mis en place, grâce à une politique d'achat plus rigoureuse, en vue non seulement de comprimer les prix unitaires, mais également de créer des conditions de partenariat avec des fournisseurs compétents et compétitifs.

Évolution sectorielle

	Secteur optique			Autres secteurs			Total		
	2012	2011	Var. %	2012	2011	Var. %	2012	2011	Var. %
Produits des ventes	56.306	52.783	6,7%	4.222	4.157	1,6%	60.528	56.940	6,3%
Résultat d'exploitation avant amortissements	6.989	7.074	-1,2%	(955)	(1.158)	+17,3%	6.033	5.916	
<i>% sur recettes</i>	12,4%	13,4%	-1,0%	-22,6%	-27,9%	+5,3%	9,9%	10,4%	-0,5%
Résultat d'exploitation	5.491	5.752		(1.582)	(2.092)	+24,4%	3.909	3.660	
<i>% sur recettes</i>	9,8%	10,9%	-1,1%	-37,5%	-50,3%	+12,8%	6,5%	6,4%	+0,1%

Par rapport à l'exercice précédent, les produits des ventes du secteur optique, équivalant à 56 306 milliers d'euros, ont enregistré une hausse de 3 523 milliers d'euros, soit une augmentation de 6,7 %. Cette augmentation est due, comme nous l'avons expliqué au début de ce rapport, à une croissance généralisée du secteur optique dans les marchés situés en dehors de la zone euro et, plus particulièrement, au maintien substantiel des ventes dans le secteur du luxe, qui représente une part importante du chiffre d'affaires des étuis à lunettes. L'EBIDTA du secteur optique est en baisse et est passé de 7 074 milliers d'euros en 2011 à 6 989 milliers d'euros en 2012, équivalant à 12,4 % des recettes. Ce pourcentage, si on le compare à celui de l'exercice précédent, laisse apparaître une diminution de l'EBITDA sur les recettes du secteur d'environ 1 %, équivalant au double de la diminution totale enregistrée par l'EBITDA du Groupe (- 0,5 %). La plus grande diminution est due, comme nous l'avons mentionné ci-avant, d'une part à l'augmentation des charges de personnel et, d'autre part, à la hausse des frais fixes. Mais elle est due principalement à l'impossibilité de pratiquer des politiques de révision à la hausse des prix des produits du cœur de métier au risque de perdre d'importantes parts de marché. Le résultat d'exploitation du secteur est passé de 5 752 milliers d'euros en 2011, équivalant à 10,9 % des recettes, à 5 491 milliers d'euros en 2012, équivalant à environ 9,8 % des recettes, soit une baisse de 1,1 %.



Les autres secteurs ont enregistré des recettes équivalant à 4 222 milliers d'euros, conformes en substance aux chiffres de l'exercice précédent, mais totalement imputables à la division maroquinerie de Giorgio Fedon 1919. Pour une comparaison homogène, il convient de signaler qu'en 2011, les recettes s'élevaient à 3 880 milliers d'euros et qu'en 2012, celles-ci enregistrent une augmentation de 342 milliers d'euros, soit une hausse de 8,81 %.

La hausse du chiffre d'affaires du secteur maroquinerie est due à de nombreuses causes concomitantes. Parmi celles-ci, rappelons la hausse des ventes dans certains pays situés en dehors de la zone euro, tels que la Russie et les pays asiatiques, ainsi que les recettes du nouveau point de vente de Venise.

Par contre, l'EBITDA et le résultat d'exploitation, bien qu'ils soient toujours négatifs, sont en nette amélioration par rapport à l'exercice précédent, respectivement de 17,3 % et de 24,4 %. Ce résultat vient démontrer la réussite du parcours de redressement entrepris afin d'améliorer la performance globale de la Division grâce à l'adoption d'une politique commerciale plus agressive et visant principalement le monde de la vente au détail.

Effectif

Le tableau suivant reprend l'effectif du groupe au 31 décembre 2012 et 2011 :

	31/12/2012	31/12/2011
Dirigeants	7	7
Employés	178	175
Ouvriers	1.244	1.239
Total	1.429	1.421
Nombre moyen dans l'année	1.501	1.501

L'effectif moyen annuel du Groupe est resté dans l'ensemble inchangé par rapport à l'exercice précédent.

Le Groupe a maintenu des rapports continus avec les syndicats et les représentants des travailleurs. Ces rapports ont toujours été très cordiaux et caractérisés par un climat de collaboration.

Aucun accident sur le lieu de travail n'est à déplorer et la Société s'engage à maintenir constamment à jour le système de contrôle et de garantie de la sécurité du travail.

Situation patrimoniale et financière

Actifs immobilisés

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Immobilisations corporelles	10.378	11.250
Immeubles de placements	1.137	1.172
Immobilisations incorporelles	1.037	852
Actifs financiers non courants	2.764	2.857
Actifs immobilisés	15.316	16.131

Le poste « Actifs immobilisés », mentionné dans le tableau ci-dessus, passe de 16 131 milliers d'euros au cours de l'exercice 2011 à 15 316 milliers d'euros pour l'exercice 2012. Cette diminution, équivalant à 815 milliers d'euros, est due d'une part à une diminution de 872 milliers d'euros des immobilisations corporelles et, d'autre part, à la hausse de 185 milliers d'euros des immobilisations incorporelles par l'effet de la capitalisation des frais de recherche et de développement après amortissement.



Fonds de roulement net

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Stocks	12.576	10.693
Créances commerciales	8.779	12.547
Actifs d'impôt, autres créances et autres actifs courants	5.253	3.618
Dettes commerciales	(10.717)	(10.137)
Dettes fiscales	(496)	(279)
Autres passifs courants	(3.130)	(2.887)
Fonds de roulement net	12.265	13.555

En référence aux postes qui composent le fonds de roulement net, la diminution survenue au cours de l'exercice 2012 et équivalente à 1 290 milliers d'euros se compose de la façon suivante :

- La hausse significative des stocks, équivalant à 1 883 milliers d'euros, est due à une demande supplémentaire de volumes lors de la dernière partie de l'exercice 2012, avec livraison début 2013, de la part de certains clients du secteur optique. Cette demande naît de la nécessité de compenser, par un stock approprié, la baisse de la capacité de production de l'établissement asiatique en raison de l'approche des festivités du Nouvel An chinois.
- L'avoir fiscal a augmenté en raison d'une hausse du crédit TVA dont bénéficie la Société mère à la fin de l'exercice.
- La diminution des créances commerciales, à hauteur de 3 768 milliers d'euros, est due en grande partie à la cession pro-soluto d'une part conséquente de celles-ci à deux sociétés d'affacturage, la première appartenant au Groupe Intesa et la seconde au Groupe UBI. En particulier, au cours de l'exercice 2012, toutes les créances que possède la société contrôlée FFE sur un important client du secteur optique, ainsi que les créances commerciales que la Société mère possède sur deux acteurs importants de ce même secteur, ont été cédées.
- La hausse des dettes commerciales, équivalant à 580 milliers d'euros, est due à l'augmentation des besoins en achat de matières premières.

Endettement Financier Net

Le tableau suivant met en lumière les éléments constitutifs de l'endettement financier net à la clôture de chaque exercice :

(montants en milliers d'euros)		31/12/2012	31/12/2011
Trésorerie et équivalents de trésorerie	A	2.760	2.212
Actifs financiers à la juste valeur	B	370	387
Liquidités	C=A+B	3.130	2.599
Financements des actionnaires	E	-	-
Dettes financières courantes bancaires et autres	F	5.917	9.121
Financements à long terme - part courante	G	740	719
Endettement financier courant	H=E+F+G	6.658	9.840
Endettement financier courant net	I=H-C	3.528	7.241
Financements à long terme - part non courante	J	4.358	4.768
Endettement financier non courant	M=J	4.358	4.768
Endettement Financier Net	N=I+M	7.886	12.009



L'endettement financier net passe de 12 009 milliers d'euros au 31 décembre 2011 à 7 886 milliers d'euros au 31 décembre 2012. La variation positive, équivalant à 4 123 milliers d'euros, est due à une diminution significative de l'endettement à court terme.

En cours d'exercice, la Société mère a obtenu un prêt bonifié pour la réalisation d'un programme de développement commercial dans les pays sis en dehors du territoire de l'Union européenne, en vertu de la Loi du 6.8.2008, n° 133, art. 6, al. 2, lettre a), avec Simest SpA, d'un montant équivalant à 1 685 125,00 euros à rembourser en sept ans, avec deux ans de période d'anticipation. Ce prêt bonifié est garanti par un cautionnement. En date du 31 décembre 2012, un premier acompte de 506 mille euros, assorti du cautionnement correspondant de la Banca Popolare di Vicenza, a été versé.

Liquidités et ressources financières

(montants en milliers d'euros)	2012	2011
Flux nets de Trésorerie provenant des activités d'exploitation	5.967	2.284
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement	(1.357)	(783)
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	(3.967)	(2.394)
Variation dans la différence de traduction et différence de change	(95)	155
Augmentation (diminution) de la trésorerie	548	(738)
Trésorerie en début de période	2.212	2.951
Trésorerie en fin de période	2.760	2.212

Actions propres et actions/participations de sociétés dominantes

La Société détient des actions propres acquises à la suite de la délibération de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 10 janvier 2002.

L'achat a pour but d'entrer en possession d'une quantité d'actions propres qui, tout en respectant la législation en vigueur, seront alors disponibles afin de mettre en œuvre, rapidement et sans se plier à des formalités supplémentaires, les opérations suivantes :

- régularisation du cours des actions en Bourse ;
- attribution d'actions au personnel ;
- utilisation des actions propres à des fins d'échange en cas d'opérations d'achat et/ou d'autres opérations financières.

Au 31 décembre 2012, la Société détient 47 113 actions ordinaires (équivalant à 2,48 % du total des actions et à 11,3 % du flottant) pour un montant nominal total de 122 milliers d'euros et pour une valeur de marché d'environ 198 milliers d'euros.

Le tableau suivant indique les mouvements des actions propres au cours de l'année 2012 :

	Nombre d'actions	Valeur nominale (milliers d'euros)	Participation % capital social
Situation au 1^{er} janvier 2012	46.841	121	2,47%
Achats	2.307	6	0,121%
Ventes	(2.035)	(5)	-0,107%
Situation au 31 décembre 2012	47.113	122	2,48%



Lien entre le résultat de l'exercice et les capitaux propres de la Société mère avec les soldes des bilans.

Le tableau suivant indique le lien entre le résultat de l'exercice et les capitaux propres de la Société mère avec les soldes des bilans au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011 :

(montants en milliers d'euros)	année 2012		année 2011	
	Résultat de l'exercice	Capitaux propres	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
Bilan de la société mère IAS/IFRS	1.254	13.045	1.953	12.165
Différence entre valeurs d'entrée des participations dans le bilan de la société mère et fonds propres des sociétés contrôlées	1.180	3.739	(311)	2.640
Écart d'acquisition	-	118	-	118
Élimination des opérations intragroupe	(235)	(514)	(99)	(279)
Effet extournes plus-value cession branche d'activité	-	-	129	-
Autres postes mineurs	109		(224)	(927)
Total résultat et capitaux propres consolidés	2.308	15.570	1.448	13.717
Total résultat et capitaux propres des tiers	0	76	(29)	75
Total résultat et capitaux propres de Fedon Spa	2.308	15.646	1.419	13.792

Investissements

En cours d'exercice, le Groupe a effectué des investissements principalement en machines, installations et outillage pour un montant total de 673 milliers d'euros et en biens incorporels pour 790 milliers d'euros, dont les postes les plus importants sont représentés par la capitalisation des frais internes de recherche et de développement pour un montant de 300 milliers d'euros et par la capitalisation des investissements en software relatifs à la nouvelle version du système informatique Oracle JDE Enterprise One et du développement, en collaboration avec un organisme de recherche universitaire, d'une nouvelle plateforme software sur technologie Web pour la gestion de la chaîne logistique et de l'internationalisation du business pour un montant total de 387 milliers d'euros.

Recherche et développement

Au cours de l'année 2012, le Groupe a également poursuivi son activité de recherche et développement, désormais consolidée, en vue, d'une part, de compléter une gamme toujours plus riche de produits innovants par le design et par l'utilisation de nouvelles matières et, d'autre part, de dégager des avantages compétitifs grâce à la réduction des coûts de production et à l'optimisation des procédés de production.

Au cours de l'exercice 2012, les activités de recherche et développement ont engendré, comme nous l'avons mentionné dans le paragraphe précédent, des coûts qui ont été capitalisés, en tant qu'immobilisations incorporelles, pour un montant total de 300 milliers d'euros. Ce montant est inférieur à celui de l'année 2011, s'élevant à 345 milliers d'euros, non pas en raison d'une activité moindre de développement de nouveaux projets, mais en raison d'un nombre moins élevé de projets qui par leur envergure sont effectivement en mesure de générer des recettes pluriannuelles. En ce sens, l'on a exclu les projets et le développement de packaging en édition limitée qui sont destinés à des produits exclusifs ou qui couvrent des périodes spécifiques.



Au cours de l'année 2010, l'on a assisté au lancement du projet de recherche et innovation dénommé « Industria 2015 » Nouvelles technologies pour le « Made in Italy » De District à Filière : Lunetterie et innovation industrielle - Zone Objectif B portant le Numéro de projet MI00153.

Le projet a pour objectif la réalisation d'une plateforme pour l'intégration de la filière qui opère sur le front technique et de la gestion des sociétés et qui favorise un développement compétitif et technologique du système des entreprises de la lunetterie italienne. La plateforme devra permettre aux événements qui se manifestent sur le front commercial et tout au long de la filière d'être reçus rapidement par tout le processus de production et à toute difficulté qui entraînerait des modifications de planification tout au long de la filière d'être immédiatement « visible » par tous les sujets concernés. La plateforme devra également permettre aux sujets de la filière de pouvoir communiquer de façon interactive.

Par décret d'attribution du Ministère du développement économique n° 00098MI01 du 21 décembre 2012, des coûts totaux ont été admis pour un montant de 13 747 949 euros ainsi que des subventions d'un montant total de 4 247 627 euros. La part des frais relevant de Giorgio Fedon e Figli s'élève à 1 001 317,78 pour une subvention totale de 353 415,03 euros. Au cours de l'année, des frais ont été supportés tels que prévus par le plan de financement.

Opérations avec des parties liées

Les rapports avec des entreprises contrôlées sont majoritairement de nature commerciale et financière, et s'effectuent aux conditions de marché.

Pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la note explicative du bilan n° 26.

En ce qui concerne les rapports avec des parties liées autres que les sociétés contrôlées, rappelons que le Conseil d'administration de la société mère a adopté une « Procédure en matière d'opérations avec les parties liées » conformément aux prescriptions du Règlement portant dispositions en matière d'opérations avec les parties liées approuvé par la Consob, par délibération n° 17221 du 12 mars 2010, modifié par délibération n° 17389 du 23 juin 2010, et aux indications et orientations pour l'application du Règlement sur les opérations avec les parties liées fournies par la Consob dans sa Communication n° DEM/10078683 du 24 septembre 2010.

Giorgio Fedon & Figli S.p.A., émetteur dont les actions ordinaires sont négociées sur le marché électronique des actions d'Euronext Paris, compartiment C, est tenue d'appliquer ladite réglementation en matière d'opérations avec des parties liées en vertu de l'article 2, alinéa 1, du Règlement susmentionné qui comprend dans son champ d'application les sociétés italiennes avec des actions cotées sur des marchés réglementés d'autres pays de l'Union européenne.

En vertu de l'art. 2391-bis du Code civil, conformément aux principes indiqués dans le Règlement, la « Procédure en matière d'opérations avec des parties liées » détermine les règles et les principes visant à garantir la transparence et l'exactitude substantielle et procédurale des opérations avec des parties liées réalisées directement par Giorgio Fedon & Figli S.p.A. ou par l'intermédiaire de sociétés contrôlées.

La société mère remplit actuellement les conditions prévues pour se prévaloir de la dérogation accordée par l'article 10, alinéa 1, du Règlement qui, sans préjudice des dispositions de l'art. 5 en matière d'information du public, prévoit pour les sociétés cotées de petite dimension la possibilité d'appliquer aux opérations d'importance majeure les modalités d'instruction et d'approbation prévues pour les opérations d'importance mineure.

La Procédure est publiée sur le site internet du Groupe www.fedongroup.com.



Risques et incertitudes

Le contexte macro-économique actuel est caractérisé par une série de facteurs d'incertitude liés principalement à la volatilité des marchés financiers, à l'évolution des taux d'intérêt, au coût des matières premières, au taux de chômage et aux difficultés croissantes d'accès au crédit. Ce contexte nécessite l'adoption de modèles de gestion des affaires rigoureux, qui permettent d'apaiser les incertitudes découlant de la prévisibilité limitée des événements futurs, influencés par des facteurs exogènes souvent incontrôlables. L'évolution des marchés à laquelle le Groupe doit faire face l'a poussé à revoir sa stratégie et à préparer un plan d'action incisif destiné à assurer la limitation des coûts et à maximiser son efficacité et sa compétitivité.

- Risques liés aux conditions générales de l'économie

La situation économique, patrimoniale et financière du Groupe est influencée par différents facteurs qui conditionnent le cadre macro-économique présent dans les différents pays où il opère, y compris le degré de confiance des consommateurs et des entreprises.

L'année 2012 a enregistré une consolidation de la reprise du secteur optique, déjà débutée lors de l'exercice précédent, secteur dans lequel le Groupe opère traditionnellement et concentre la partie la plus significative de son métier. Par contre, le secteur de la maroquinerie a enregistré une croissance des consommations par rapport à 2011, notamment dans certains pays, tels que la Russie. Cette croissance est due également à l'ouverture, en août 2012, d'un nouveau point de vente monomarque Giorgio Fedon 1919 dans la zone des départs de l'aéroport de Venise.

Ainsi, l'année 2012 s'est encore révélée incertaine, notamment sur le marché domestique, et ne nous permet pas de nous tourner vers le futur sans craindre de risques d'affaiblissement de l'économie.

En ce qui concerne les informations requises par l'art. 2428 du Code civil sur les états financiers de l'exercice et par l'art. 40 du décret-loi n° 127/1991 sur les états financiers consolidés en ce qui concerne les objectifs et les politiques en matière de gestion du risque financier, il convient de souligner ce qui suit.

- Facteurs de risque financier

La Société s'expose à des risques financiers liés à son activité, qui se réfèrent plus particulièrement aux cas d'espèce suivants :

- Risque de crédit découlant des opérations commerciales ou des activités de financement. Le Groupe limite son propre risque de crédit en appliquant aux clients qui en font la demande des conditions de paiement échelonnées liées à des ouvertures de crédit et en contrôlant constamment que le montant des encours ne dépasse pas celui des crédits octroyés. Toutefois, il existe des concentrations significatives de risque de crédit dues au poids (en pourcentage) de certains clients importants du secteur de l'optique sur le chiffre d'affaires. Le Groupe estime cependant que, s'agissant d'entreprises leader du monde de la production et de la commercialisation de produits optiques, ce risque est limité. Un autre facteur de risque est la distribution de produits pour l'optique et de produits de maroquinerie dans le canal du détail, traditionnellement constitué d'opérateurs de petites dimensions qui, principalement en période de difficulté économique générale, ne sont pas solvables, ou la distribution dans des pays exposés à des risques significatifs d'insolvabilité. Dans ces cas, le Groupe contrôle rigoureusement les positions les plus risquées et adapte, de façon continue et opportune, les provisions pour dépréciation de compte de tiers. Le Groupe a recours à l'affacturage pro-soluto pour une partie importante de son chiffre d'affaires.



- Risque de liquidité lié à la disponibilité des ressources financières et à l'accès au marché du crédit. Le risque de liquidité doit être considéré comme moyen/faible, vu le niveau d'endettement du Groupe par rapport aux volumes d'activité et aux capitaux propres. Risque de change lié aux activités dans des zones de devises différentes des devises de dénomination. Le Groupe opère au niveau international et est donc exposé au risque de change.
- Risque de taux d'intérêt lié à l'exposition du Groupe sur des instruments financiers qui génèrent des intérêts à taux variable, liés à la zone euro. Le Groupe utilise deux instruments financiers dérivés pour couvrir l'exposition au risque de taux liée à l'endettement bancaire et ne détient pas d'instruments financiers à caractère spéculatif.

Pour tous les détails techniques et pour de plus amples informations, veuillez vous reporter aux notes explicatives du bilan n° 27 et 28.

Informations sur le capital social

Au 31 décembre 2012, le capital social de la Société est constitué de 1 900 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 2,58 euros chacune.

La composition du capital au 31.12.2012 présente un flottant d'environ 22 % et un contrôle par la famille Fedon équivalant à environ 78 %, au travers de personnes physiques et de différentes sociétés.

À la même date, Monsieur Callisto Fedon, Président du Conseil d'administration de Fedon S.p.A., contrôlait directement et indirectement 25,12 % du capital social de la Société.

Conformément aux dispositions de l'art. 123-bis alinéa 2 du Testo Unico della Finanza (Texte unique de la Finance), veuillez vous reporter aux explications détaillées contenues dans le rapport sur la gouvernance d'entreprise annexé aux présents états financiers.

Participations détenues par les membres du conseil d'administration

En vertu de la norme comptable IAS 24 et de l'art. 79 du Regolamento Emittenti (règlement édicté par la Consob en matière d'émetteurs) n° 11971/1999, selon les critères établis dans l'annexe 3C, la note n° 27 mentionne les participations détenues à titre personnel par les membres des organes d'administration et de contrôle de la Société.



Évolution du titre

Le graphique ci-après indique l'évolution du titre au cours des 12 derniers mois.



Direction et coordination

La Société n'est soumise à aucune activité de direction et de coordination de la part de sociétés ou de groupes.

Sociétés contrôlées sises en dehors du territoire de l'Union européenne

L'organe administratif de Giorgio Fedon & Figli S.p.A., société qui contrôle les sociétés constituées et régies par des lois émanant d'États n'appartenant pas à l'Union européenne, a attesté de l'existence des conditions mentionnées à l'article 36 du règlement Consob n° 16191/2007, lettres a), b) et c). En particulier, il s'est assuré que les sociétés contrôlées sises en dehors du territoire de l'Union européenne :

- aient fourni au réviseur de la société mère les informations dont il a besoin pour réaliser son activité de contrôle des comptes annuels et infra-annuels ;
- disposent d'un système administratif et comptable en mesure de faire parvenir régulièrement à la direction, à l'organe de contrôle et au réviseur de la société mère les données économiques, patrimoniales et financières nécessaires à la rédaction des états financiers consolidés.

Informations en vertu de l'art. 123 bis du T.U. n° 58/1998 (T.U.F.)

Le rapport sur la gouvernance d'entreprise, englobant l'exercice 2012 et approuvé par le Conseil d'administration le 22 mars 2012, est un document rédigé séparément et non inclus dans le rapport de gestion. Le modèle adopté s'inspire substantiellement du Codice di Autodisciplina (Code de conduite) préparé par le Comité pour la gouvernance d'entreprise des sociétés cotées et édicté par Borsa Italiana S.p.A.

Le rapport sur la gouvernance d'entreprise est mis à la disposition des actionnaires auprès du siège social du Groupe et est publié sur le site www.fedongroup.com.



Protection des données à caractère personnel

Dans le cadre des activités prévues par le décret-loi n° 196/03, dénommé « Code en matière de protection des données à caractère personnel », des activités utiles à l'évaluation du système de protection des informations qui relève de cette réglementation ont été mises en œuvre. Ces activités ont mis en lumière une adéquation substantielle aux formalités requises par la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel gérées par la société mère, y compris la rédaction du Document relatif à la Sécurité qui a été opportunément mis à jour au cours de l'exercice 2012.

Protection de l'environnement

Au vu du type d'activités de la société mère, celle-ci ne possède pas d'installations et/ou de processus industriels en mesure de constituer un risque potentiel pour l'environnement. Toutefois, celle-ci a mis en place une politique de collecte sélective des déchets ordinaires, d'élimination des déchets spéciaux dans le respect strict des normes en vigueur en la matière et de contrôle rigoureux du niveau des émissions acoustiques et des émissions atmosphériques, par ailleurs dûment autorisées par les autorités compétentes.

Perspectives futures

Les trois premiers mois de l'exercice en cours laissent apparaître un chiffre d'affaires conforme au budget. Cette évolution nous permet d'envisager avec confiance la réalisation du budget prévu pour 2013.

Événements postérieurs

Après la date de clôture du bilan au 31 décembre 2012, aucun fait ou événement pouvant avoir un impact significatif sur la situation patrimoniale et économique mentionnée dans le rapport annuel consolidé clôturé à cette même date ne s'est produit.

Vallesella di Cadore, le 22 mars 2013

Le Président du Conseil d'administration
Fedon Callisto



Bilan consolidé

(montants en milliers d'euros)	Notes	31/12/2012	31/12/2011
ACTIFS			
Immobilisations corporelles	07	10.378	11.250
Immeubles de placements	08	1.137	1.172
Immobilisations incorporelles	09	1.037	852
Actifs pour impôts constatés d'avance		2.381	2.458
Autres actifs non courants	11	384	399
Total des actifs non courants		15.316	16.131
Stocks	12	12.576	10.693
Créances clients et autres créances	13	11.510	15.332
Avoir fiscal	14	2.331	641
Autres actifs courants	23	191	192
Actifs financiers à la juste valeur	15	370	387
Liquidités	16	2.760	2.212
Total actifs courants		29.738	29.457
TOTAL ACTIFS		45.053	45.588
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
Capital social	17	4.902	4.902
Réserve légale	17	980	980
Autres réserves	17	5.966	25.886
Report à nouveau des bénéficiaires	17	1.489	(19.395)
Résultat de l'exercice		2.308	1.419
Capitaux propres du Groupe		15.646	13.792
Capital et réserves (part des intérêts minoritaires)		(76)	(46)
Résultat (part des minoritaires)		0	(29)
Capitaux propres (part des minoritaires)		(76)	(76)
TOTAL CAPITAUX PROPRES		15.570	13.717
Financements à moyen-long terme	18	4.358	4.768
Provisions pour risques et charges	19	460	586
Avantages du personnel	20	3.059	2.769
Impôts différés	30	605	605
Total passifs non courants		8.482	8.728
Dettes commerciales et autres dettes	21	13.300	12.627
Financements à court terme	18	6.658	9.840
Dettes fiscales	22	496	279
Autres passifs courants	23	548	397
Total passifs courants		21.001	23.143
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		45.053	45.588



Compte de résultat consolidé

(montants en milliers d'euros)	Notes	31/12/2012		31/12/2011	
Actifs d'exploitation					
Produits des ventes et des services	06	60.528		56.940	
Autres produits	29	874		979	
Total produits		61.402		57.919	
Achats matières premières et fournitures	29	(25.060)	-41,84%	(25.223)	-44,30%
Achat de prestation de services	29	(11.271)	-17,17%	(9.579)	-16,82%
Redevances de crédit-bail	29	(1.915)	-2,66%	(1.562)	-2,74%
Charges de personnel	29	(16.715)	-27,30%	(15.064)	-26,46%
Autres provisions et autres charges	29	(728)	-1,36%	(919)	-1,61%
Correction des frais	29	322	0,00%	345	0,61%
EBITDA		6.033	11,12%	5.916	10,39%
Amortissements	29	(1.852)	-3,31%	(2.014)	-3,54%
Dépréciation des immobilisations	29	(273)	-0,21%	(242)	-0,43%
Résultat d'exploitation		3.909	7,59%	3.660	6,43%
Charges financières	29	(2.202)	-4,55%	(2.021)	-3,55%
Produits financiers	29	1.157	1,34%	1.074	1,89%
Résultat avant impôt		2.864	4,38%	2.713	4,76%
Impôts sur les bénéfices	30	(556)	-2,64%	(1.323)	-2,32%
Résultat net		2.308	1,74%	1.390	2,44%
Résultat (part des minoritaires)		0		(29)	
Résultat du Groupe		2.308	1,80%	1.419	2,49%
Bénéfice par action					
- base, pour le bénéfice de l'exercice distribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère		€ 1,25		0,77	

État du résultat global	2012	2011
Résultat de l'exercice	2.308	1.419
Variation de la réserve de couverture des flux de trésorerie	89	78
Variation de la réserve de conversion	(81)	155
Résultat net global	2.316	1.652



État des variations des capitaux propres consolidés

	Capital social	Réserve légale	Réserve de convers.	Actions propres	Autres Réserves	Report résultats antérieurs	Résultat de l'exercice	Capitaux propres du Groupe	Capital et réserves des minoritaires	Capitaux propres consolidés
Solde au 01/01/2011	4.902	980	351	(112)	24.181	(19.408)	1.179	12.072	(32)	12.040
Affectation résultat	0	0	0	0	1.166	13	(1.179)	0	0	0
Différences de conversion	0	0	155	0	0	0	0	155	0	155
Autres mouvements	0	0	0	(9)	155	0	0	146	(14)	132
Résultat de l'exercice	0	0	0	0	0	0	1.419	1.419	(29)	1.390
Solde au 31/12/2011	4.902	980	506	(121)	25.502	(19.395)	1.419	13.792	(76)	13.717

	Capital social	Réserve légale	Réserve de convers.	Actions propres	Autres Réserves	Report résultats antérieurs	Résultat de l'exercice	Capitaux propres du Groupe	Capital et réserves des minoritaires	Capitaux propres consolidés
Solde au 01/01/2012	4.902	980	506	(121)	25.502	(19.395)	1.419	13.792	(76)	13.717
Affectation résultat	0	0	0	0	(534)	1.489	(956)	0	0	0
Distribution dividendes	0	0	0	0	0	0	(463)	(463)	0	(463)
Différences de conversion	0	0	(81)	0	0	0	0	(81)	0	(81)
Autres mouvements	0	0	0	(1)	(19.306)	19.395	0	89	0	89
Résultat de l'exercice	0	0	0	0	0	0	2.308	2.308	0	2.308
Solde au 31/12/2012	4.902	980	425	(122)	5.663	1.489	2.308	15.646	(76)	15.570



État des Flux de Trésorerie consolidé

FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	2012	2011
Résultat net du Groupe	2.308	1.419
Résultat (part des minoritaires)	0	(29)
Flux non monétaires :		
Amortissements et dépréciations d'immobilisations	2.125	2.256
Provision pour dépréciation des créances	92	224
Moins-values (plus-values) nettes	3	(15)
Provision (utilisation) pour indemnités de fin de contrat	290	(118)
Dotations (utilisation) provisions pour risques et charges	(125)	(82)
Provision (utilisation) impôts différés et constatés d'avance	77	442
Variations des actifs et passifs courants :		
(Augmentation) Diminution Créances clients et autres créances	3.730	(1.579)
(Augmentation) Diminution Autres actifs courants	(1.689)	311
(Augmentation) Diminution des Stocks	(1.884)	(248)
Augmentation (Diminution) Dettes commerciales	673	(67)
Augmentation (Diminution) Autres passifs	367	(232)
Total ajustements et variations	3.659	864
Flux nets de Trésorerie provenant des activités d'exploitation	5.967	2.284
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Réalisation d'immobilisations corporelles et incorporelles	358	55
Intérêts perçus	19	28
Investissements en immobilisations incorporelles	(790)	(533)
Investissements en immobilisations corporelles	(959)	(397)
(Augmentation) Diminution Autres actifs non courants	16	8
Actifs financiers à la juste valeur	(2)	55
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement	(1.357)	(783)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Distribution des dividendes	(463)	-
Actions propres	(1)	(9)
Autres mouvements capitaux propres	90	100
Emprunts de financement à moyen/long terme	506	-
Remboursements de financements à moyen/long terme envers les banques	(916)	(831)
Emprunts (remboursements) nets de financements à court terme envers les banques	(3.183)	(1.654)
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	(3.967)	(2.394)
Différences de change sur immobilisations	(14)	0
Variation de la réserve de change	(81)	155
Effet des variations des cours de change sur les flux de trésorerie	(95)	0
Augmentation (diminution) de la trésorerie	548	(739)
Trésorerie en début de période	2.212	2.951
Trésorerie en fin de période	2.760	2.212



Principes comptables et notes explicatives

01. Informations relatives à la Société

La publication des présents états financiers consolidés de Giorgio Fedon & Figli S.p.A. (la Société) pour l'exercice clos au 31 décembre 2012 a été autorisée par délibération du Conseil d'administration en date du 22 mars 2013. Giorgio Fedon & Figli S.p.A. est une société anonyme de droit italien, inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Belluno et cotée au Marché Euronext Paris - Compartiment C.

Les principales activités de la Société sont décrites à la note n° 06.

02. Principes comptables et critères de rédaction

Principes de base

Les états financiers consolidés du Groupe Fedon au 31 décembre 2012 ont été rédigés sur la base des International Financial Reporting Standards (ci-après « IFRS » ou « principes comptables internationaux ») édictés par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et adoptés par la Commission européenne conformément à la procédure explicitée à l'art. 6 du Règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil en date du 19 juillet 2002 lors de la rédaction des présents états financiers, ainsi qu'en vertu des dispositions du décret-loi n° 38/2005. Les IFRS désignent également tous les principes comptables internationaux revus (IAS) et toutes les interprétations de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC), précédemment dénommé Standing Interpretations Committee (SIC).

Les principes comptables adoptés sont conformes à ceux utilisés lors de l'exercice précédent à l'exception des indications reportées au paragraphe « Principes comptables, amendements et interprétations appliqués depuis le 1^{er} janvier 2012 ».

Les présents états financiers sont rédigés dans la perspective de la continuité d'exploitation de la Société, selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Les états financiers ont été rédigés sur la base du critère du coût historique, à l'exception des actifs financiers détenus à des fins de transaction et de certains actifs et passifs financiers, y compris les instruments dérivés qui sont inscrits à la juste valeur (fair value).

Les états financiers consolidés se composent du bilan, du compte de résultat, de l'état des variations des capitaux propres, de l'état des flux de trésorerie et des notes explicatives suivantes.

Pour une meilleure lisibilité, les notes explicatives, l'état des variations des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie, tout comme le rapport de gestion, sont présentés avec des montants exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.



Choix de présentation des états financiers

Lors de la préparation des documents qui composent les états financiers, le Groupe a adopté les critères suivants :

- Bilan

Les actifs et les passifs présentés au bilan ont été classés distinctement entre actifs courants et non courants conformément aux dispositions de la norme comptable IAS 1.

En particulier, l'entité doit classer un actif en tant qu'actif courant lorsque :

- (a) l'entité s'attend à réaliser l'actif, entend le vendre ou le consommer, dans son cycle d'exploitation normal ;
- (b) elle détient le passif principalement aux fins d'être négocié ;
- (c) elle s'attend à réaliser cet actif dans les douze mois qui suivent la période de reporting ;
- (d) l'actif se compose de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie.

Tous les autres actifs ont été classés en tant qu'actifs non courants.

L'entité doit classer un passif en tant que passif courant lorsque :

- (a) l'entité s'attend à régler le passif au cours de son cycle d'exploitation normal ;
- (b) elle détient le passif principalement aux fins d'être négocié ;
- (c) le passif doit être réglé dans les douze mois qui suivent la période de reporting ;
- (d) l'entité ne dispose pas d'un droit inconditionnel de différer le règlement du passif pour au moins douze mois après la période de reporting.

Tous les autres passifs ont été classés en tant que passifs non courants.

De plus, sur la base des dispositions du principe IFRS 5, les actifs (et les passifs inclus) dont la valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue sont classés, lorsqu'ils existent, en tant qu' « Actifs détenus en vue de la vente » et « Passifs inclus dans des groupes destinés à être cédés ».

- Compte de résultat

Les coûts sont classés sur la base du critère de leur nature.

- État des variations des capitaux propres

L'état a été rédigé en présentant les postes par colonne, avec rapprochement des soldes de début et de fin de période de chacun des postes qui composent les capitaux propres.

- État des flux de trésorerie

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont présentés en utilisant la méthode indirecte autorisée par IAS 7, car ce critère est le plus conforme au secteur d'activités dans lequel l'entreprise opère. En appliquant ce critère, le résultat de l'exercice a été ajusté des effets des transactions sans effet de trésorerie, des décalages ou régularisations d'entrées ou de sorties de trésorerie opérationnelle passées ou futures liés à l'exploitation et des éléments de produits ou de charges liés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.



Principes comptables, amendements et interprétations appliqués depuis le 1^{er} janvier 2012 et non pertinents pour le Groupe.

Les principes comptables, amendements et améliorations suivants sont applicables depuis le 1^{er} janvier 2012 et se réfèrent à des cas d'espèce non présents dans les états financiers du Groupe FEDON clos au 31 décembre 2012 :

- IFRS 7 Amendement – Instruments financiers : informations à fournir : la section relative aux transactions de transfert (décomptabilisation) des actifs financiers a été améliorée, y compris la compréhension des effets éventuels de tout risque qui demeurerait dans l'entité qui a transféré les actifs.
- IAS 12 Amendement – Impôts sur le résultat : la détermination des impôts différés sur les immeubles de placement évalués à la juste valeur a été éclaircie, en introduisant la présomption que les impôts doivent être déterminés en tenant compte du fait que l'actif sera recouvert entièrement par la vente.

Principes comptables, amendements et interprétations applicables depuis le 1^{er} janvier 2012 et dont l'application a eu des effets sur les états financiers consolidés du Groupe clos au 31 décembre 2012

Aucun nouveau principe comptable, amendement et interprétation n'a eu d'effets sur les états financiers consolidés du Groupe clos au 31/12/2012.

Principes de consolidation

Les comptes consolidés comprennent les bilans de Giorgio Fedon & Figli S.p.A. et de ses sociétés contrôlées, établis au 31 décembre de chaque exercice. Les chiffres utilisés pour la consolidation des sociétés contrôlées proviennent des états financiers préparés par les administrateurs de chacune des sociétés contrôlées. Ces données ont été modifiées et reclassées de façon appropriée, lorsque cela s'est avéré nécessaire, afin de les homogénéiser pour qu'elles répondent aux principes comptables internationaux ainsi qu'aux critères de classification du Groupe.

Les soldes et transactions intragroupe, y compris les bénéfices et les pertes éventuels non réalisés provenant de transactions intragroupe comptabilisées à l'actif, sont totalement éliminés.

Les sociétés contrôlées sont intégralement consolidées à partir de la date d'acquisition, c'est-à-dire la date à laquelle le Groupe en prend le contrôle, et elles cessent d'être consolidées à la date où leur contrôle est transféré en dehors du Groupe.

Les intérêts minoritaires représentent la part de profits ou de pertes et d'actifs nets non détenue par le Groupe et font l'objet d'un poste distinct dans le compte de résultat, et dans le bilan parmi les composants des capitaux propres, séparément des capitaux propres du Groupe. Les acquisitions d'intérêts minoritaires sont comptabilisées selon la méthode de la « parent entity extension », sur la base de laquelle l'écart entre le prix payé et la valeur comptable de la quote-part des actifs nets achetés est comptabilisé comme écart d'acquisition.



03. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la société mère Giorgio Fedon & Figli S.p.A. et des sociétés italiennes et étrangères sur lesquelles Fedon a le droit d'exercer le contrôle, directement ou indirectement (par le biais de ses sociétés contrôlées), de déterminer les choix financiers et de gestion et d'obtenir les bénéfices correspondants.

Les sociétés contrôlées sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle a été effectivement transféré au Groupe et cessent d'être consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle est transféré en dehors du Groupe. Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2012 et consolidées à l'aide de la méthode de l'intégration globale sont les suivantes :

Dénomination sociale	Siège social	Part du Groupe
Société mère		
Giorgio Fedon & Figli S.p.A.	Italie	-
Sociétés contrôlées intégralement consolidées		
Hawk Automazioni S.r.l. en liquidation	Italie	95,00%
Fedon Tunisie S.a.r.l.	Tunisie	99,00%
Genetier S.a.s.	France	100,00%
Kapunkt GmbH	Allemagne	100,00%
Fedon America Inc.	États-Unis	100,00%
Fedon Industries S.A.	Luxembourg	100,00%
East Coast S.r.l.	Roumanie	100,00%
Shenzhen Fei Dong Limited	Chine	100,00%
Shenzhen Fei Chi Limited	Chine	100,00%
Fedon Far East Limited	Hong Kong	100,00%
GF 1919 Far East	Hong Kong	100,00%



04. Estimations comptables significatives

Incertitude des estimations

Les estimations effectuées à la date de clôture des états financiers sont revues périodiquement et pourraient entraîner des ajustements significatifs dans les valorisations des actifs et passifs avant la clôture du prochain exercice.

Ces estimations sont utilisées pour comptabiliser les provisions pour risques de crédit, pour dépréciation de stocks, dotations aux amortissements, provisions pour dépréciation d'actifs, pour avantages du personnel, pour impôts et pour risques et charges ainsi que pour fiscalité différée active. En particulier :

Perte de valeur de l'écart d'acquisition

L'écart d'acquisition est soumis à un test, avec une périodicité annuelle, quant à d'éventuelles pertes de valeur. Ce test requiert une estimation de la valeur d'utilisation de l'Unité Génératrice de Trésorerie à laquelle est attribué l'écart d'acquisition, basée à son tour sur l'estimation des flux financiers attendus par l'unité et sur leur actualisation, sur la base d'un taux d'escompte adéquat.

Impôts différés actifs

Les impôts différés actifs sont comptabilisés conformément à la norme IAS 12 et englobent ceux liés aux pertes fiscales reportées, dans la mesure où il est probable de dégager des bénéfices fiscaux adéquats au titre desquels lesdites pertes pourront être utilisées et les extournes des écarts temporaires absorbées. Une évaluation discrétionnaire est demandée aux membres du conseil d'administration en vue de déterminer le montant des impôts différés actifs pouvant être comptabilisés. Ils doivent estimer leur probabilité de survenance dans le temps et le montant des bénéfices futurs fiscalement imposables, ainsi qu'une stratégie de planification des impôts futurs.

Frais de développement

Les frais de développement sont capitalisés sur la base du principe comptable explicité ci-après. Pour déterminer les montants à capitaliser, les administrateurs doivent élaborer des hypothèses concernant les flux de trésorerie futurs attendus des immobilisations, les taux d'escompte à appliquer et les périodes de manifestation des bénéfices attendus.

Provisions pour risques et charges

La Société a utilisé les estimations pour l'évaluation des provisions pour risques de crédit, pour garanties données aux clients, pour restructuration, pour dépréciation de stocks et pour d'autres risques et charges. Pour plus de détails, veuillez vous reporter aux notes relatives à chaque poste de bilan.



05. Synthèse des principaux critères comptables

Immeubles, installations et machines

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique, comprenant les frais accessoires directement imputables et nécessaires à la mise en service du bien en vue de l'utilisation pour laquelle il a été acheté.

Les terrains, à la fois nus ou rattachés à des constructions industrielles, ont été généralement comptabilisés séparément et ne sont pas amortis car ils ont une durée d'utilité illimitée.

Certains biens ayant fait l'objet d'une réévaluation lors des périodes précédant la date de transition (1^{er} janvier 2006) sont comptabilisés sur la base de leur valeur réévaluée à la date de réévaluation, considérée comme coût présumé (deemed cost).

Les frais d'entretien et de réparation, qui ne sont pas susceptibles de valoriser et/ou de prolonger la durée de vie résiduelle des biens, sont généralement enregistrés en charges dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils sont soutenus.

Les immobilisations corporelles sont présentées nettes des amortissements cumulés s'y rattachant ainsi que d'éventuelles pertes de valeur déterminées selon les modalités décrites ci-après. L'amortissement est calculé linéairement sur la base de la durée d'utilité estimée pour l'entreprise, celle-ci étant réexaminée tous les ans et, le cas échéant, modifiée suite à d'éventuels changements par application prospective.

Les principales quotes-parts technico-économiques utilisées sont les suivantes :

Terrains	Non applicable
Constructions industrielles	2%
Constructions civiles	3%
Constructions légères	10%
Installations génériques	17,5%
Installations et machines	6,67%
Matériel et outillage	25%
Autres biens :	
- Matériel informatique	20%
- Matériel et équipements de bureau	12%
- Véhicules de tourisme	20-25%

Lors de la vente d'un bien ou lorsqu'il ne reste aucun bénéfice financier futur attendu de son utilisation, celui-ci est sorti du bilan et l'éventuelle perte ou bénéfice (calculé(e) comme différence entre la valeur de cession et la valeur d'entrée) est indiqué(e) sur le compte de résultat de l'exercice.

Les biens acquis par des contrats de crédit-bail sont inscrits à la valeur normale du bien au début du contrat, avec comptabilisation simultanée au passif de la dette financière correspondante vis-à-vis des sociétés de location.

Les amortissements de ces biens sont calculés en fonction de la durée d'utilité économique d'une manière analogue à ce qui a été effectué pour les autres immobilisations corporelles.



Immeubles de placements

Les terrains et les constructions détenus afin de percevoir un loyer ou à titre de placement sont inscrits au coût total comprenant les charges accessoires liées à l'acquisition et le montant net vis-à-vis des amortissements et d'éventuelles pertes de valeur.

Les reclassements portant sur un immeuble de placement se produisent lorsque, et seulement lorsque, il y a un changement d'utilisation tel que : la cessation d'utilisation directe ou la prise d'effet d'un contrat de crédit-bail opérationnel avec des tiers.

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition, à durée de vie indéterminée, représente l'excédent du coût d'acquisition sur la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables. Après l'inscription initiale, l'écart d'acquisition est évalué au coût, diminué des éventuelles pertes de valeurs cumulées. L'écart d'acquisition fait l'objet au moins annuellement d'un test de dépréciation (impairment test), destiné à déterminer les éventuelles réductions de valeur. Afin de réaliser correctement les analyses de valorisation, l'écart d'acquisition est alloué à chacune des Unités Génératrices de Trésorerie qui bénéficieront des synergies de l'acquisition.

Actifs incorporels

Un actif incorporel n'est comptabilisé que s'il est identifiable, contrôlable, si l'on prévoit qu'il génère des bénéfices économiques futurs et si son coût peut être déterminé de façon fiable. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont évaluées au prix d'acquisition ou de revient après amortissements et pertes de valeur accumulés.

L'amortissement est paramétré d'après la durée d'utilité prévue et commence dès que l'actif est prêt à être mis en service.

Chaque fois qu'il y a une indication que l'immobilisation incorporelle peut s'être dépréciée, l'on procède à l'estimation de la valeur recouvrable de l'actif, en imputant la dépréciation éventuelle au compte de résultat. Lorsque les conditions pour la dépréciation précédemment effectuée disparaissent, la valeur comptable de l'actif est rétablie avec imputation au compte de résultat, dans les limites de la valeur nette d'entrée que l'actif en objet aurait eu si la dépréciation n'avait pas été effectuée et si les amortissements avaient été effectués.

Frais de recherche et développement

En vertu de la norme IAS 38, les frais de recherche sont comptabilisés en charges au compte de résultat au moment où ils sont supportés.

Les frais de développement d'une activité sont capitalisés si la faisabilité technique et commerciale ainsi que le rendement du capital investi de ladite activité sont certains et déterminés, et si la Société a l'intention et les ressources nécessaires pour réaliser son développement. Les frais capitalisés englobent le coût des matériaux, le coût salarial et une part correspondante de frais généraux. Ils sont inscrits au coût, après amortissements cumulés et pertes dues à l'impairment.

Les actifs incorporels, autres que les frais de développement, générés en interne ne sont pas capitalisés et sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été supportés.

Les bénéfices ou les pertes découlant de la vente d'un actif incorporel sont déterminés par la différence entre la valeur de cession et la valeur d'entrée du bien et sont comptabilisés dans le compte de résultat au moment de la vente.



Dépréciation des actifs (impairment)

À chaque clôture de bilan, le Groupe évalue l'éventuelle existence d'indicateurs de dépréciation des actifs à durée de vie indéterminée. Dans ce cas, ou dans les cas où une vérification annuelle des dépréciations est requise, le Groupe effectue une estimation de la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif ou d'une Unité Génératrice de Trésorerie (cash generating unit) nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité. Elle est déterminée pour chaque actif, sauf lorsque cet actif ne génère pas de flux de trésorerie qui soient suffisamment indépendants de ceux générés par d'autres actifs ou groupe d'actifs. Si la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable, cet actif a subi une perte de valeur et doit donc être déprécié pour atteindre sa valeur recouvrable. En déterminant la valeur d'utilité, le Groupe déduit de la valeur actuelle les flux de trésorerie futurs en utilisant un taux d'actualisation avant impôt comprenant un taux d'intérêt sans risque en y rajoutant les risques inhérents à l'actif. Les dépréciations enregistrées par l'actif d'exploitation sont comptabilisées dans le compte de résultat dans les catégories de coût correspondant à la fonction de l'actif qui a enregistré la dépréciation.

À chaque clôture, le Groupe évalue également l'éventuelle existence d'indicateurs de diminution (ou de réduction) des dépréciations précédemment comptabilisées et, si ces indicateurs existent, estime la valeur recouvrable. La valeur d'un actif précédemment déprécié peut être réajustée uniquement s'il y a eu des changements dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif suite à la dernière comptabilisation d'une dépréciation. Dans ce cas, la valeur comptable de l'actif est portée à la valeur recouvrable, sans toutefois que la valeur ainsi augmentée puisse excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée au cours des exercices précédents. Chaque reprise est comptabilisée en tant que produit dans le compte de résultat. Si l'actif est comptabilisé pour un montant réévalué, la reprise devra être traitée comme une réévaluation. Après avoir comptabilisé une reprise suite à un test de valorisation, la part d'amortissement de l'actif est corrigée pour les périodes futures, afin de répartir la valeur comptable modifiée, nette d'éventuelles valeurs résiduelles, linéairement tout le long de la vie utile restante.

Participations dans d'autres entreprises

Les participations dans d'autres entreprises sont classées, dans le cadre de leur évaluation, comme actifs financiers disponibles pour la vente et sont évaluées à la juste valeur avec affectation des effets dans les capitaux propres. Quand il n'est pas possible de déterminer la juste valeur de façon fiable, les participations sont évaluées au coût rectifié pour pertes de valeur durables, dont l'effet est pris en compte dans le compte de résultat.

Stocks

Les stocks sont évalués à la valeur la plus faible entre leur coût moyen d'acquisition ou de revient et leur valeur de réalisation présumée découlant de l'évolution du marché. La valeur présumée de réalisation est déterminée sur la base du prix de vente estimé dans des conditions normales de marché, net des coûts directs de vente.

Le coût d'acquisition a été utilisé pour les produits acquis destinés à la revente et pour les matériaux d'usage direct ou indirect, acquis et utilisés dans le cycle de production, alors que le coût de revient a été adopté pour les produits finis ou en cours de réalisation.



Pour déterminer le coût d'acquisition, l'on a pris en compte le coût effectivement supporté, incluant les frais accessoires à imputation directe, parmi lesquels les frais de transport et les charges douanières après déduction des remises commerciales.

Dans le coût de revient, l'on a pris en compte non seulement le coût des matériaux utilisés, tel que défini ci-dessus, mais aussi les coûts industriels à imputation directe et indirecte.

Pour la part des stocks que la Société pense ne plus pouvoir utiliser ou ayant une valeur de réalisation présumée inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision correspondante est constituée pour dépréciation des stocks.

Créances clients et autres créances

Les créances sur clients sont incluses dans l'actif courant, à l'exception de celles ayant une échéance contractuelle supérieure à douze mois par rapport à la date du bilan, qui sont classées dans l'actif non courant. Ces actifs sont évalués au coût amorti sur la base de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créances ayant une échéance supérieure à un an, non rémunérées ou qui produisent des intérêts inférieurs au marché, sont actualisées en utilisant les taux du marché. Les créances commerciales sont actualisées en présence de délais de paiement supérieurs aux délais de paiement moyens octroyés. Pour les créances sur clients, l'ajustement à la valeur de réalisation se fait par l'inscription de provisions pour dépréciation constituées en présence d'une évidence objective que le Groupe ne sera pas en mesure d'encaisser la créance à sa valeur d'origine, soit sur la base d'éléments précis et certains, soit sur la base d'informations et d'estimations à la date du bilan.

Actifs financiers à la juste valeur

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction comprennent des titres de la dette publique détenus par le Groupe relatifs à des activités de négociation ou toutes activités dans le cadre d'achats pour la vente à court terme. Les produits ou pertes enregistrés à la clôture sur ces actifs sont comptabilisés au compte de résultat de l'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les liquidités et les dépôts à court terme dans le bilan comprennent les montants en caisses et les dépôts à vue et à court terme qui, dans ce dernier cas, ont une échéance prévue à l'origine inférieure ou égale à trois mois.

Capitaux propres

Capital social

Le capital social est représenté par le capital souscrit et libéré.

Les coûts strictement liés à l'émission de nouvelles actions sont classés en déduction directe des capitaux propres, nets de l'effet fiscal différé.

Actions propres

Les actions propres sont présentées en déduction des capitaux propres. Le coût d'acquisition des actions propres et les produits découlant des éventuelles ventes successives sont comptabilisés en tant que mouvements de capitaux propres. La réserve actions propres en portefeuille inscrite lors de précédents exercices est classée au sein de la réserve bénéfices non répartis.



Financements

Tous les financements sont comptabilisés initialement à la juste valeur du montant reçu, net des frais accessoires de mise en place du financement.

Après la comptabilisation initiale, les financements sont évalués sur la base du critère du coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Chaque bénéfice ou perte est comptabilisé au compte de résultat quand le passif s'éteint, en sus du processus d'amortissement.

Dettes commerciales

Les dettes commerciales, dont l'échéance correspond à des délais commerciaux normaux, ne sont pas actualisées et sont inscrites au coût (identifié par leur valeur nominale).

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées quand le Groupe doit faire face à une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, engendrant une sortie de ressources probable pour faire face à cette obligation et dont le montant peut être estimé de manière fiable. Lorsque le Groupe estime qu'une provision pour risques et charges sera en partie ou entièrement remboursée, par exemple en cas de risques couverts par des polices d'assurance, l'indemnisation est comptabilisée de façon distincte et séparée dans l'actif si, et seulement si, elle apparaît pratiquement garantie. Dans ce cas, le compte de résultat inclut le coût de l'éventuelle provision correspondante, net du montant comptabilisé pour l'indemnisation. Si l'actualisation sans risque est significative, les provisions sont actualisées en utilisant un taux d'intérêt avant impôt qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques du passif. Lorsque l'actualisation est effectuée, l'accroissement de la provision due au cours du temps est comptabilisé comme charge financière.

Avantages du personnel

Les avantages garantis au personnel et octroyés au moment de ou après la cessation du contrat de travail au travers de programmes à prestations définies (indemnités de fin de contrat échéant au 31 décembre 2012) sont reconnus à la date d'échéance du droit.

Le passif relatif aux régimes à prestations définies, net d'éventuels actifs du régime, est déterminé sur la base d'hypothèses actuarielles et comptabilisé de façon cohérente sur la base des prestations de travail nécessaires à l'obtention desdits avantages.

L'évaluation du passif est effectuée par des actuaires indépendants en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Les pertes et profits découlant du calcul actuariel sont comptabilisés au compte de résultat comme charge ou produit quelle que soit la valeur de ceux-ci, sans utiliser la méthode du corridor.

Le montant reflète non seulement les dettes échues à la date de clôture du bilan, mais également les futures augmentations salariales ainsi que les dynamiques statistiques y relatives.

Les avantages garantis au personnel au travers de programmes à prestations définies (également en vertu des récents changements de la législation italienne en matière de prévoyance) sont comptabilisés et donnent lieu à la comptabilisation simultanée d'un passif évalué à la valeur nominale.

Crédit-bail

La définition d'un accord contractuel comme opération de crédit-bail (ou comprenant une opération de crédit-bail) se base sur la substance de l'accord et nécessite d'évaluer si la réalisation



dudit accord dépend de l'utilisation d'un ou de plusieurs actifs spécifiques et si l'accord transfère le droit à l'utilisation de cet actif.

Le Groupe en tant que locataire

Les contrats de crédit-bail financier, qui transfèrent substantiellement au Groupe tous les risques et les bénéfices découlant de la propriété du bien loué, sont capitalisés à la date de commencement du crédit-bail à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actuelle des loyers. Les loyers sont répartis au prorata de la part de capital et de la part d'intérêts afin d'obtenir l'application d'un taux d'intérêt constant sur le solde résiduel de la dette. Les charges financières sont comptabilisées directement dans le compte de résultat.

Les biens en crédit-bail capitalisés sont amortis sur le laps de temps le plus court entre la durée d'utilité estimée du bien et la durée du contrat de location, s'il n'existe pas de certitude raisonnable que le Groupe obtiendra la propriété du bien à la fin du contrat.

Les loyers de crédit-bail opérationnel sont comptabilisés comme des coûts dans le compte de résultat en annuités constantes réparties sur la durée du contrat.

Le Groupe en tant que bailleur

Les contrats de crédit-bail qui laissent substantiellement dans le périmètre du Groupe tous les risques et les bénéfices de la propriété sont classés comme crédits-baux opérationnels. Les coûts initiaux de transaction sont ajoutés à la valeur comptable du bien loué et comptabilisés sur la base de la durée du contrat au même titre que les produits de location.

Instruments financiers dérivés

Le Groupe détient des instruments dérivés dans le but de couvrir son exposition au risque de taux, due à des passifs spécifiques du bilan. Conformément à la stratégie choisie par le Groupe, celui-ci ne met pas en œuvre des opérations sur dérivés à des fins spéculatives. Quoiqu'il en soit, si ces opérations n'étaient pas qualifiables d'un point de vue comptable comme opérations de couverture sur la base des normes IAS 32 et 39, elles seraient enregistrées comme opérations autres que de couverture.

Les instruments dérivés sont classés comme instruments de couverture quand le rapport entre le dérivé et l'objet de la couverture est formellement documenté et l'efficacité de la couverture, vérifiée périodiquement, est élevée. Quand les instruments dérivés de couverture couvrent le risque de variation de la juste valeur des éléments faisant l'objet de couverture (couverture de juste valeur ; par ex. couverture des variations de la juste valeur d'actifs/passifs à taux fixe), ils sont comptabilisés à la juste valeur avec imputation des effets sur le compte de résultat ; de façon cohérente, les instruments faisant l'objet d'une couverture sont adaptés afin de refléter les variations de la juste valeur associées au risque couvert. Quand les dérivés couvrent les risques de variations des flux de trésorerie des éléments faisant l'objet de couverture (couverture de flux ; par ex. couverture des variations des flux de trésorerie d'actifs/passifs à taux variable dues aux variations des taux d'intérêt), les variations de la juste valeur sont initialement comptabilisées dans les capitaux propres et ensuite imputées sur le compte de résultat en fonction des effets économiques engendrés par l'opération couverte. Les variations de la juste valeur des dérivés qui ne remplissent pas les conditions pour être qualifiés comme instruments dérivés de couverture sont comptabilisées au compte de résultat.



Conversion des postes en devise

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, qui est la devise fonctionnelle et la devise de présentation adoptée par le Groupe. Chaque entité du Groupe définit sa propre devise fonctionnelle, qui est utilisée afin d'évaluer les postes compris dans chaque bilan individuel. Les transactions en devise étrangère sont comptabilisées initialement au taux de change (par rapport à la devise fonctionnelle) en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires, libellés en devise étrangère, sont convertis dans la devise fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Toutes les différences de change sont comptabilisées dans le compte de résultat, à l'exception des différences résultant de financements en devise étrangère destinés à couvrir un investissement net dans une société étrangère, qui sont comptabilisées directement dans les capitaux propres jusqu'à ce que l'investissement net soit terminé, date à laquelle elles sont enregistrées dans le compte de résultat. Les impôts et les créances fiscales attribuables à des différences de change sur ces financements sont eux aussi traités directement dans les capitaux propres. Les actifs et passifs non monétaires évalués au coût historique en devise étrangère sont convertis en utilisant les taux de change en vigueur à la date initiale de comptabilisation de la transaction.

Les devises fonctionnelles différentes de l'euro et utilisées par les sociétés contrôlées étrangères sont les suivantes :

Sociétés contrôlées	Devise locale	Décembre 2012	
		Change de fin de mois	Change moyen
Fedon America Inc.	Dollar américain	1,3194	1,2856
Fedon Far East Ltd.	Dollar de Hong Kong	10,2260	9,9726
Fedon Far East Limited	Dollar de Hong Kong	10,2260	9,9726
East Coast S.r.l.	Nouveau Lei	4,4445	4,4581
Shenzhen Fei Dong Limited	Renminbi	8,2207	8,1094
Shenzhen Fei Chi Limited	Renminbi	8,2207	8,1094

À la date de clôture des états financiers, les actifs et les passifs de ces sociétés contrôlées sont convertis dans la devise de présentation du Groupe Fedon (l'euro) au taux de change en vigueur à la date de clôture, et leur compte de résultat est converti en utilisant le taux de change moyen de l'exercice. Les différences de change découlant de la conversion sont comptabilisées directement dans les capitaux propres sous une rubrique distincte. Lors d'une cession ultérieure, les différences de change cumulées comptabilisées dans les capitaux propres relatifs à cette société étrangère particulière sont constatées en compte de résultat.

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés si la probabilité existe que les avantages économiques associés à la vente vont bénéficier au Groupe et que le montant correspondant peut être déterminé de façon fiable. Les critères spécifiques de comptabilisation des produits doivent être respectés avant l'imputation au compte de résultat.

Vente de biens

Le produit est reconnu lorsque l'entreprise a transféré à l'acquéreur tous les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété du bien, qui a normalement lieu par la livraison du bien.



Prestation de services

Le produit de la prestation de services est comptabilisé en référence au stade de réalisation de l'activité. Dans le cas où il est impossible de déterminer la valeur des produits de façon fiable, ces derniers sont comptabilisés jusqu'à concurrence des coûts soutenus que l'on estime pouvoir être récupérés.

Charges et produits financiers

Les charges et produits financiers incluent tous les postes de nature financière comptabilisés au compte de résultat de l'exercice, y compris les intérêts débiteurs sur financement, calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (principalement les découverts en compte courant et les financements à moyen et long terme), les profits et les pertes de change, les profits et les pertes découlant d'instruments financiers dérivés (suivant les critères de comptabilisation précédemment définis), les dividendes perçus, la part des intérêts débiteurs provenant du traitement comptable des bien en location-financement (IAS 17) et des fonds liés au personnel (IAS 19).

Les produits et charges pour intérêts sont comptabilisés au compte de résultat de la période au cours de laquelle ils/elles courent, à l'exception des charges capitalisées (IAS 23).

Les produits liés aux dividendes contribuent à la formation du résultat de la période au cours de laquelle le Groupe a le droit de recevoir le paiement.

Loyers à recevoir

Les loyers découlant d'investissements immobiliers sont comptabilisés en annuités constantes sur la durée des contrats de location en vigueur à la date de clôture du bilan.

Bénéfice ou perte par action

Le bénéfice (la perte) de base par action est calculé(e) en divisant le bénéfice net (la perte nette) de la période distribuable aux actionnaires qui possèdent des actions ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le bénéfice (la perte) dilué(e) par action est calculé(e) par l'ajustement de la moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation, pour tenir compte de toutes les actions ordinaires potentielles, ayant un effet dilutif.

Correction d'erreurs et changement de méthodes comptables

La norme IAS 8 (Principes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs) régit, entre autres, les modalités de comptabilisation et de représentation des erreurs des exercices précédents et les changements de méthodes comptables.

Le retraitement rétrospectif des montants consiste à corriger la comptabilisation, l'évaluation et la fourniture d'informations sur le montant d'éléments des états financiers comme si une erreur d'une période antérieure n'était jamais survenue.

Impôts sur les bénéfices

Impôts courants

Les impôts courants sur les bénéfices de la période sont déterminés sur la base de l'estimation des bénéfices imposables. Les taux utilisés et la législation fiscale de référence servant de base au calcul de l'impôt sont ceux adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture du bilan.



Impôts différés

Les impôts différés sont calculés en utilisant la « méthode du report variable » sur les différences temporelles existant à la date du bilan entre les valeurs fiscales prises comme référence pour les actifs et les passifs et les valeurs reportées au bilan.

Les passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables, sauf :

- lorsque les impôts différés passifs découlent de la comptabilisation initiale de l'écart d'acquisition, d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice de l'exercice calculé dans le cadre du bilan ni le bénéfice ou la perte calculés à des fins fiscales ;
- dans le cas de différences temporelles imposables liées à des participations dans des sociétés contrôlées, lorsque l'inversion des différences temporelles peut être contrôlée et lorsqu'il est probable que cette inversion ne se produira pas dans le futur.

Les impôts différés actifs comptabilisés sont relatifs à toutes les différences temporelles déductibles et aux reports à nouveau d'actifs et passifs fiscaux, dans la mesure de l'existence probable de bénéfices fiscaux futurs adaptés permettant d'utiliser les différences temporelles déductibles et les reports à nouveau d'actifs et de passifs fiscaux, sauf si :

- l'impôt différé actif lié aux différences temporelles déductibles découle de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice de l'exercice calculé dans le cadre du bilan, ni le bénéfice ou la perte calculés à des fins fiscales ;
- en ce qui concerne les différences temporelles imposables liées à des participations dans des sociétés contrôlées, les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que les différences temporelles déductibles s'inverseront dans un futur proche et qu'il existe des bénéfices fiscaux adaptés vis-à-vis desquels les différences temporelles peuvent être utilisées.

Les bénéfices fiscaux découlant de pertes fiscales sont inscrits au bilan de la période au cours de laquelle ces mêmes bénéfices sont dus, s'il est probable que l'entité du Groupe qui a enregistré la perte fiscale réalisera un bénéfice fiscal imposable suffisant avant l'échéance du droit à son utilisation.

La valeur des impôts différés actifs à reporter au bilan est réexaminée à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il ne semble plus probable que des bénéfices fiscaux suffisants seront disponibles dans le futur pour permettre à tout ou partie de cette créance d'être utilisée. Les impôts différés actifs non reconnus sont réexaminés annuellement à la date de clôture du bilan et sont comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable que le bénéfice fiscal est suffisant pour permettre que ces impôts différés actifs puissent être récupérés.

Les impôts différés actifs et passifs sont mesurés sur la base des taux d'imposition que l'on s'attend à voir appliquer à l'exercice au cours duquel ces actifs se réalisent ou ces passifs s'éteignent, en prenant en considération les taux en vigueur et ceux déjà adoptés ou quasi-adoptés à la date du bilan.

Les impôts sur les bénéfices relatifs à des postes comptabilisés directement dans les capitaux propres sont imputés directement dans les capitaux propres et non au compte de résultat.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés, pour autant qu'il existe un droit légal à compenser les actifs pour impôts courants avec les passifs pour impôts courants et que les impôts différés se réfèrent à la même entité fiscale et à la même autorité fiscale.



06. Informations sectorielles

Le premier niveau d'information sectorielle du Groupe est basé sur les secteurs d'activités, puisque les risques et le rendement du Groupe s'étudient en premier lieu via des différences entre les produits offerts. Le second niveau d'information sectorielle du Groupe repose sur les segments géographiques. Les activités opérationnelles du Groupe sont organisées et gérées séparément sur la base de la nature des produits, et chaque secteur représente une unité stratégique d'affaires qui offre des produits sur des marchés différents.

Le secteur optique fournit l'information des ventes et des résultats des étuis à lunettes et des accessoires pour l'optique qui est le cœur de métier de l'entreprise.

Le secteur Autres fournit les informations relatives à la vente et aux résultats de la branche maroquinerie qui comprend la production et les ventes des articles de bureau et professionnels, dans le cadre de la marque « Giorgio Fedon 1919 », dans le secteur de l'automation, comprenant la conception, la production et la vente d'équipements automatiques pour de nombreuses applications industrielles. Enfin, il comprend également les investissements immobiliers du Groupe et les recettes réalisées correspondantes.

Les prix de transfert entre les secteurs sont définis aux mêmes conditions que celles appliquées à des transactions avec des entités tierces. Les produits, les charges et les résultats par secteur comprennent les transferts entre secteurs qui sont en revanche neutralisés dans la consolidation.

Les informations par segment sont fournies en référence aux zones géographiques dans lesquelles opère le Groupe. Les zones géographiques ont été identifiées en tant que segments d'activité primaires. Les critères appliqués pour l'identification des segments d'activité secondaires ont été déterminés, entre autres, par les modalités au travers desquelles la direction gère le Groupe et attribue les responsabilités de gestion. En particulier, ces critères se basent sur le regroupement par zone géographique, défini en fonction de l'emplacement des activités du Groupe ; ainsi, les ventes identifiées suivant cette segmentation sont déterminées par origine de facturation et non par marché de destination.

Les tableaux suivants indiquent les données liées aux produits et aux résultats et présentent des informations sur certains actifs et passifs relatifs aux secteurs d'activité du Groupe pour les exercices clôturés au 31 décembre 2012 et 2011.

États financiers consolidés du Groupe Fedon au 31.12.2012



(montants en milliers d'euros)

31 décembre 2012	Secteur optique	% sur recettes	Autres secteurs	% sur recettes	TOTAL	% sur recettes
Produits						
Total produits	56.306	100%	4.222	100%	60.528	100%
<i>% sur total</i>	<i>93,03%</i>		<i>6,97%</i>			
Résultats						
Ebit	5.696	10,12%	(1.786)	-42,30%	3.909	6,46%
<i>% sur total</i>	<i>145,68%</i>		<i>-45,68%</i>			
Charges financières nettes					(1.045)	-1,73%
Bénéfice (perte) avant impôts et intérêts minoritaires					2.864	5,03%
Impôts sur les bénéfices et intérêts minoritaires					(556)	-0,92%
Bénéfice net de l'exercice					2.308	3,81%
Actifs et passifs						
Actifs du secteur	35.925		3.842		39.768	
Actifs non répartis					5.286	
Total actifs	35.925		3.842		45.053	
Passifs du secteur	25.876		1.498		27.374	
Passifs non répartis					2.109	
Total passifs	25.876		1.498		29.483	
Autres informations sectorielles						
Investissements en immobilisations incorporelles	746		44		790	
Investissements en immobilisations corporelles	840		119		959	
Amortissements	1.722		129		1.852	

(montants en milliers d'euros)

31 décembre 2011	Secteur optique	% sur recettes	Autres secteurs	% sur recettes	TOTAL	% sur recettes
Produits						
Total produits	52.783	100%	4.157	100%	56.940	100%
<i>% sur total</i>	<i>92,70%</i>		<i>7,30%</i>			
Résultats						
Ebit	5.752	10,90%	(2.092)	-50,32%	3.660	6,43%
<i>% sur total</i>	<i>157,16%</i>		<i>-57,16%</i>			
Charges financières nettes					(947)	-1,66%
Bénéfice (perte) avant impôts et intérêts minoritaires					2.713	4,97%
Impôts sur les bénéfices et intérêts minoritaires					(1.294)	-2,27%
Résultat des actifs destinés à être cédés					-	0,00%
Bénéfice net de l'exercice					1.419	2,49%



Actifs et passifs			
Actifs du secteur	38.037	3.861	41.898
Actifs non répartis			3.690
Total actifs	38.037	3.861	45.588
<hr/>			
Passifs du secteur	28.868	1.136	30.004
Passifs non répartis			1.867
Total passifs	28.868	1.136	31.871
<hr/>			
Autres informations sectorielles			
Investissements en immobilisations incorporelles	294	238	532
Investissements en immobilisations corporelles	397	0	397
Amortissements	1.571	443	2.014

Zones géographiques

Les tableaux ci-après présentent des données relatives aux produits, suivant les zones géographiques du Groupe, pour les exercices clos au 31 décembre 2012 et 2011.

(montants en milliers d'euros)

31 décembre 2012	Italie	France	États-Unis	Autres	TOTAL
Produits					
Produits du secteur	15.522	2.461	2.269	40.276	60.528
<i>% sur total</i>	<i>25,64%</i>	<i>4,07%</i>	<i>3,75%</i>	<i>66,54%</i>	<i>100,00%</i>
Autres informations sectorielles					
Actifs du secteur	33.132	1.020	1.822	9.079	45.053
Total actifs	33.132	1.020	1.822	9.079	45.053
<hr/>					
Investissements en immobilisations incorporelles	790	-	-	-	790
Investissements en immobilisations corporelles	633	-	-	326	959

(montants en milliers d'euros)

31 décembre 2011	Italie	France	États-Unis	Autres	TOTAL
Produits					
Produits du secteur	29.128	4.611	6.164	17.037	56.940
<i>% sur total</i>	<i>51,16%</i>	<i>8,10%</i>	<i>10,83%</i>	<i>29,92%</i>	<i>100,00%</i>
Autres informations sectorielles					
Actifs du secteur	28.406	859	2.076	14.247	45.588
Total actifs	28.406	859	2.076	14.247	45.588
<hr/>					
Investissements en immobilisations incorporelles	528	-	-	4	532
Investissements en immobilisations corporelles	180	-	-	217	397



07. Immeubles, installations et machines

(montants en milliers d'euros)

31 décembre 2012	Terrains et constructions	Installations et machines	Outillage et mobilier	Imm. corp. en cours + autres actifs corporels	TOTAL
Au 1^{er} janvier, net des dotations aux amort. et dépréc.	7.068	3.116	1.047	20	11.250
Augmentations	53	673	200	32	959
Cessions	-	(870)	(132)	(27)	(1.029)
Dépréciations	-	(254)	-	-	(254)
Autres mouvements (utilisations)	-	542	135	23	700
Part d'amortissement de l'année	(190)	(654)	(368)	(19)	(1.232)
Différence de change - Coût historique	-	(33)	(12)	(12)	(57)
Différence de change -Provision	-	13	7	20	40
Au 31 décembre, net des dotations aux amort. et dépréc.	6.931	2.533	877	37	10.378
Au 1^{er} janvier					
Coût ou juste valeur	11.196	14.113	12.806	1.029	39.144
Dotations aux amort. et dépréc.	(4.128)	(10.997)	(11.759)	(1.009)	(27.893)
Valeur comptable nette	7.068	3.116	1.047	20	11.250
Au 31 décembre					
Coût ou juste valeur	11.249	13.884	12.862	1.022	39.016
Dotations aux amort. et dépréc.	(4.318)	(11.350)	(11.985)	(986)	(28.639)
Valeur comptable nette	6.931	2.533	877	37	10.378

(montants en milliers d'euros)

31 décembre 2011	Terrains et constructions	Installations et machines	Outillage et mobilier	Immcorp. en cours + autres actifs corporels	TOTAL
Au 1^{er} janvier, net des dotations aux amort. et dépréc.	7.243	3.685	1.289	84	12.301
Augmentations	-	222	173	2	397
Cessions	-	(445)	(89)	(31)	(566)
Autres mouvements (utilisations)	-	374	77	39	489
Variation périmètre de consolidation - Coût	15	-	-	(653)	(638)
Variation périmètre de consolidation - Provision	-	-	-	653	653
Dépréciations	-	(98)	-	-	(98)
Part d'amortissement de l'année	(191)	(713)	(401)	(71)	(1.376)
Différence de change - Coût historique	-	184	-	-	184
Différence de change -Provision	-	(92)	(2)	(2)	(97)
Au 31 décembre, net des dotations aux amort. et dépréc.	7.068	3.116	1.047	20	11.250
Au 1^{er} janvier					
Coût ou juste valeur	11.181	14.152	12.721	1.712	39.766
Dotations aux amort. et dépréc.	(3.937)	(10.467)	(11.432)	(1.628)	(27.465)
Valeur comptable nette	7.243	3.685	1.289	84	12.301



Au 31 décembre

Coût ou juste valeur	11.196	14.113	12.806	1.029	39.144
Dotations aux amort. et dépréc.	(4.128)	(10.997)	(11.759)	(1.009)	(27.893)
Valeur comptable nette	7.068	3.116	1.047	20	11.250

Dans l'ensemble, le poste est passé de 11 250 milliers d'euros en 2011 à 10 378 milliers d'euros en 2012, en baisse de 872 milliers d'euros.

En cours d'exercice, le Groupe a effectué des investissements en installations, machines et outillage conformément au programme de développement du secteur de la maroquinerie.

La valeur d'entrée des biens corporels détenus en crédit-bail financier au 31 décembre 2012 s'élève à 201 milliers d'euros (2011 : 281 milliers d'euros), et concerne les installations, les machines et le matériel électronique.

08. Immeubles de placements

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Au 1^{er} janvier		
Coût	1.342	1.366
Dotations aux amort. et dépréc.	(170)	(135)
Autres mouvements		
Valeur comptable nette	1.172	1.231
Augmentations	-	-
Cessions	-	(24)
Part d'amortissement de l'année	(35)	(35)
Au 31 décembre		
Coût	1.342	1.342
Dotations aux amort. et dépréc.	(205)	(170)
Solde final au 31 décembre	1.137	1.172

Les immeubles de placement sont évalués au coût amorti. Ils sont amortis sur la base de l'estimation de leur durée d'utilité correspondant à 33 ans.

Les immeubles de placement comprennent un bâtiment à usage industriel et le terrain correspondant sis à Herne (Allemagne), appartenant à la société contrôlée Kapunkt, et une habitation à usage civil appartenant à la société mère.

Les valeurs de marché de ces investissements sont supérieures à leur valeur d'entrée vu la réévaluation générale du marché immobilier au cours de ces dernières années.



09. Actifs incorporels

(montants en milliers d'euros)

31 décembre 2012	Écart d'acquisition	Frais de recherche et développement	Brevets, software, marques	Immobil. en cours et autres immobilisations	TOTAL
Au 1^{er} janvier, net des dotations aux amort. et dépréc.	302	326	131	93	852
Augmentations	-	300	410	80	790
Cessions	-	-	(15)	-	(15)
Dépréciations	-	(15)	-	(5)	(19)
Autres mouvements	-	-	14	-	14
Part d'amortissement de l'année	-	(360)	(224)	-	(585)
Reclassements	-	52	37	(89)	-
Différence de change - Coût historique	-	-	(3)	0	(2)
Différence de change -Provision	-	(0)	3	(0)	1
Au 31 décembre, net des dotations aux amort. et dépréc.	302	304	353	80	1.037
Au 1^{er} janvier					
Coût ou juste valeur	1.148	3.877	3.712	1.466	10.202
Dotations aux amort. et dépréc.	(846)	(3.550)	(3.581)	(1.373)	(9.350)
Valeur comptable nette	302	326	131	93	852
Au 31 décembre					
Coût ou juste valeur	1.148	4.213	4.142	1.453	10.956
Dotations aux amort. et dépréc.	(846)	(3.911)	(3.789)	(1.373)	(9.918)
Valeur comptable nette	302	303	353	80	1.037

(montants en milliers d'euros)

31 décembre 2011	Écart d'acquisition	Frais de recherche et développement	Brevets, software, marques	Immobil. en cours et autres immobilisations	TOTAL
Au 1^{er} janvier, net des dotations aux amort. et dépréc.	302	456	103	236	1.096
Augmentations	-	293	146	93	532
Cessions	-	(162)	(83)	-	(245)
Autres mouvements	-	137	80	-	217
Dépréciations	-	(44)	-	(100)	(144)
Part d'amortissement de l'année	-	(393)	(124)	(86)	(603)
Reclassements	-	40	10	(50)	(0)
Au 31 décembre, net des dotations aux amort. et dépréc.	302	327	131	93	852
Au 1^{er} janvier					
Coût ou juste valeur	1.148	3.750	3.639	1.522	10.060
Dotations aux amort. et dépréc.	(846)	(3.294)	(3.537)	(1.287)	(8.963)
Valeur comptable nette	302	456	103	236	1.096
Au 31 décembre					
Coût ou juste valeur	1.148	3.877	3.712	1.466	10.202
Dotations aux amort. et dépréc.	(846)	(3.550)	(3.581)	(1.373)	(9.350)
Valeur comptable nette	302	326	131	93	852



La valeur nette totale des immobilisations incorporelles est passée de 852 milliers d'euros en 2011 à 1 037 milliers d'euros en 2012. Les frais internes capitalisés s'élèvent à 322 milliers d'euros. De plus, des investissements ont été réalisés en software relatifs à la nouvelle version du système informatique Oracle JDE Enterprise One et dans le développement, en collaboration avec un organisme de recherche universitaire, d'une nouvelle plateforme software sur technologie Web pour la gestion de la chaîne logistique et de l'internationalisation du business pour un montant total de 387 milliers d'euros.

10. Test de dépréciation d'actifs incorporels à durée de vie indéterminée

L'écart d'acquisition résultant des regroupements d'entreprises, réalisés au cours de l'exercice et des exercices précédents, en ce qui concerne l'acquisition des sociétés contrôlées East Coast S.r.l. (Roumanie) et Fedon Printing S.r.l. (Italie) (mise en liquidation par la suite), a été affecté à différentes Unités Génératrices de Trésorerie, qui représentent des secteurs distincts, afin de contrôler l'éventuelle perte de valeur.

Depuis le début de l'exercice 2004, l'écart d'acquisition n'est plus amorti et est soumis annuellement à un test de perte de valeur (*impairment test*).

Le montant recouvrable a été déterminé sur la base de la valeur d'utilisation. Pour le calcul de la valeur correspondante, on a utilisé la projection des flux de trésorerie issue du programme financier approuvé par les administrateurs qui couvre une période de trois ans.

Le test de dépréciation effectué par la Société n'a pas fait apparaître la nécessité de procéder à la dépréciation du poste écart d'acquisition, confirmant ainsi les montants reportés au bilan.

La valeur comptable de l'écart d'acquisition affecté aux Unités Génératrices de Trésorerie est indiquée dans le tableau suivant :

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Unité Production	302	302
Total écart d'acquisition	302	302

11. Autres actifs non courants

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Participations dans d'autres entreprises	106	68
Dépôts de garantie	278	332
Total autres actifs non courants	384	399

Les dépôts de garantie versés au titre des contrats de location ne rapportent pas d'intérêts.



12. Stocks

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Matières premières (au coût)	3.385	3.413
Travaux en cours (au coût)	666	1.150
Produits finis (au coût)	8.789	7.095
Provision pour dépréciation des stocks	(814)	(1.764)
Acomptes	551	799
Total Stocks	12.576	10.693

Le poste « Stocks » passe de 10 693 milliers d'euros en 2011 à 12 576 milliers d'euros lors de l'exercice 2012. Cette variation est liée à la hausse du chiffre d'affaires.

Ci-dessous sont exposés les mouvements de provision pour dépréciation de stocks au cours des années 2012 et 2011 :

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Provision pour dépréciation des stocks au 1 ^{er} janvier	1.764	1.560
Provisions	-	381
Reclassements	-	204
Reprise de provision	(950)	(381)
Provision pour dépréciation des stocks 31 décembre	814	1.764

13. Créances clients et autres créances

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Créances commerciales :		
Créances commerciales	8.779	12.547
Total créances commerciales	8.779	12.547
Autres créances :		
Acomptes pour services à recevoir	543	799
Autres	2.188	1.986
Total autres créances	2.731	2.785
Total global	11.510	15.332

La diminution des créances commerciales enregistrée en cours d'exercice à hauteur de 3 768 milliers d'euros, en présence d'une hausse du chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente, est due principalement à la cession pro-soluto des créances de certains clients importants. Le montant des créances cédées à la société d'affacturage et non encore encaissées par celle-ci au 31 décembre 2012 s'élève à 8 870 milliers d'euros.

Les créances commerciales ne rapportent pas d'intérêt et ont généralement une échéance à 90-120 jours.

Les créances sur clients sont comptabilisées, nettes des provisions pour dépréciation des comptes de tiers, pour un montant de 430 milliers d'euros. Les mouvements de provision pour dépréciation des comptes de tiers de l'exercice sont les suivants :



(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Provision pour dépréciation des comptes de tiers au 1 ^{er} janvier	793	635
Provisions	92	224
Reprise de provision	(455)	(66)
Provision pour dépréciation des comptes de tiers au 31 décembre	430	793

Au 31 décembre 2012, l'analyse des créances commerciales, par groupe d'échéance, est la suivante :

TOTAL 2012	En cours	< 30 jours	30-60 jours	60-90 jours	90-120 jours	> 120 jours
8.779	7.401	468	227	126	152	405
TOTAL 2011	En cours	< 30 jours	30-60 jours	60-90 jours	90-120 jours	> 120 jours
12.547	10.570	648	395	153	157	625

14. Créances fiscales

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Impôts directs	721	79
Taxe sur la valeur ajoutée	1.609	562
Total Créances fiscales	2.331	641

15. Actifs financiers à la juste valeur

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Obligations cotées	350	362
Actions cotées	20	25
Total actifs financiers à la juste valeur	370	387

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des opérations effectuées par la société contrôlée luxembourgeoise Fedon Industries S.A. en actions ordinaires et obligations cotées sur des marchés réglementés.

La juste valeur de ces titres a été déterminée sur la base des cours du marché à la date de clôture de l'exercice.

16. Trésorerie et équivalents de trésorerie

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Dépôts bancaires à vue et encaisse	2.723	2.188
Dépôts bancaires à court terme	37	24
Total Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.760	2.212

Les dépôts bancaires à court terme sont rémunérés à un taux variable basé sur les taux journaliers appliqués aux dépôts bancaires.

La juste valeur de la trésorerie s'élève à 2 760 milliers d'euros (2011 : 2 212 milliers d'euros).



17. Capital social et réserves

Capital Social

Au 31 décembre 2012, le capital social est constitué de 1 900 000 actions ordinaires, entièrement souscrites et libérées, d'un montant nominal de 2,58 euros chacune.

À l'occasion des augmentations de capital gratuites, effectuées au cours des années 1983, 1987 et 1992, la Société a utilisé les réserves suivantes qui, en cas de distribution, contribuent à la formation du bénéfice imposable de la Société :

Réserve de réévaluation Loi n° 413/91	186.483
Réserve de réévaluation Loi n° 130/83	14.444
Réserve de réévaluation Loi n° 72/83	<u>248.688</u>
TOTAL	449.615

Sur ces réserves ainsi que sur la part distribuable résiduelle, comme indiqué ci-dessus, aucun impôt différé n'a été affecté puisque les administrateurs estiment qu'il est peu probable que les conditions nécessaires à leur imposition se réalisent.

Réserve légale

Le solde de la réserve légale de la société mère au 31 décembre 2012 s'élève à 980 milliers d'euros et n'est pas augmenté car il a atteint la limite fixée par l'art. 2430 du Code civil.

Réserve pour écarts de conversion

Cette réserve est utilisée pour enregistrer les différences de change découlant de la traduction des bilans des sociétés contrôlées étrangères.

Autres réserves

Le poste « Autres réserves » se compose des réserves générées par les comptabilisations sur la base des principes IAS/IFRS et par la réserve d'apport en capital des actionnaires. En date du 27 avril 2012, l'assemblée des actionnaires a délibéré la couverture des pertes existantes par l'utilisation des réserves disponibles.

Report résultats antérieurs

Le poste « Report résultats antérieurs » se compose des provisions pour bénéfices non distribués lors des précédents exercices pour 1 489 milliers d'euros.

Le nombre d'actions propres détenues au terme de l'exercice s'élève à 47 113. Les mouvements correspondants d'achat et de vente, qui ont eu lieu en cours d'exercice et qui n'ont eu aucun effet sur le compte de résultat, sont les suivants :

	Nombre d'actions	Valeur nominale (milliers d'euros)	Participation % capital social
Situation au 1^{er} janvier 2012	46.841	112	2,47%
Achats	2.307	6	0,12%
Ventes	(2.035)	(5)	-0,11%
Situation au 31 décembre 2012	47.113	113	2,48%



Les parts des capitaux propres revenant aux intérêts minoritaires représentent la part des capitaux propres et du résultat de l'exercice des intérêts minoritaires présents dans la société contrôlée Hawk Automazioni S.r.l. en liquidation. Au 30 décembre 2011, la société a été mise en liquidation et enregistre une valeur négative égale à 76 milliers d'euros, en raison de la part de la perte d'exercice des intérêts minoritaires.

18. Financements à court et moyen-long terme

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Financements à court terme :		
- Découverts bancaires	5.735	8.945
- Financements bancaires (part courante)	740	719
- Financement lié au crédit-bail	183	176
Total Financements à court terme	6.657	9.840
Prêts et financements à moyen/long terme :		
- Financements bancaires (part M/L)	1.365	2.102
- Financement lié au crédit-bail	2.488	2.666
- Autres financements	506	-
Total Financements à moyen/long terme	4.358	4.768

Découverts bancaires

Les découverts bancaires ne sont pas assortis de garantie réelle ou personnelle. Ils englobent également les formes auto-amortissables et de caisse.

Financements bancaires à moyen-long terme

Le tableau suivant indique la répartition par date d'échéance des financements bancaires à moyen / long terme au 31 décembre 2012 :

Établissement bancaire	Date de souscription	Montant nominal	Taux	Durée	Montant au bilan 31/12/2012	dont à court terme	dont à moyen/long terme
BANCA ANTONVENETA	31/01/2007	450	4,34+0,90	5 ans	16	16	-
BANCA ANTONVENETA	15/11/2006	4.000	Euribor 3m+1,05	7 ans	1.796	607	1.189
MONTE DEI PASCHI DI SIENA (*)	23/03/2010	628	HKD taux préférentiel -1 %	5 ans	293	117	176
(*) 6.000.000 HK\$ montant initial		5.078			2.105	740	1.365

Tous les financements prévoient un tableau d'amortissement avec remboursement des mensualités.



Financements liés au crédit-bail

Ceux-ci sont liés à l'opération de sale and lease back dans le chef de la société mère conclue en février 2009 dont le contrat a une durée de 18 ans pour 4 080 milliers d'euros qui, nette du maxi loyer, s'élève à un montant net de 3 100 milliers d'euros. Cette opération s'est conclue sur l'immeuble dénommé « ex Gefide », situé à Pieve d'Alpago, et est assortie d'une garantie de l'actionnaire de référence, Monsieur Callisto Fedon, d'un montant de 500 mille euros échéant en février 2014. De plus, il faut signaler la dette résiduelle relative aux mensualités non échues des contrats de crédit-bail stipulés pour l'achat de biens comptabilisés au bilan selon la méthode financière.

Autres financements

Ils se réfèrent à un prêt bonifié demandé par la Société mère pour la réalisation d'un programme de développement commercial dans les pays sis en dehors du territoire de l'Union européenne, en vertu de la Loi du 6.8.2008, n° 133, art. 6, al. 2, lettre a), avec Simest SpA, d'un montant équivalant à 1 685 125,00 euros à rembourser en sept ans, avec deux ans de période d'anticipation. Ce prêt bonifié est garanti par un cautionnement. En date du 31 décembre 2012, un premier acompte de 506 mille euros a été versé, assorti du cautionnement correspondant de la Banca Popolare di Vicenza.

19. Provisions pour risques et charges

(montants en milliers d'euros)	Provisions indemnités fin de mandat	Provisions pour indemnités de rupture de contrats d'agents	Autres provisions	Total
au 31 décembre 2010	53	78	536	667
Provisions de l'exercice	-	16	27	43
Utilisations	(53)	(1)	(70)	(124)
au 31 décembre 2011	-	93	492	586
Provisions de l'exercice	-	15	76	91
Utilisations	-	-	(219)	(220)
Intérêts actualisation	-	3	-	3
au 31 décembre 2012	-	111	349	460

Provisions pour indemnités de fin de mandat

Les « provisions pour indemnités de fin de mandat » se réfèrent à l'indemnité octroyée aux administrateurs conformément au mandat prévu par les statuts de la Société.

Provisions pour indemnités de rupture de contrats d'agents

Les « provisions pour indemnités de rupture de contrats d'agents » sont allouées sur la base des dispositions des législations et des accords économiques collectifs concernant les situations d'interruption du mandat conféré aux agents. Ce passif à moyen/long terme est actualisé sur la base d'un taux d'intérêt de 4 %.



Autres provisions :

Provisions pour litiges en cours

Les « provisions pour litiges en cours » contiennent les provisions pour couvrir un risque maximum lié à deux litiges en cours : le premier litige concerne une salariée qui conteste son licenciement pour un risque de 15 mille euros, et le second litige concerne un contrat de conseil pour un risque maximal de 75 milliers d'euros.

Provisions pour retours Giorgio Fedon 1919

Les « provisions pour retours Giorgio Fedon 1919 » contiennent les provisions à hauteur de 100 milliers d'euros pour d'éventuels retours de la marque Giorgio Fedon 1919.

Provisions pour risques de personnel

Les « provisions pour risques de personnel » contiennent les provisions d'un montant de 25 mille euros pour litiges avec le personnel.

Autres provisions

Les autres provisions se réfèrent principalement à la provision effectuée par la société contrôlée Genetier SAS pour certains litiges existants, qui ont connu une issue positive en cours d'année, et à la provision effectuée par la société mère de la juste valeur des dérivés.

20. Avantages du personnel

Le tableau suivant indique la composition des avantages du personnel au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011 :

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Indemnités de fin de contrat	2.927	2.634
Fonds de retraite	123	126
Fonds d'indemnités de préretraite des salariés	9	10
Total avantages du personnel	3.059	2.769

Indemnités de fin de contrat

Le tableau suivant indique les mouvements des indemnités de fin de contrat au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011 :

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Indemnités de fin de contrat conformément à la norme IAS 19 en début de période	2.634	2.699
Utilisation des indemnités de fin de contrat	(443)	(220)
Provisions de l'exercice	561	132
Coût financier	69	74
Écarts actuariels	106	(51)
Indemnités de fin de contrat conformément à la norme IAS 19 en fin de période	2.927	2.634



Avec l'adoption des nouvelles normes internationales IFRS et plus particulièrement de la norme IAS 19, les indemnités de fin de contrat sont considérées comme une obligation à prestations définies où le passif est évalué sur la base de techniques actuarielles.

La valeur de la provision pour indemnités de fin de contrat a été correctement déterminée par le Groupe en appliquant les méthodologies actuarielles. L'évaluation du passif est effectuée par des actuaires indépendants en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Les parts des indemnités de fin de contrat transférées dans le Fonds de trésorerie auprès de l'INPS (Institut national de la prévoyance sociale) à la suite des modifications apportées par la loi budgétaire n° 296/06 sont inscrites à l'actif.

Dans le cadre du calcul actuariel de la provision pour indemnités de fin de contrat, la Société a utilisé le calcul effectué par un actuaire indépendant qui en a déterminé la valeur sur la base des indicateurs suivants :

- taux de mortalité : l'actuaire a utilisé les données provenant de récentes études sur la survie effectuées par l'ANIA, qui ont mené à la constitution d'une nouvelle base démographique dénommée IPS 55. Ces études se fondent sur une projection de la mortalité de la population italienne durant la période 2001-2051 effectuée par l'ISTAT en adoptant une approche de type age-shifting afin de simplifier la gestion des tables par génération ;
- taux d'invalidité : les probabilités annuelles de fin de service en raison d'une invalidité ont été établies sur la base des données publiées par l'INPS en 2000 ;
- probabilité annuelle de fin de service pour d'autres causes : estimée à 3 %, déterminée sur la base de l'évolution historique de ce paramètre au sein de la Société ;
- probabilité annuelle de demande d'indemnités de fin de contrat anticipées : estimée à 0 %, déterminée sur la base de l'évolution historique de ce paramètre au sein de la Société ;
- taux d'intérêt annuel : estimé à 4 %, sur la base de l'évolution prévue de la courbe des taux au cours de la période donnée ;
- taux d'inflation annuel : estimé à 2 % au cours de la période donnée.

Fonds de retraite

De plus, le Groupe possède auprès de sa société contrôlée allemande Kapunkt GmbH un plan de retraite à prestations définies, basé sur la rétribution finale, qui couvre l'ensemble de son personnel. Le plan prévoit le versement de cotisations à un fonds administré séparément.

Fonds d'indemnités de préretraite des salariés

Le fonds d'indemnités de préretraite des salariés se réfère à la charge que la société contrôlée Genetier SAS devra verser à ses salariés si, lorsqu'ils auront atteint l'âge de la retraite, ceux-ci devaient encore travailler dans la société contrôlée.

Avec l'adoption des normes IFRS, l'indemnité de préretraite rentre dans le cas d'espèce des autres avantages à long terme envers le personnel à comptabiliser conformément à la norme IAS 19 et, par conséquent, le passif correspondant est évalué sur la base de techniques actuarielles.

Les bénéfices et les pertes actuariels sont comptabilisés immédiatement.



Le tableau suivant indique les mouvements du fonds d'indemnités de préretraite des salariés au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011 :

	31/12/2012	31/12/2011
Au 1^{er} janvier	9	9
Provisions	1	1
Utilisations	-	-
Au 31 décembre	10	10

21. Dettes commerciales et autres dettes (courantes)

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Dettes commerciales	10.718	10.137
Dettes envers le personnel	1.344	1.235
Dettes envers des organismes de prévoyance	586	637
Autres dettes	651	619
Total Dettes commerciales et autres dettes (courantes)	13.300	12.627

La variation des dettes commerciales est liée à la hausse du chiffre d'affaires.

Les dettes commerciales ne rapportent aucun intérêt et sont normalement dues à 90 jours.

Les dettes envers le personnel se réfèrent aux salaires du mois précédant la clôture de la période et sont payables au cours du mois suivant, ainsi qu'à des primes reconnues à certaines catégories de salariés. Les dettes pour vacances et permis se réfèrent aux vacances et permis passés et non pris par les salariés à la date de référence. Ces dernières dettes incluent les cotisations correspondantes.

Les dettes envers les organismes de prévoyance se réfèrent aux dettes envers des organismes pour des contributions sociales relatives à l'exercice.

22. Dettes fiscales

Le poste Dettes fiscales se compose principalement de la dette liée à l'impôt IRES pour 203 milliers d'euros, à l'impôt IRAP pour 340 milliers d'euros, totalement couvert par les acomptes versés en cours d'année.

23. Autres actifs et passifs courants

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Actifs de régularisation	191	192
Total autres actifs courants	191	192
Autres dettes fiscales	368	358
Passifs de régularisation	180	39
Total autres passifs courants	548	397



24. Bénéfice (perte) par action

Le bénéfice (perte) de base par action est calculé(e) en divisant le bénéfice (perte) net(te) de l'année distribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année, net des actions propres.

Le bénéfice par action dilué est calculé en divisant le bénéfice net distribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère (après avoir déduit les intérêts sur les obligations convertibles) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année et de celles découlant potentiellement de la conversion de toutes les obligations convertibles. Ci-après figurent les bénéfices et les informations relatifs aux actions utilisées afin de calculer le bénéfice de base par action et le bénéfice dilué :

	31/12/2012	31/12/2011
Bénéfice (perte) distribuable aux actionnaires ordinaires découlant de la gestion des actifs d'exploitation	2.308	1.419
Bénéfice (perte) net(te) distribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère à titre de bénéfice dilué par action	2.308	1.419
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires comprenant les actions à titre de bénéfice de base par action	1.900.000	1.900.000
Nombre moyen pondéré d'actions propres	47.113	46.841
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (à l'exclusion des actions propres) à titre de bénéfice de base par action	1.852.887	1.853.159
Effet de la dilution :		
Bénéfice (perte) par action		
- base	1,25	0,77
- dilué	1,25	0,77

Il n'y a pas eu d'autres opérations sur les actions ordinaires ou sur de potentielles actions ordinaires entre la date de référence du bilan et la date de rédaction du bilan.

25. Engagements

Engagements de crédit-bail opérationnel – le Groupe en tant que bailleur

Le Groupe a établi des contrats de crédit-bail commercial pour son propre portefeuille d'investissements immobiliers, représenté par des bureaux et des constructions pour la production non utilisés directement par le Groupe. Tous les crédits-baux incluent une clause qui permet la réévaluation du loyer sur base annuelle aux conditions du marché.

Les loyers futurs liés à des contrats de crédit-bail opérationnel non résiliables, existants au 31 décembre, sont les suivants :

Engagements de crédit-bail opérationnel – le Groupe en tant que bailleur

(montants en milliers d'euros)	2012	2011
Jusqu'à un an	184	88
À plus d'un an et jusqu'à cinq ans	536	-
Total Engagements	720	88



Engagements de crédit-bail opérationnel - le Groupe en tant que locataire

Le Groupe a établi des contrats de crédit-bail opérationnel pour certains immeubles, parmi lesquels certains sont à usage commercial (magasins de marque Giorgio Fedon 1919). Les locations immobilières ont une durée de vie moyenne comprise entre 1 et 6 ans, les crédits-baux entre 1 et 5 ans avec clause de reconduction. Les reconductions sont une option de chaque société qui détient les biens.

Les loyers futurs liés à des contrats de crédit-bail opérationnel non résiliables, existants au 31 décembre, sont les suivants :

Engagements de crédit-bail opérationnel - le Groupe en tant que locataire

(montants en milliers d'euros)	2012	2011
Jusqu'à un an	1.346	1.081
À plus d'un an et jusqu'à cinq ans	1.507	1.403
Total Engagements de crédit-bail opérationnel	2.853	2.484

Cautionnements et garanties

Le tableau ci-après reprend le détail des cautionnements et des garanties émis par la Société mère en faveur de tiers :

(montants en milliers d'euros)

Cautionnements

Banca Nazionale del Lavoro en faveur de SIMEST	Euros	600
Banca Nazionale del Lavoro en faveur de GECITER	Euros	170
Banca Popolare di Vicenza en faveur de SIMEST	Euros	537

Garanties prises par la Banque pour le compte de la Société mère

Ordre de crédit Cassa di Risparmio del Veneto à Fedon Far East	Euros	1.500
Ordre de crédit Unicredit SpA à Fedon Far East	USD	1.500

26. Information sur les parties liées

Rémunération des administrateurs

(montants en milliers d'euros)		31/12/2012	31/12/2011
Fedon Callisto	Président et administrateur délégué	480	545
Fedon Italo	Administrateur	24	24
Piergiorgio Fedon	Administrateur	24	24
Da Col Angelo	Administrateur	24	24
Franco Andreetta	Administrateur	24	24
Total Rémunération des administrateurs		576	641

Les rémunérations susmentionnées sont des rémunérations brutes auxquelles doivent s'ajouter les frais accessoires à charge de la Société.

La rémunération du président et administrateur délégué est constituée de 48 milliers d'euros délibérés par l'assemblée en date du 30 avril 2010, 252 milliers d'euros délibérés par le Conseil d'administration en tant que rémunération des administrateurs assumant des fonctions opérationnelles particulières et 245 milliers d'euros comme rémunération variable liée aux résultats de l'exercice.



Enfin, les informations sur les participations détenues par les membres des organes d'administration, dans la Société même, sont fournies ci-après :

Nom et Prénom	Société	Nombre d'actions détenues à la fin de l'exercice précédent	Nombre d'actions détenues à la fin de l'exercice en cours
Fedon Callisto	Giorgio Fedon SpA	477.274	477.274
Fedon Italo	Giorgio Fedon SpA	155.594	155.594
Piergiorgio Fedon	Giorgio Fedon SpA	246.854	246.854
Da Col Angelo	Giorgio Fedon SpA	31.563	31.563
Total		911.285	911.285

Il s'agit d'actions détenues par les administrateurs, à la fois directement et par l'intermédiaire de sociétés fiduciaires.

Rémunération des commissaires aux comptes et des secrétaires

La rémunération des commissaires aux comptes et des secrétaires pour l'année 2012 s'élève à 67 milliers d'euros (2011 : 55 milliers d'euros).

27. Gestion du risque financier : Objectifs et critères

Les principaux instruments financiers du Groupe, autres que les produits dérivés, comprennent les financements bancaires, les crédits-baux financiers, les dépôts bancaires à vue et à court terme. Le principal objectif de ces instruments est de financer les activités opérationnelles du Groupe. Le Groupe possède différents autres instruments financiers, comme des dettes fournisseurs et des créances commerciales, découlant des activités opérationnelles.

En accord avec la politique du Groupe, aucun des produits dérivés détenus ne l'est à des fins spéculatives.

Les critères comptables du Groupe liés aux dérivés sont indiqués dans la note n° 5.

Les principaux risques générés par les instruments financiers du Groupe sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit et le risque de liquidité. Le Conseil d'administration réexamine et détermine périodiquement les politiques à adopter afin de gérer ces risques.

Les modalités de gestion de ces risques sont décrites ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé tire son origine à la fois des dettes financières à court terme et des dettes financières à moyen/long terme. Puisque la plus grande partie de la dette est à taux variable, les variations des taux d'intérêt du marché influencent le coût des différentes formes de financement en ayant une incidence sur le niveau des charges financières du Groupe.



Le tableau suivant indique la sensibilité du bénéfice de la Société avant impôts, à la suite des variations des taux d'intérêt auxquelles on peut raisonnablement s'attendre, en maintenant constantes toutes les autres variables.

	Augmentations/ Diminutions en pourcentage	Effet sur le chiffre d'affaires avant impôts
2012		
Euros	+15	(69)
Euros	-10	34
2011		
Euros	+15	(39)
Euros	-10	78

Risques de change

Le Groupe opère au niveau international et s'expose donc au risque de change. La gestion centralisée est confiée à la société mère qui a la charge d'examiner et de contrôler l'évolution des soldes et d'évaluer l'éventuelle conclusion de contrats adaptés à des fins de couverture.

La principale devise, en dehors de la zone euro dans laquelle opère le Groupe, est le dollar américain.

Au cours de l'année 2012, la société mère a mis en œuvre des instruments financiers pour la couverture des flux financiers en devise.

Risque de variation du prix des matières premières

L'exposition du Groupe au risque de prix est minime, si ce n'est indirectement par les variations des marchés pétrolier et sidérurgique.

Risque de crédit

Le Groupe a pour politique d'appliquer aux clients qui en font la demande des conditions de paiement échelonné liées à des ouvertures de crédit. De plus, le solde des crédits fait l'objet d'un contrôle continu en cours d'exercice de façon à ce que le montant des encours ne dépasse jamais le montant des crédits octroyés. Toutefois, il existe des concentrations significatives de risque de crédit dans le Groupe, même si celles-ci se réfèrent à des contreparties de premier plan actives dans le secteur de la lunetterie. Un autre facteur de risque est la distribution de produits pour l'optique et de produits de maroquinerie dans le canal du détail, traditionnellement constitué d'opérateurs de petites dimensions qui, principalement en période de difficulté économique générale, ne sont pas solvables, ou la distribution dans des pays exposés à des risques significatifs d'insolvabilité. Dans ces cas, le Groupe contrôle rigoureusement les positions les plus risquées et adapte, de façon continue et opportune, les provisions pour dépréciation de compte de tiers.

Risque de liquidité

Le Groupe veille constamment au maintien de l'équilibre et de la flexibilité entre les sources de financement et d'utilisation.



Les deux principaux facteurs qui influencent la liquidité du Groupe sont d'une part les ressources générées ou absorbées par les activités opérationnelles ou d'investissement et, d'autre part, les caractéristiques d'échéance et de renouvellement de la dette.

Les besoins en liquidités sont contrôlés par la fonction centrale de la société mère dans l'optique de garantir un repérage efficace des ressources financières ou un investissement adapté des éventuelles liquidités.

Le tableau suivant résume la durée des passifs financiers du Groupe au 31.12.2012 sur la base des paiements contractuels non actualisés :

2012	À vue	< 3 mois	3 – 12 mois	1 – 5 ans	> 5 ans	TOTAL
Emprunts	-	196	544	1.365	-	2.105
Découverts bancaires	-	5.234	501	-	-	5.735
Dettes commerciales et autres dettes	2.581	7.370	3.348	-	-	13.299
Autres passifs financiers :	-	43	138	1.116	1.879	3.176
2011	À vue	< 3 mois	3 – 12 mois	1 – 5 ans	> 5 ans	TOTAL
Emprunts	8	95	597	2.129	-	2.829
Découverts bancaires	-	4.155	4.790	-	-	8.945
Dettes commerciales et autres dettes	2.430	6.916	3.281	-	-	12.627
Autres passifs financiers :	-	44	136	786	1.876	2.842

Au 31 décembre 2012, le Groupe disposait de lignes de crédit non utilisées pour un montant approximatif de 10 715 milliers d'euros.

Gestion du capital

L'objectif de la gestion du capital du Groupe est de garantir le maintien des niveaux adaptés des indicateurs de capital de façon à soutenir l'activité et à maximiser la valeur pour les actionnaires.

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Emprunts	11.016	14.608
Dettes commerciales et autres dettes	13.300	12.627
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(2.760)	(2.212)
Actifs financiers à la juste valeur	(370)	(387)
Dette nette	21.186	24.637
Capital	15.646	13.792
Bénéfice net non distribué	0	0
Total capital	15.646	13.792
Capital et dette nette	36.831	38.429
Rapport dette/capital	58%	64%



28. Instruments financiers

Juste valeur

Le tableau suivant présente une comparaison entre la valeur comptable et la juste valeur par catégorie de tous les instruments financiers du Groupe inscrits au bilan à une valeur différente de la juste valeur, y compris ceux classés comme opérations destinées à être cédées.

(montants en milliers d'euros)	Valeur comptable	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur
	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011
Actifs financiers :				
Liquidités	2.760	.212	2.760	2.212
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	370	387	370	387
Autres actifs financiers (à long terme)	384	399	384	399
Total Actifs financiers	3.513	2.998	3.513	2.998
Passifs financiers :				
Découverts bancaires	5.735	8.945	5.735	8.945
Financements à taux variable	1.889	2.605	1.889	2.605
Financements à taux fixe	216	216	216	216
Financements pour biens en crédit-bail	2.670	2.842	2.670	2.842
Autres financements	506	-	506	-
Total Passifs financiers	11.016	14.608	11.016	14.608

La juste valeur des financements a été calculée en actualisant les flux de trésorerie attendus aux taux d'intérêt en vigueur.

Les dépôts bancaires à court terme sont rémunérés à un taux variable basé sur les taux quotidiens appliqués aux dépôts bancaires. Par conséquent, la juste valeur correspondante est équivalente à la valeur nominale.

La juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction a été déterminée sur la base des cotations des titres sur le marché à la date de clôture de l'exercice.

Instruments financiers

L'excédent de liquidités a été investi dans des instruments financiers de type traditionnel comme les actions et les obligations à court et moyen terme et de façon très défensive.

Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, la société mère a stipulé, en date du 10/11/2006, un instrument dérivé de type swap de taux d'intérêt qui prévoyait la transformation de l'indexation de la dette du taux variable à un taux fixe de 4,06 % pour toute la durée du contrat. Au 31 décembre 2007, la Société possédait un contrat d'IRS variable d'un montant nominal de 4 000 milliers d'euros, expirant au plus tard le 10/11/2013. Au cours de l'exercice 2008, cet instrument a été remanié avec un Collar avec Floor Knock in à amortissement, dont l'objectif est de neutraliser davantage les effets des variations futures du paramètre variable.

Ce dérivé possède toutes les caractéristiques d'un instrument de couverture du risque de taux d'intérêt, expressément lié à un financement et à son tableau d'amortissement et, en tant que tel, sa juste valeur au 31 décembre 2012, équivalant à 14 mille euros, a été inscrite dans les capitaux propres.



De la même manière, au cours de l'année 2009, la société mère a mis en place un instrument dérivé IRS multiphase pour un montant nominal de 3 000 milliers d'euros, expirant au plus tard le 30/10/2013. Ce contrat, destiné à couvrir les variations du taux d'intérêt, se réfère à l'opération de lease back immobilier qui s'est conclue en février 2009 pour un montant équivalent. Donc, ce dérivé possède toutes les caractéristiques d'un instrument de couverture du risque de taux d'intérêt, expressément lié à un financement et à son tableau d'amortissement et, en tant que tel, sa juste valeur équivalant à 120 milliers d'euros a été inscrite dans les capitaux propres.

Ainsi, la valeur totale de la réserve de couverture des flux de trésorerie au 31 décembre 2012 s'élève à 134 milliers d'euros, en diminution de 89 milliers d'euros par rapport à l'année précédente. Les effets fiscaux de ces postes sont repris au compte de résultat.

29. *Autres charges et produits*

Autres produits

(montants en milliers d'euros)	2012	2011
Produits sur exercices antérieurs	308	776
Plus-values nettes provenant de la vente d'immeubles, d'installations et de machines	5	18
Subventions publiques reçues	72	-
Produits divers	245	58
Revenus locatifs	116	88
Indemnité et indemnisation	61	4
Autres produits	68	35
Total Autres produits	874	979

Achats matières premières et fournitures

(montants en milliers d'euros)	2012	2011
Achat des matières premières, fournitures et produits finis	27.125	25.166
Variation stocks de matières premières et marchandises	(2.603)	(4)
Variation stocks produits finis et semi-finis	538	61
Total Achats matières premières et fournitures	25.060	25.223

Le poste « Achats des matières premières et fournitures » enregistre une diminution de 163 milliers d'euros qui, bien qu'en présence d'une hausse du chiffre d'affaires, relève de l'engagement du Groupe à améliorer ses stratégies d'achat, notamment celles liées aux matières premières qui avaient subi de fortes augmentations dans le courant de 2011.



Achat de prestation de services

(montants en milliers d'euros)	2012	2011
Travaux sous-traités	598	601
Transports et droits sur achats	3.577	2.767
Commissions et charges accessoires	861	913
Promotion, publicité et foires	960	933
Entretiens des biens de propriété	993	658
Dépenses d'énergie (électricité, gaz, eau)	774	648
Assurances	124	132
Rémunération des administrateurs	528	574
Rémunération des commissaires aux comptes	67	55
Conseils techniques et sociétaires	791	826
Services intérimaires et charges de personnel	408	304
Frais de déplacement	358	311
Cantine d'entreprise	155	135
Connexions réseau informatique	105	106
Autres achats de prestation de services	972	616
Total achat de prestation de services	11.271	9.579

Les achats de prestation de services enregistrent une augmentation de 1.692 milliers d'euros par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est due principalement à l'augmentation des frais supportés dans les postes transports et droits sur achat, services intérimaires et entretiens.

Redevances de crédit-bail

(montants en milliers d'euros)	2012	2011
Loyers	1.564	1.243
Locations	250	225
Autres redevances de crédit-bail	100	94
Total Redevances de crédit-bail	1.915	1.562

Les redevances de crédit-bail ont augmenté en 2012 de 353 milliers d'euros et sont principalement dues à la hausse du loyer (pour 175 milliers d'euros) de l'immeuble industriel où est sise Shenzhen Feidong (dont le contrat a par ailleurs été renouvelé jusqu'en 2017), à la location du nouveau magasin monomarque Giorgio Fedon 1919 dans la zone des départs de l'aéroport Marco Polo à Venise et aux augmentations du loyer (prévues contractuellement) des magasins monomarque de Paris et de Hong Kong (pour un montant total de 95 milliers d'euros).

Charges de personnel

(montants en milliers d'euros)	2012	2011
Salaires et appointements	13.959	12.452
Charges sociales	2.192	2.220
Indemnités de fin de contrat	561	389
Frais de retraite	3	3
Total charges de personnel	16.715	15.064



Par rapport à l'année précédente, les charges de personnel ont augmenté de 1 651 milliers d'euros. Cette augmentation est due d'une part à l'augmentation des charges de personnel dans la société contrôlée Shenzhen Feidong, en Chine, et d'autre part à la hausse des charges de personnel de la Société mère. Cette augmentation est due à son tour à la réévaluation des indemnités de fin de contrat par rapport aux différentes hypothèses actuarielles et économique-financières utilisées pour l'évaluation du fonds d'indemnités de fin de contrat au 31.12.2012 selon les dispositions de la norme IAS 19 et à la dynamique salariale imposée par les contrats nationaux et la politique de motivation du personnel.

	2012	2011
Dirigeants	7	7
Employés	178	175
Ouvriers	1.244	1.239
Total effectif du Groupe	1.429	1.421
Nombre moyen dans l'année	1.501	1.501

Autres provisions et autres charges

(montants en milliers d'euros)	2012	2011
Pertes sur exercices antérieurs	60	188
Moins-values nettes provenant de la vente d'immeubles, d'installations et de machines	8	3
Impôts et taxes autres que sur les bénéfices	341	319
Pertes sur créances	5	2
Provisions pour risques et charges	76	27
Provision pour dépréciation des créances	92	224
Autres provisions et autres charges d'exploitation	146	156
Total Autres provisions et autres charges	728	919

Les autres charges et provisions ont enregistré une diminution de 191 milliers d'euros par rapport à l'année précédente, notamment en raison d'une diminution des provisions pour dépréciation des comptes de tiers.

Correction des frais

	2012	2011
Constructions internes d'actifs corporels et incorporels	322	345
Total correction des frais	322	345

Ce poste concerne les capitalisations pour frais de personnel interne et de matériaux soutenus par la société mère pour certains projets de développement de nouveaux modèles d'étuis et de nouvelles lignes mode dans le secteur de la maroquinerie, et par la société Kapunkt pour la réalisation d'une site de commerce électronique.

Amortissements

(montants en milliers d'euros)	2012	2011
Amortissement des immobilisations incorporelles	585	603
Amortissement des immobilisations corporelles	1.267	1.411
Total amortissements	1.852	2.014



Dépréciations

(montants en milliers d'euros)	2012	2011
Dépréciation des immobilisations incorporelles	19	144
Dépréciation des actifs corporels	254	98
Total dépréciations	273	242

Une dépréciation des frais de développement des exercices précédents a été effectuée à hauteur de 19 milliers d'euros, car les conditions permettant leur capitalisation ne sont plus remplies ainsi qu'une dépréciation de 254 mille euros des immobilisations corporelles liées à l'équipement Adifos que le Conseil d'administration a décidé de déprécier en raison d'un manque de commandes.

Charges financières

(montants en milliers d'euros)	2012	2011
Financements et découverts en compte courant	367	517
Autres financements	6	1
Pertes de change réalisées	889	829
Pertes de change pour conversion au change de fin d'exercice	223	52
Charges financières sur avantages du personnel	69	74
Moins-values réalisées sur cession de titres	7	-
Autres charges financières	545	432
Total charges financières (sur coûts historiques)	2.105	1.905
Ajustement à la juste valeur des actifs financiers détenus à des fins de transaction	96	116
Total autres charges financières	2.202	2.021

Les charges financières ont enregistré une augmentation de 181 milliers d'euros par rapport à 2011. Cette augmentation est due principalement à une hausse des pertes de change présumées. Par contre, l'on enregistre une diminution des frais liés aux financements et découverts en compte courant en raison d'un endettement moindre.

Produits financiers

(montants en milliers d'euros)	2012	2011
Intérêts bancaires perçus	3	4
Autres intérêts perçus	3	2
Bénéfices de change réalisés	1.022	859
Bénéfices de change pour conversion au change de fin d'exercice	-	99
Autres produits financiers	14	23
Total des produits financiers (sur coûts historiques)	1.042	987
Ajustement à la juste valeur des actifs financiers détenus à des fins de transaction	115	87
Total produits financiers	1.157	1.074

Les produits financiers ont augmenté de 83 milliers d'euros par rapport à l'année 2011. Cette augmentation est due principalement à une augmentation des bénéfices de change réalisés.



30. Impôts

Les principales composantes des impôts sur les bénéfices pour les exercices clos au 31 décembre 2012 et 2011 sont :

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Compte de résultat consolidé		
Impôts courants	438	665
IRES - Impôt sur le Résultat des Sociétés	203	251
IRAP - Impôt régional sur le activités productives	340	414
Corrections liées à des impôts courants des années précédentes	(23)	-
Produit exceptionnel - Décret Salva Italia	(82)	-
Impôts différés	119	658
Relatifs à l'utilisation – correction d'impôts différés actifs sur pertes fiscales reportables	230	605
Relatifs à la survenance et au reversement des différences temporaires	(111)	53
Impôts sur les bénéfices dans le compte de résultat consolidé	556	1.323

L'assiette fiscale de la maison mère a généré des impôts pour 374 milliers d'euros et des impôts différés pour 134 milliers d'euros qui réduisent les impôts affectés au cours des années précédentes aux déficit fiscaux reportables.

Tableau de rapprochement de la charge fiscale théorique

La tableau ci-après mentionne le rapprochement entre la charge fiscale théorique et la charge fiscale effective pour les périodes considérées :

Calcul de l'impôt virtuel	2012		2011	
Résultat avant impôts	2.864		2.713	
Impôts théoriques	899	31,4%	852	31,4%
Effet application taux d'imposition locaux	(142)		(51)	
Autres (charges non déductibles)	(201)		522	
Impôts effectifs	556	19,4%	1.323	48,8%



Impôts différés

Les impôts différés au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011 sont les suivants :

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	Bilan consolidé 31/12/2011
<i>Impôts différés passifs</i>		
Amortissements anticipés à des fins fiscales	119	123
Amortissements terrains	38	38
Comptabilisation crédit-bail selon méthode financière	-	7
Bénéfices sur changements dus à l'évaluation	68	79
Avantages du personnel	342	251
Actualisation provisions pour risques et charges	-	27
Autres postes mineurs	38	80
Total passifs d'impôts différés	605	605
<i>Impôts différés actifs</i>		
Provision pour dépréciation de créances	97	190
Provision pour dépréciation des stocks	255	490
Provisions pour indemnités de rupture de contrats d'agents	33	33
Dépréciation des immobilisations corporelles	70	-
Extourne de la réévaluation des actifs incorporels effectuée en vertu de la L. n° 342/00	567	736
Gains intragroupe non réalisés	319	262
Autres postes mineurs	181	215
Pertes disponibles pour compenser les bénéfices imposables futurs	859	532
Total actifs d'impôts différés	2.381	2.458



Parmi les créances d'impôts différés, il faut signaler la créance de 567 milliers d'euros résultant de l'extourne de la réévaluation des actifs incorporels effectuée conformément à la loi n° 342/00, pour laquelle les conditions de la loi n° 255/05 - Loi budgétaire 2006 ont été revues. Ce bénéfice est dû à une hausse des amortissements déductibles à partir de cet exercice à la suite de la hausse de la valeur fiscale résiduelle des biens réévalués.

Au 31 décembre, des impôts anticipés actifs ont été comptabilisés par rapport à des déficits fiscaux reportables au cours des 4/5 prochains exercices pour un montant équivalant à 859 milliers d'euros, car il est prévu, sur la base des plans prévisionnels préparés et approuvés par les administrateurs, qui couvrent une période de 5 exercices, que ces déficits seront utilisés afin de compenser des bénéfices imposables futurs.

Le Groupe enregistre des pertes fiscales supplémentaires nées dans le périmètre de consolidation sur lesquelles aucun impôt différé actif n'a été comptabilisé, pour un montant de 10 493 milliers d'euros (2011 : 11 428 milliers d'euros) qui sont reportables, dans les délais figurant dans le tableau suivant, afin de compenser les bénéfices imposables futurs des sociétés où lesdites pertes ont été enregistrées. Aucun impôt différé actif n'a été comptabilisé par rapport à ces pertes, car soit il n'est pas prévu que celles-ci puissent être utilisées afin de compenser des bénéfices imposables futurs au cours des 4/5 prochains exercices, soit celles-ci sont nées dans des sociétés contrôlées enregistrant des pertes depuis un certain temps ou en liquidation.

(montants en milliers d'euros)	Genetier Sas	Groupe Fedor America	Kapunkt GmbH	Fedor Industries Sa	Fedor Far East Limited	Giorgio Fedor 1919 HK	Shenzhen Fei Chi Ltd	TOTAL
Jusqu'en 2014	-	-	-	-	-	-	78	78
Sans échéance	2.852	3.385	3.003	1.175	-	-	-	10.415
Total	2.852	3.385	3.003	1.175	-	-	78	10.493

Au 31 décembre 2012, il n'y a pas d'impôt différé passif (2011 : 0,00) sur les bénéfices non distribués de certaines sociétés contrôlées puisque le Groupe a estimé que les bénéfices non distribués des sociétés qu'il contrôle ne seront pas distribués dans un avenir proche.

La distribution des dividendes aux actionnaires du Groupe Fedon n'a aucune incidence fiscale en termes d'impôts sur les bénéfices.

La société mère a déduit fiscalement, lors des exercices précédents, les amortissements anticipés non comptabilisés au compte de résultat. Conformément à l'art. 109, 4^e alinéa, lettre b) du T.U.I.R. (Texte unique des impôts sur les revenus), cela a donné lieu à une provision globale sur les réserves inscrites dans les capitaux propres qui détermine, en cas de distribution, l'imposition correspondante. La valeur de cette provision, qui au 31.12.2012 s'élève à 421 milliers d'euros, sera déterminée annuellement en fonction des excédents résiduels existant au terme de chaque période imposable découlant de corrections de valeur et de provisions déduites aux seules fins fiscales.

Il n'y a pas eu d'autres opérations sur les actions ordinaires ou sur de potentielles actions ordinaires entre la date de référence du bilan et la date de rédaction du bilan.



31. Événements postérieurs à la date du bilan

Après la date de clôture du bilan au 31 décembre 2012, aucun fait ou événement pouvant avoir un impact significatif sur la situation patrimoniale et économique mentionnée dans le rapport annuel consolidé clôturé à cette même date ne s'est produit.

32. Informations conformément à l'article 149 duodecies du Regolamentoo Emittenti

En vertu de l'article 149 duodecies, nous reportons ci-après les montants dus au cabinet d'audit. Ceux-ci se réfèrent entièrement à Mazars Spa.

<u>(en milliers d'euros)</u>	
Montants services de révision	70
Montants pour révision – services du réseau	33
Montants totaux	103



Attestation relative aux états financiers consolidés en vertu de l'art. 154 bis, alinéa 5, du décret-loi n° 58 du 24 février 1998

1. Les soussignés, Callisto Fedon, en sa qualité de président et administrateur délégué, et Caterina De Bernardo, en sa qualité de dirigeante chargée de la rédaction des documents comptables de la société Giorgio Fedon & Figli S.p.A., attestent, conformément aux dispositions de l'art. 154-bis, alinéas 3 et 4 du décret-loi n° 58 du 24 février 1998, de :
 - la conformité relativement aux caractéristiques de la société et
 - l'application effective des procédures administratives et comptables pour la formation des états financiers consolidés au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2012.
2. À cet égard, aucun fait marquant n'est à souligner.
3. Nous attestons également que :
 - 3.1 Les états financiers consolidés au 31 décembre 2012 :
 - sont rédigés conformément aux principes comptables internationaux IAS/IFRS adoptés par l'Union européenne en vertu du règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil du 19 juillet 2002 ;
 - correspondent aux résultats des livres et des écritures comptables ;
 - reflètent, de façon correcte et véridique, la situation patrimoniale, économique et financière de la société et de l'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation.
 - 3.2 Le rapport de gestion contient une analyse fiable de l'évolution et du résultat de la gestion ainsi que de la situation de la Société et de l'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation, ainsi que la description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont exposées.

Date : 22 mars 2013

Callisto Fedon

(Président et administrateur délégué)

Caterina De Bernardo

(Dirigeante chargée de la rédaction
des documents comptables de la
Société)



TRADUCTION DE LA VERSION ORIGINALE EN ITALIEN

**Rapport de la société de révision
conformément aux articles 14 et 16 du décret de Loi du 27.1.2010, n.39**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la société
Giorgio Fedon & Figli S.p.A.

1. Nous avons effectué la révision comptable des comptes annuels consolidés de la société, Giorgio Fedon & Figli S.p.A et de ses filiales ("Groupe Giorgio Fedon") constitués par situation patrimonial - financière, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau de variation des capitaux propres et le tableau de financement avec les annexes, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012. La responsabilité de la rédaction des comptes annuels conformément aux International Financial Reporting Standards adoptés par l'Union Européenne, et aux dispositions émises sur la base de l'article 9 du Décret Législatif n° 38/2005 appartient aux administrateurs de Giorgio Fedon & Figli S.p.A.. Nous sommes responsables de l'expression d'une opinion sur les comptes annuels basée sur la révision comptable.
2. Notre examen a été effectué selon les principes de la révision comptable recommandés par la Consob. Conformément à ces principes et critères, la révision a été planifiée et effectuée afin d'obtenir tout élément nécessaire pour vérifier si les comptes annuels consolidés sont affectés d'erreurs significatives et s'ils sont, dans leur ensemble, appropriés. La procédure de révision comprend l'examen, sur la base de contrôles par sondages, des éléments probatoires supportant les soldes et les informations contenues dans les comptes annuels, ainsi que l'évaluation de la justesse et de l'exactitude des critères comptables utilisés et du bien-fondé des estimations faites par les administrateurs. Nous estimons que le travail effectué fournit une base raisonnable pour l'expression de notre opinion professionnelle.

Pour notre opinion sur les états financiers consolidés de l'année précédente pour laquelle les données sont présentées pour fines de comparaison, nous nous référons à notre rapport publié le 4 avril 2012.
3. A notre avis, les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2012 du Groupe Giorgio Fedon sont conformes aux International Financial Reporting Standards adoptés par l'Union Européenne, et aux dispositions émises sur la base de l'article 9 du Décret Législatif n° 38/2005; ces comptes annuels consolidés sont donc réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation nette, de la situation financière, du résultat, des capitaux propres et du tableau de financement du Groupe Giorgio Fedon pour l'exercice clos à cette date.

MAZARS SpA

PIAZZA ZANELLATO, 5 - 35131 PADOVA
TEL: +39 049 780 09 99 - FAX: +39 049 807 79 36 - www.mazars.it

SPA - CAPITALE SOCIALE DELIBERATO € 3.500.000,00, SOTTOSCRITTO E VERSATO € 2.800.000,00 - Sede LEGALE: C.SO DI PORTA VIGENTINA, 35 - 20122 MILANO

REA N. 1059307 - REG. IMP. MILANO E COD. FISC. N. 01507630489 - P. IVA 05902570158 - AUTORIZZATA AI SENSI DI L. 1968/59 - REGISTRO DEI REVISORI CONTABILI GIU 60/1997
ALBO SPECIALE DELLE SOCIETÀ DI REVISIONE CON DELIBERA CONSOR N° 17.141 DEL 26/01/2010

UFFICI ITALIA: BOLOGNA - BRESCIA - FIRENZE - GENOVA - MILANO - NAPOLI - PADOVA - PALERMO - ROMA - TORINO




GLOBAL ALLIANCE OF
INDEPENDENT FIRMS



4. La responsabilité de la rédaction du rapport de gestion, et du rapport sur la gouvernance d'entreprise et sur la structure propriétaire, publiés dans la section *investor relations* du site internet de la société, conformément à la législation en vigueur, appartient aux administrateurs de Giorgio Fedon & Figli S.p.A.. Nous sommes responsables de l'expression de l'opinion sur la cohérence du rapport de gestion et des informations indiquées à l'alinéa 1, lettre c), d), f), l), m) e à l'alinéa 2, lettre b) de l'art. 123-bis du Décret Législatif n° 58/1998, présentés dans le rapport sur la gouvernance d'entreprise et sur la structure propriétaire, avec les comptes annuels, conformément à la loi. A ces fins, nous avons effectué les procédures indiquées dans le principe de révision n° 001 émis par le «Consiglio Nazionale dei Dottori Commercialisti e degli Esperti Contabili» et recommandé par Consob. A notre avis le rapport de gestion et les informations indiquées à l'alinéa 1, lettre c), d), f), l), m) e à l'alinéa 2, lettre b) de l'art. 123-bis du Décret Législatif n° 58/1998, présentés dans le rapport sur la gouvernance d'entreprise et sur la structure propriétaire, sont cohérents avec les comptes annuels consolidés de Giorgio Fedon & Figli S.p.A. au 31 décembre 2012.

Padova (Italie), 4 avril 2013

Mazars S.p.A.


Stefano Bianchi
Associé



Rapport de gestion de Giorgio Fedon & Figli S.p.A.

Avant-propos

Les actions ordinaires de la société mère Giorgio Fedon & Figli S.p.A. sont cotées au Marché Euronext Paris - Compartiment C depuis le mois d'avril 1998.

À la suite de l'entrée en vigueur du Règlement européen n° 1606 en juillet 2002, Giorgio Fedon & Figli S.p.A. a adopté les principes comptables internationaux (IAS/FRS), édictés par l'International Accounting Standards Board.

Les états financiers de Giorgio Fedon & Figli S.p.A. au 31 décembre 2012 ont été rédigés conformément aux principes comptables internationaux IAS/FRS.

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Produits des ventes et des services	47.910	46.293
Total produits des ventes et des services	47.910	46.293
Marge brute	2.364	3.805
Marge brute en pourcentage	4,93%	8,22%
Résultat d'exploitation avant dépréciation et amortissement (*)	4.337	6.230
	9,05%	13,45%
Résultat avant impôt (BAI)	1.657	3.222
Résultat net	1.254	1.953
Marge nette (en %) sur le chiffre d'affaires	2,62%	4,22%
Capitaux propres	13.045	12.165
Effectif – nombre mensuel moyen	238	237

(*) Le résultat avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement (EBITDA) est obtenu en ajoutant au résultat net la valeur des amortissements et des dépréciations des immobilisations et des participations.



Rapport de Gestion de Giorgio Fedon SpA pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2012

Le scénario économique

Messieurs les Actionnaires,

Giorgio Fedon & Figli S.p.A. est depuis de nombreuses années le leader international de la production et de la commercialisation d'étuis à lunettes et accessoires pour le secteur optique. Elle a procédé à une importante diversification dans le secteur de la maroquinerie sous la marque Giorgio Fedon 1919 dont la gamme de produits comprend des sacs et des serviettes à usage professionnel, de la petite maroquinerie et un large éventail d'accessoires personnels à usage quotidien.

Le cœur de métier de la Société reste cependant la production et la commercialisation d'étuis à lunettes destinés principalement aux fabricants italiens et étrangers du secteur optique.

Pour la Société, l'année 2012 est la troisième année consécutive au cours de laquelle tous les indicateurs économiques et financiers de la gestion sont au vert. Les résultats de l'exercice en cours confirment une nouvelle fois, à toutes les parties prenantes de la Société, la capacité de cette dernière à assurer la stabilité et la solidité de sa gestion et à générer des profits et des flux financiers positifs.

Nous résumons donc ci-après les données de synthèse de l'exercice :

- **Chiffre d'affaires : 47 910 milliers d'euros**, en hausse de 3,4 % par rapport à l'exercice précédent.
- **Résultat d'exploitation avant amortissement et dépréciation des immobilisations (EBITDA) : 4 337 milliers d'euros**, soit 9,0 % du chiffre d'affaires.
- **Résultat d'exploitation : 2 364 milliers d'euros**, soit 4,9 % du chiffre d'affaires.
- **Résultat net : 1 254 milliers d'euros**, soit 2,6 % du chiffre d'affaires.

Les objectifs de l'exercice 2012 ont donc été atteints avec succès. Il convient toutefois de tenir compte de certaines considérations afin de mieux appréhender les variations par rapport à l'exercice précédent.

L'exercice 2012 a été principalement caractérisé par une croissance modeste du **chiffre d'affaires** par rapport à l'exercice précédent, qui se révèle être satisfaisante dans un contexte macroéconomique très difficile qui témoigne de l'extrême faiblesse du marché italien dans lequel la plus grande partie des recettes de la Société est habituellement réalisée. En effet, si le chiffre d'affaires du Groupe Fedon, dont la Société est la maison mère, enregistre une hausse globale de plus de 6 %, ce sont les marchés étrangers, et en particulier l'Asie, qui ont davantage enregistré une croissance de leurs recettes. La Société a quand même pu consolider sa position de leader de la production et de la commercialisation d'étuis destinés aux grands fabricants du secteur optique, s'assurant ainsi des commandes importantes, notamment dans le segment du luxe dans lequel elle opère efficacement depuis de nombreuses années. Le secteur de la maroquinerie a quant à lui subi une baisse importante de la consommation sur le marché intérieur et est parvenu à conserver un chiffre d'affaires presque identique à celui du dernier exercice grâce notamment aux ventes en Russie et à l'ouverture, en cours d'année, d'un nouveau point de vente monomarque dans la zone des départs de l'aéroport Marco Polo à Venise.



L'**EBITDA**, principal indicateur de la gestion caractéristique, s'élève à 4 337 milliers d'euros et est en baisse par rapport au montant enregistré lors du précédent exercice, équivalant à 9,05 % du chiffre d'affaires. Cette baisse est due à plusieurs causes concomitantes qui sont résumées ci-après.

- En 2012, une partie des recettes traditionnellement réalisées par la Société avec les plus grands clients du secteur optique se sont déplacées vers l'Asie par la volonté de ces mêmes clients qui ont décidé d'utiliser les produits du Groupe Fedon directement dans leurs usines asiatiques. Cela a eu pour conséquence une plus faible croissance du chiffre d'affaires de la Société avec une absorption moindre des frais fixes de la structure de holding en faveur de la société contrôlée Fedon Far East à Hong Kong.
- Au cours de l'exercice 2012, une hausse significative des achats de matières premières et fournitures a été enregistrée pour un montant équivalant à 25 686 milliers d'euros par rapport au montant enregistré lors de l'exercice précédent, équivalant à 23 462 milliers d'euros, soit 53,6 % des recettes, alors qu'en 2011, l'incidence sur les recettes était de 50,7 %. Ainsi, l'augmentation annuelle s'élève à 2,9 %. Cette hausse est due à des facteurs technico-productifs, tels qu'une hausse des charges de personnel direct, notamment au sein de la société contrôlée asiatique, et une hausse du prix de certaines matières premières qui, au cours de l'année 2011, avaient déjà enregistré des hausses significatives. Le marché n'a pas permis à la Société de répercuter ces variations à la hausse de façon identique sur les prix de vente des biens aux principaux clients. Afin de conserver sa position sur le marché et de contrer la concurrence de nombreux opérateurs asiatiques, il a été nécessaire, dans de nombreux cas, d'offrir des produits à prix constants ou seulement en légère augmentation par rapport à l'exercice précédent.
- Les charges de personnel en 2012 s'élèvent à 8 949 milliers d'euros par rapport à 8 367 milliers d'euros lors de l'exercice précédent, en hausse de 582 milliers d'euros. Cette hausse est due en partie à la réévaluation des indemnités de fin de contrat par rapport aux différentes hypothèses actuarielles et économique-financières utilisées pour l'évaluation du fonds au 31.12.2012 selon les dispositions de la norme IAS 19 et en partie à la dynamique salariale imposée par les contrats nationaux et la politique de motivation du personnel.
- En matière de coûts, il convient enfin de signaler que les achats de prestation de services ont augmenté en cours d'exercice et sont passés de 8 044 milliers d'euros à la fin 2011 à 8 635 milliers d'euros, notamment en raison de la hausse des charges de transport et des frais de personnel intérimaire des points de vente de la marque Giorgio Fedon 1919 au sein de la grande distribution. Les redevances de crédit-bail ont augmenté en 2012 de 104 milliers d'euros et sont principalement dues à la location du nouveau magasin monomarque Giorgio Fedon 1919 dans la zone des départs de l'aéroport Marco Polo à Venise et à la hausse du loyer (prévue contractuellement) du magasin monomarque de Paris.

Le **Résultat d'exploitation** s'élève en 2012 à 2 364 mille euros, en baisse de 1 441 milliers d'euros par rapport à l'exercice précédent. Si l'on considère que l'EBITDA enregistre une diminution de 1 893 milliers d'euros, il est évident qu'au cours de l'exercice 2012, les participations dans les sociétés contrôlées ont enregistré une baisse des amortissements et des dépréciations. En revanche, l'exercice enregistre une hausse des dépréciations des immobilisations par rapport à 2011. Cette différence est due principalement à la dépréciation de l'équipement ADIFOS qui n'a pas permis de réaliser suffisamment de recettes pour permettre de justifier son amortissement régulier.

Le **Résultat avant impôt** s'élève à 1 657 milliers d'euros, inférieur de 1 565 milliers d'euros à celui enregistré en 2011, en raison de la hausse des charges financières (nettes des produits de même nature) supportées par la Société au cours de l'année 2012.



Enfin, le **Résultat net** s'élève à 1 254 milliers d'euros par rapport à 1 953 milliers d'euros en 2011, en baisse de 699 milliers d'euros. À cet égard, il convient d'observer que les impôts liés à l'exercice en cours sont bien inférieurs à ceux de 2011, et ce en raison de l'application des normes fiscales introduites par le décret anti-crise baptisé "Salva Italia" (Sauve Italie) approuvé dans la seconde moitié de l'année 2012.

Donc, dans l'ensemble, les résultats de la Société, bien qu'inférieurs à ceux réalisés lors de l'exercice 2011, confirment une évolution positive des principaux indicateurs de gestion.

Compte de résultat

(montants en milliers d'euros)	2012	%	2011	%
Produits des ventes et des services	47.910		46.293	
Autres produits	719		884	
Total produits	48.629		47.177	
Achats matières premières et fournitures	(25.686)	-53,61%	(23.462)	-50,68%
Achat de prestation de services	(8.635)	-18,02%	(8.044)	-17,38%
Redevances de crédit-bail	(825)	-1,72%	(721)	-1,56%
Charges de personnel	(8.949)	-18,68%	(8.367)	-18,07%
Autres provisions et autres charges	(497)	-1,04%	(699)	-1,51%
Correction des frais	300	0,63%	345	0,75%
EBITDA (*)	4.337	9,05%	6.230	13,46%
Amortissements	(1.429)	-2,98%	(1.516)	-3,27%
Dépréciation des immobilisations	(273)	-0,57%	(144)	-0,31%
Dépréciations des participations dans des sociétés contrôlées	(271)	-0,56%	(765)	-1,65%
Résultat d'exploitation	2.364	4,93%	3.805	8,22%
Charges financières	(1.561)	-3,26%	(1.503)	-3,25%
Produits financiers	854	1,78%	921	1,99%
Résultat avant impôt	1.657	3,46%	3.222	6,96%
Impôts sur les bénéfices	(403)	-0,84%	(1.270)	-2,74%
Résultat de l'exercice	1.254	2,62%	1.953	4,22%
Résultat net de l'exercice	1.254		1.953	

(*) **EBITDA** : Le résultat avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement (EBITDA) est obtenu en ajoutant au résultat net la valeur des amortissements et des dépréciations des immobilisations et des participations.



Évolution sectorielle

(montants en milliers d'euros)

2012	Secteur optique	% sur recettes	Secteur maroquinerie	TOTAL	% sur recettes
Produits					
Total produits	45.324	94,6%	2.586	47.910	100%

(montants en milliers d'euros)

2011	Secteur optique	% sur recettes	Secteur maroquinerie	TOTAL	% sur recettes
Produits					
Total produits	43.897	94,8%	2.396	46.293	100%

Par rapport à l'exercice précédent, les produits des ventes du secteur optique, équivalant à 45 324 milliers d'euros, ont enregistré une hausse de 1 427 milliers d'euros, soit une augmentation de 3,2 %. Cette augmentation est due à une bonne tenue générale des consommations dans le secteur optique et à la capacité de la Société à décrocher de nouvelles commandes, en particulier dans le secteur du luxe, qui représente une part importante du chiffre d'affaires des étuis à lunettes. Par contre, comme nous l'avons mentionné précédemment, la croissance a été inférieure à celle enregistrée par le chiffre d'affaires de tout le Groupe Fedon en raison du déplacement en Asie des recettes réalisées avec certains clients qui possèdent, depuis longtemps, des usines et des établissements dans cette partie du monde.

Le secteur maroquinerie, dans lequel la Société opère avec la marque Giorgio Fedon 1919, a enregistré un chiffre d'affaires équivalant à 2 586 milliers d'euros, en hausse donc par rapport aux chiffres réalisés en 2011 équivalant à 2 396 milliers d'euros. La hausse enregistrée est donc de 7,9 %. Cette hausse s'est produite dans une période de forte contraction des consommations dans le marché domestique et est donc due à la croissance de certains marchés, tels que la Russie, et à l'ouverture du nouveau magasin monomarque dans la zone des départs de l'aéroport Marco Polo à Venise.

Effectif

Le tableau suivant présente l'effectif de la Société au 31 décembre 2012 et 2011 :

	31/12/2012	31/12/2011
Dirigeants	7	7
Employés	70	65
Ouvriers	164	165
Total	241	237
Nombre moyen dans l'année	238	237

L'effectif moyen annuel est resté dans l'ensemble inchangé en cours d'exercice.

La Société a maintenu des rapports constants avec les syndicats et les représentants des travailleurs. Ces rapports ont toujours été très cordiaux et caractérisés par un climat de collaboration.



Aucun accident sur le lieu de travail n'a été signalé et la Société s'engage à maintenir constamment à jour le système de contrôle et de garantie de la sécurité du travail.

Situation patrimoniale et financière

Actifs immobilisés

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Immobilisations corporelles	8.874	9.363
Immeubles de placements	122	128
Immobilisations incorporelles	835	715
Participations dans des sociétés associées	2.054	2.054
Actifs financiers non courants	2.624	3.180
Actifs immobilisés	14.509	15.440

Le poste « Actifs immobilisés », mentionné dans le tableau ci-dessus, passe de 15 440 milliers d'euros au cours de l'exercice 2011 à 14 509 milliers d'euros pour l'exercice 2012. Cette baisse est due :

- à une diminution de 489 milliers d'euros des immobilisations corporelles ;
- à une hausse de 120 milliers d'euros des immobilisations incorporelles par l'effet de la capitalisation des frais de recherche et développement, après amortissements ;
- à une baisse de 556 milliers d'euros des actifs financiers non courants dont la plus grande partie est due à une baisse des créances financières sur les sociétés contrôlées, notamment de la société contrôlée Fedon Far East, et de la baisse des actifs d'impôts différés, en raison de l'évolution positive de l'exercice.

Fonds de roulement net

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Stocks	9.487	7.519
Créances commerciales	7.713	8.318
Créances commerciales sur les sociétés contrôlées	4.170	3.358
Actifs d'impôt, autres créances et autres actifs courants	3.902	1.835
Dettes commerciales	(5.482)	(5.381)
Dettes commerciales envers les sociétés contrôlées	(7.641)	(3.340)
Dettes fiscales	(703)	(542)
Autres passifs courants	(1.548)	(1.417)
Fonds de roulement net	9.897	10.351

En référence aux postes qui composent le fonds de roulement net, la diminution survenue au cours de l'exercice 2012 et équivalente à 454 milliers d'euros se compose de la façon suivante :

- La hausse significative des stocks, équivalant à 1 968 milliers d'euros, est due à une demande supplémentaire de volumes lors de la dernière partie de l'exercice 2012, avec livraison début 2013, de la part de certains clients du secteur optique. Cette demande naît de la nécessité de compenser, par un stock approprié, la baisse de la capacité de production de l'établissement asiatique en raison de l'approche des festivités du Nouvel An chinois.
- L'avoir fiscal a augmenté en raison d'une hausse du crédit TVA dont bénéficie la Société à la fin de l'exercice.



- Les créances commerciales sur les sociétés contrôlées sont en hausse notamment en raison des résultats négatifs de la société contrôlée allemande.
- Par contre, la diminution des créances commerciales, à hauteur de 605 milliers d'euros, est due à l'établissement, en cours d'année, de deux nouveaux contrats d'affacturage pro-soluto avec autant d'acteurs importants du secteur optique.
- Les dettes commerciales enregistrent également une augmentation, y compris les dettes commerciales envers les sociétés contrôlées, pour un montant total de 4 402 milliers d'euros, en raison de l'accumulation des livraisons en fin d'exercice pour faire face aux demandes des clients du secteur optique, que nous avons déjà abordées dans le paragraphe consacré aux stocks.

Endettement Financier Net

Le tableau suivant met en lumière les éléments constitutifs de l'endettement financier net à la clôture de chaque exercice :

(montants en milliers d'euros)		31/12/2012	31/12/2011
Trésorerie et équivalents de trésorerie	A	1.801	467
Actifs financiers à la juste valeur	B	20	25
Liquidités	C=A+B	1.821	492
Financements des actionnaires	E	-	-
Dettes financières courantes bancaires et autres	F	3.737	4.866
Financements à long terme - part courante	G	789	671
Endettement financier courant	H=E+F+G	4.526	5.537
Endettement financier courant net	I=H-C	2.705	5.045
Financements à long terme - part non courante	J	4.182	4.462
Endettement financier non courant	M=J	4.182	4.462
Endettement Financier Net	N=I+M	6.887	9.507

L'endettement financier net passe de 9 507 milliers d'euros au 31 décembre 2011 à 6 887 milliers d'euros au 31 décembre 2012. Cette variation positive, équivalant à 2 620 milliers d'euros, est due à une diminution significative de l'endettement à court terme et à une augmentation des liquidités disponibles en fin d'exercice.

En cours d'exercice, la Société a obtenu un prêt bonifié pour la réalisation d'un programme de développement commercial dans les pays sis en dehors du territoire de l'Union européenne, en vertu de la Loi du 6.8.2008, n° 133, art. 6, al. 2, lettre a), avec Simest SpA, d'un montant équivalant à 1 685 125,00 euros à rembourser en sept ans, avec deux ans de période d'anticipation. Ce prêt bonifié est garanti par un cautionnement. En date du 31 décembre 2012, un premier acompte de 506 mille euros, assorti du cautionnement correspondant de la Banca Popolare di Vicenza, a été versé.

Actions propres et actions/participations de sociétés dominantes

La Société détient des actions propres acquises à la suite de la délibération de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 10 janvier 2002.

L'achat a pour but d'entrer en possession d'une quantité d'actions propres qui, tout en respectant la législation en vigueur, seront alors disponibles afin de mettre en œuvre, rapidement et sans se plier à des formalités supplémentaires, les opérations suivantes :



- régularisation du cours des actions en Bourse ;
- attribution d'actions au personnel ;
- utilisation des actions propres à des fins d'échange en cas d'opérations d'achat et/ou d'autres opérations financières.

Au 31 décembre 2012, la Société détient 47 113 actions ordinaires (équivalent à 2,48 % du total des actions et à 11,13 % du flottant) pour un montant nominal total de 122 milliers d'euros et pour une valeur de marché d'environ 198 milliers d'euros.

Le tableau suivant indique les mouvements des actions propres au cours de l'année 2012 :

	Nombre d'actions	Valeur nominale (milliers d'euros)	Participation % capital social
Situation au 1 ^{er} janvier 2012	46.841	121	2,47%
Achats	2.307	6	0,121%
Ventes	(2.035)	(5)	-0,107%
Situation au 31 décembre 2012	47.113	122	2,48%

Investissements

En cours d'exercice, la Société a effectué des investissements principalement en machines, installations et outillage pour un montant total de 621 milliers d'euros et en biens incorporels pour 717 milliers d'euros, dont les postes les plus importants sont représentés par la capitalisation des frais internes de recherche et de développement pour un montant de 300 milliers d'euros et par la capitalisation des investissements en software relatifs à la nouvelle version du système informatique Oracle JDE Enterprise One et du développement, en collaboration avec un organisme de recherche universitaire, d'une nouvelle plateforme software sur technologie Web pour la gestion de la chaîne logistique et de l'internationalisation du business pour un montant total de 387 milliers d'euros.

Recherche et développement

Au cours de l'année 2012, la Société a également poursuivi son activité de recherche et développement, désormais consolidée, en vue, d'une part, de compléter une gamme toujours plus riche de produits innovants par le design et par l'utilisation de nouvelles matières et, d'autre part, de dégager des avantages compétitifs grâce à la réduction des coûts de production et à l'optimisation des procédés de production.

Au cours de l'exercice 2012, les activités de recherche et développement ont engendré, comme nous l'avons mentionné dans le paragraphe précédent, des coûts qui ont été capitalisés, en tant qu'immobilisations incorporelles, pour un montant total de 300 milliers d'euros. Ce montant est inférieur à celui de l'année 2011, s'élevant à 345 milliers d'euros, non pas en raison d'une activité moindre de développement de nouveaux projets, mais en raison d'un nombre moins élevé de projets qui par leur envergure sont effectivement en mesure de générer des recettes pluriannuelles. En ce sens, l'on a exclu les projets et le développement de packaging en édition limitée qui sont destinés à des produits exclusifs ou qui couvrent des périodes spécifiques.

Au cours de l'année 2010, l'on a assisté au lancement du projet de recherche et innovation dénommé « Industria 2015 » Nouvelles technologies pour le « Made in Italy » De District à Filière : Lunetterie et innovation industrielle - Zone Objectif B portant le Numéro de projet MI00153.



Le projet a pour objectif la réalisation d'une plateforme pour l'intégration de la filière qui opère sur le front technique et de la gestion des sociétés et qui favorise un développement compétitif et technologique du système des entreprises de la lunetterie italienne. La plateforme devra permettre aux événements qui se manifestent sur le front commercial et tout au long de la filière d'être reçus rapidement par tout le processus de production et à toute difficulté qui entraînerait des modifications de planification tout au long de la filière d'être immédiatement « visible » par tous les sujets concernés. La plateforme devra également permettre aux sujets de la filière de pouvoir communiquer de façon interactive.

Par décret d'attribution du Ministère du développement économique n° 00098MI01 du 21 décembre 2012, des coûts totaux ont été admis pour un montant de 13 747 949 euros ainsi que des subventions d'un montant total de 4 247 627 euros. La part des frais relevant de Giorgio Fedon e Figli s'élève à 1 001 317,78 pour une subvention totale de 353 415,03 euros. Au cours de l'année, des frais ont été supportés tels que prévus par le plan de financement.

Rapports intragroupe et avec les parties liées

Les rapports avec des entreprises contrôlées sont majoritairement de nature commerciale et financière, et s'effectuent aux conditions de marché.

Pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la note explicative du bilan n° 26.

En ce qui concerne les rapports avec des parties liées autres que les sociétés contrôlées, rappelons que le Conseil d'administration de la Société a adopté une « Procédure en matière d'opérations avec des parties liées » conformément aux prescriptions du Règlement portant dispositions en matière d'opérations avec des parties liées approuvé par la Consob, par délibération n° 17221 du 12 mars 2010, modifié par la suite par délibération n° 17389 du 23 juin 2010, et aux indications et orientations pour l'application du Règlement sur les opérations avec des parties liées fournies par la Consob dans la Communication n° DEM/10078683 du 24 septembre 2010.

Giorgio Fedon & Figli S.p.A., émetteur dont les actions ordinaires sont négociées sur le marché électronique des actions d'Euronext Paris, compartiment C, est tenue d'appliquer ladite réglementation en matière d'opérations avec des parties liées en vertu de l'article 2, alinéa 1, du Règlement susmentionné qui comprend dans son champ d'application les sociétés italiennes avec des actions cotées sur des marchés réglementés d'autres pays de l'Union européenne.

En vertu de l'art. 2391-bis du Code civil, conformément aux principes indiqués dans le Règlement, la « Procédure en matière d'opérations avec des parties liées » détermine les règles et les principes visant à garantir la transparence et l'exactitude substantielle et procédurale des opérations avec des parties liées réalisées directement par Giorgio Fedon & Figli S.p.A. ou par l'intermédiaire de sociétés contrôlées.

Actuellement, la Société remplit les conditions prévues pour pouvoir bénéficier de la dérogation accordée par l'article 10, alinéa 1, du Règlement qui, sans préjudice des dispositions de l'article 5 en matière d'information du public, prévoit pour les sociétés cotées de petite dimension la possibilité d'appliquer aux opérations d'importance majeure les modalités d'instruction et d'approbation prévues pour les opérations d'importance mineure.

La Procédure est publiée sur le site Internet de la Société www.fedongroup.com.



Risques et incertitudes

Le contexte macro-économique actuel est caractérisé par une série de facteurs d'incertitude liés principalement à la volatilité des marchés financiers, à l'évolution des taux d'intérêt, au coût des matières premières, au taux de chômage et aux difficultés croissantes d'accès au crédit. Ce contexte nécessite l'adoption de modèles de gestion des affaires rigoureux, qui permettent d'apaiser les incertitudes découlant de la prévisibilité limitée des événements futurs, influencés par des facteurs exogènes souvent incontrôlables. L'évolution des marchés à laquelle la Société doit faire face l'a poussée à revoir sérieusement sa stratégie et à préparer un plan d'action incisif destiné à assurer la limitation des coûts et à maximiser son efficacité et sa compétitivité.

- Risques liés aux conditions générales de l'économie

La situation économique, patrimoniale et financière de la Société est influencée par différents facteurs qui conditionnent le cadre macro-économique présent dans les différents pays où elle opère, y compris le degré de confiance des consommateurs et des entreprises.

L'année 2012 a enregistré une consolidation de la reprise du secteur optique, déjà débutée lors de l'exercice précédent, secteur dans lequel la Société opère traditionnellement et concentre la partie la plus significative de son métier. Par contre, le secteur de la maroquinerie n'a enregistré qu'une croissance modeste des consommations par rapport à 2011, notamment dans certains pays, tels que la Russie.

La croissance est due également à l'ouverture, en août 2012, d'un nouveau point de vente monomarque Giorgio Fedon 1919 dans la zone des départs de l'aéroport de Venise.

Ainsi, l'année 2012 s'est encore révélée incertaine, notamment sur le marché domestique, et ne nous permet pas de nous tourner vers le futur sans craindre de risques d'affaiblissement de l'économie.

- Facteurs de risque financier

La Société s'expose à des risques financiers liés à son activité, qui se réfèrent plus particulièrement aux cas d'espèce suivants :

- Risque de crédit découlant des opérations commerciales ou des activités de financement. La Société limite son propre risque de crédit en appliquant aux clients qui en font la demande des conditions de paiement échelonné liées à des ouvertures de crédit et en contrôlant constamment que le montant des encours ne dépasse pas celui des crédits octroyés. Toutefois, il existe des concentrations significatives de risque de crédit dues au poids (en pourcentage) de certains clients importants du secteur de l'optique sur le chiffre d'affaires. La Société estime cependant que, s'agissant d'entreprises leaders dans le monde de la production et de la commercialisation de produits optiques, ce risque est limité. Un autre facteur de risque est la distribution de produits pour l'optique et de produits de maroquinerie dans le canal du détail, traditionnellement constitué d'opérateurs de petites dimensions qui, principalement en période de difficulté économique générale, ne sont pas solvables, ou la distribution dans des pays exposés à des risques significatifs d'insolvabilité. Dans ces cas, le Groupe contrôle rigoureusement les positions les plus risquées et adapte, de façon continue et opportune, les provisions pour dépréciation de compte de tiers.



- Risque de liquidité lié à la disponibilité des ressources financières et à l'accès au marché du crédit. Le risque de liquidité doit être considéré comme moyen/haut, vu le niveau d'endettement de la Société par rapport aux volumes d'activité et aux capitaux propres. La Société a recours à l'affacturage pro-soluto pour une partie importante de son chiffre d'affaires.
- Risque de change lié aux activités dans des zones de devises différentes des devises de dénomination. La Société opère au niveau international et est donc exposée au risque de change.
- Risque de taux d'intérêt lié à l'exposition de la Société à des instruments financiers qui génèrent des intérêts. La Société utilise deux instruments financiers dérivés pour couvrir l'exposition au risque de taux liée à l'endettement bancaire et ne détient pas d'instruments financiers à caractère spéculatif.

Pour tous les détails techniques et pour de plus amples informations, veuillez vous reporter aux notes explicatives du bilan n° 27 et 28.

Informations sur le capital social

Au 31 décembre 2012, le capital social de la Société est constitué de 1 900 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 2,58 euros chacune.

La composition du capital au 31.12.2012 présente un flottant d'environ 22 % et un contrôle par la famille Fedon équivalant à environ 78 %, au travers de personnes physiques et de différentes sociétés.

À la même date, Monsieur Callisto Fedon, Président du Conseil d'administration de Fedon S.p.A., contrôlait directement et indirectement 25,12 % du capital social de la Société.

Conformément aux dispositions de l'art. 123-bis alinéa 2 du Testo Unico della Finanza (Texte unique de la Finance), veuillez vous reporter aux explications détaillées contenues dans le rapport sur la gouvernance d'entreprise annexé aux présents états financiers.

Participations détenues par les membres du conseil d'administration

En vertu de la norme comptable IAS 24 et de l'art. 79 du Regolamento Emittenti (règlement édicté par la Consob en matière d'émetteurs) n° 11971/1999, selon les critères établis dans l'annexe 3C, la note n° 26 mentionne les participations détenues à titre personnel par les membres des organes d'administration et de contrôle de la Société.



Évolution du titre

Le graphique ci-après indique l'évolution du titre au cours des 12 derniers mois.



Direction et coordination

La Société n'est soumise à aucune activité de direction et de coordination de la part de sociétés ou de groupes.

Informations en vertu de l'art. 123 bis du T.U. n° 58/1998 (T.U.F.)

Le rapport sur la gouvernance d'entreprise, englobant l'exercice 2012 et approuvé par le Conseil d'administration le 22 mars 2012, est un document rédigé séparément et non inclus dans le rapport de gestion. Le modèle adopté s'inspire substantiellement du Codice di Autodisciplina (Code de conduite) préparé par le Comité pour la gouvernance d'entreprise des sociétés cotées et édicté par Borsa Italiana S.p.A.

Le rapport sur la gouvernance d'entreprise est mis à la disposition des actionnaires auprès du siège social de la Société et est publié sur le site www.fedongroup.com.

Protection des données à caractère personnel

Dans le cadre des activités prévues par le décret-loi n° 196/03, dénommé « Code en matière de protection des données à caractère personnel », des activités utiles à l'évaluation du système de protection des informations qui relève de cette réglementation ont été mises en œuvre. Ces activités ont mis en lumière une adéquation substantielle aux formalités requises par la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel gérées par la Société, y compris la rédaction du Document relatif à la Sécurité qui a été opportunément mis à jour au cours de l'exercice 2012.



Protection de l'environnement

Au vu du type d'activités de la Société, celle-ci ne possède pas d'installations et/ou de processus industriels en mesure de constituer un risque potentiel pour l'environnement. Toutefois, celle-ci a mis en place une politique de collecte sélective des déchets ordinaires, d'élimination des déchets spéciaux dans le respect strict des normes en vigueur en la matière et de contrôle rigoureux du niveau des émissions acoustiques et des émissions atmosphériques, par ailleurs dûment autorisées par les autorités compétentes.

Perspectives futures

Les trois premiers mois de l'exercice en cours laissent apparaître un chiffre d'affaires conforme au budget. Cette évolution nous permet d'envisager avec confiance la réalisation du budget prévu pour 2013.

Événements postérieurs

Après la date de clôture du bilan au 31 décembre 2012, aucun fait ou événement pouvant avoir un impact significatif sur la situation patrimoniale et économique mentionnée dans le rapport annuel consolidé clôturé à cette même date ne s'est produit.

Affectation du résultat de l'exercice

Le Conseil d'administration, en invitant l'Assemblée à approuver les états financiers tels qu'ils sont présentés, propose, après remise à zéro des pertes en utilisant les réserves disponibles, d'affecter le bénéfice de l'exercice comme suit:

Bénéfice de l'exercice 2012	1.253.953 euros dont :
• Aux dividendes	<i>555 866 euros à raison de 0,30 euro par action.</i>
• Au bénéfice reporté	<i>698.087 euros</i>

Le montant des dividendes est calculé sur le nombre d'actions en circulation à la date du 31 décembre 2012. Ce montant sera donc mis à jour à la date de la délibération suivante de l'assemblée.

Vallesella di Cadore, le 22 mars 2013

Le Président du Conseil d'administration
Fedon Callisto



Bilan

<i>(Euros)</i>	Notes	31/12/2012	31/12/2011
ACTIFS			
Immobilisations corporelles	05	8.873.985	9.363.447
Immeubles de placements	06	122.136	128.053
Immobilisations incorporelles	07	835.041	714.680
Participations dans des sociétés contrôlées	08	2.053.618	2.053.618
Participations dans d'autres entreprises	08	105.323	67.073
Créances financières sur les sociétés contrôlées	09	391.406	709.395
Actifs pour impôts constatés d'avance	31	2.061.625	2.195.981
Autres actifs non courants	10	65.876	207.651
Total des actifs non courants		14.509.010	15.439.898
Stocks	11	9.486.814	7.518.809
Créances clients et autres créances	12	9.170.016	9.425.742
Créances commerciales sur les sociétés contrôlées et associées	13	4.169.720	3.357.780
Avoir fiscal	14	2.283.334	603.061
Autres actifs courants	15	161.514	123.723
Actifs financiers à la juste valeur	16	20.124	25.180
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17	1.801.095	467.118
Total actifs courants		27.092.616	21.521.413
TOTAL ACTIFS		41.601.626	36.961.311
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
Capital social	18	4.902.000	4.902.000
Réserve légale	18	980.400	980.400
Autres réserves	18	4.419.508	23.725.081
Report résultats antérieurs	18	1.489.362	(19.394.806)
Résultat de l'exercice		1.253.953	1.952.651
TOTAL CAPITAUX PROPRES		13.045.223	12.165.326
Financements à moyen-long terme	19	4.182.283	4.461.739
Provisions pour risques et charges	20	110.986	92.899
Provisions pour impôts	31	591.151	591.151
Avantages du personnel	21	2.926.633	2.634.316
Total passifs non courants		7.811.054	7.780.105
Dettes commerciales	22	5.482.448	5.381.056
Dettes commerciales envers des sociétés contrôlées	23	7.641.426	3.339.800
Provisions pour risques et charges	20	844.724	799.972
Financements à court terme	19	4.525.709	5.536.712
Autres passifs courants	24	2.251.042	1.958.340
Total passifs courants		20.745.349	17.015.880
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		41.601.626	36.961.311



Compte de résultat

(Euros)	Notes	2012	%	2011	%
Produits des ventes et des services	29	47.909.611		46.293.408	
Autres produits	30	719.269		883.852	
Total produits		48.628.880		47.177.260	
Achats matières premières et fournitures	30	(25.686.256)	-53,61%	(23.462.308)	-50,68%
Achat de prestation de services	30	(8.635.046)	-18,02%	(8.043.661)	-17,38%
Redevances de crédit-bail	30	(824.690)	-1,72%	(720.798)	-1,56%
Charges de personnel	30	(8.949.018)	-18,68%	(8.366.971)	-18,07%
Autres provisions et autres charges	30	(497.327)	-1,04%	(698.649)	-1,51%
Correction des frais	30	300.000	0,63%	344.977	0,75%
Amortissements	30	(1.428.792)	-2,98%	(1.515.596)	-3,27%
Dépréciation des immobilisations	30	(273.194)	-0,57%	(143.866)	-0,31%
Dépréciations des participations dans des sociétés contrôlées	30	(270.503)	-0,56%	(765.374)	-1,65%
Résultat d'exploitation		2.364.056	4,93%	3.805.014	8,22%
Charges financières	30	(1.561.219)	-3,26%	(1.503.421)	-3,25%
Produits financiers	30	853.763	1,78%	920.855	1,99%
Résultat avant impôt		1.656.600	3,46%	3.222.448	6,96%
Impôts sur les bénéfices	31	(402.647)	-0,84%	(1.269.797)	-2,74%
Résultat de l'exercice		1.253.953	2,62%	1.952.651	4,22%

État du résultat global

(Euros)	Notes	2012	2011
Résultat de l'exercice		1.253.953	1.952.651
Variation des réserves de couverture des flux de trésorerie (*)		88.739	78.397
Résultat net global		1.342.692	2.031.048

(*) effet fiscal déjà englobé dans la détermination des impôts sur les bénéfices de la période



État des variations des capitaux propres

<i>(Euros)</i>	Capital social	Réserve légale	Actions propres	Autres réserves	Résultats reportés y compris bénéfice d'exploitation	TOTAL CAPITAUX PROPRES
Solde au 31 décembre 2010	4.902.000	980400	(112.034)	23.769.326	(19.394.949)	10.144.743
Mouvements de capitaux propres de l'exercice 2011						
Opérations sur actions propres			(8.816)	76.747		67.932
Résultat de l'exercice 2011					1.952.651	1.952.651
Solde au 31 décembre 2011	4.902.000	980.400	(120.850)	23.846.073	(17.442.298)	12.165.326
Mouvements de capitaux propres de l'exercice 2012						
Opérations sur actions propres			(702)			(702)
Dividendes de l'exercice 2011					(463.290)	(463.290)
Autres mouvements				(19.305.014)	19.394.949	89.936
Résultat de l'exercice 2012					1.253.953	1.253.953
Solde au 31 décembre 2012	4.902.000	980.400	(121.552)	4.541.060	2.743.315	13.045.223



État des flux de trésorerie

FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	2012	2011
Résultat net de Giorgio Fedon & Figli SPA	1.253.953	1.952.651
Flux non monétaires :		
Amortissements et dépréciations d'immobilisations	1.701.985	1.659.462
Provision pour dépréciation des créances	100.290	217.893
Dépréciations des participations dans des sociétés contrôlées	270.503	765.374
Moins-values (plus-values) nettes	(3.770)	(16.767)
Provision (utilisation) pour indemnités de fin de contrat	292.317	(51.180)
Dotations (utilisation) provisions pour risques et charges	(207.665)	487.907
Provision (utilisation) impôts différés et constatés d'avance	134.356	(413.614)
Variations des actifs et passifs courants :		
(Augmentation) Diminution Créances clients et autres créances	155.436	(512.529)
(Augmentation) Diminution Créances commerciales sur les sociétés contrôlées et associées	(811.940)	(689.272)
(Augmentation) Diminution Autres actifs courants	(1.718.064)	308.807
(Augmentation) Diminution des Stocks	(1.968.005)	477.167
Augmentation (Diminution) Dettes commerciales	101.392	48.172
Augmentation (Diminution) Dettes commerciales envers des sociétés contrôlées	4.301.626	(1.423.698)
Augmentation (Diminution) Autres passifs	292.702	(1.079.315)
Total ajustements et variations	2.641.165	(221.593)
Flux nets de Trésorerie provenant des activités d'exploitation	3.895.118	1.731.058
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Réalisation d'immobilisations corporelles et incorporelles	14.665	64.012
Intérêts perçus	-	22.636
Investissements en immobilisations incorporelles	(716.792)	(527.697)
Investissements en immobilisations corporelles	(621.097)	(179.591)
Augmentation (Diminution) des créances financières sur les sociétés contrôlées	317.989	(246.984)
(Augmentation) Diminution participations dans d'autres sociétés	(38.250)	-
Actifs financiers à la juste valeur	5.056	(6.550)
(Augmentation) Diminution autres actifs courants	141.776	5.110
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement	(896.653)	(869.065)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Distribution des dividendes	(463.290)	-
Autres mouvements capitaux propres	89.234	67.932
Emprunts de financement à moyen/long terme	505.538	-
Remboursements de financements à moyen/long terme envers les banques	(785.258)	(620.449)
Emprunts (remboursements) nets de financements à court terme envers les banques	(1.010.712)	(1.289.306)
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	(1.664.488)	(1.841.823)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	1.333.977	(996.807)
Trésorerie en début de période	467.118	1.463.925
Trésorerie en fin de période	1.801.095	467.118



Principes comptables et notes explicatives aux états financiers de l'exercice de Giorgio Fedon & Figli S.p.A.

1. Informations relatives à la Société

La publication des présents états financiers de Giorgio Fedon & Figli S.p.A. (la Société) pour l'exercice clos au 31 décembre 2012 a été autorisée par délibération du Conseil d'administration en date du 22 mars 2013. Giorgio Fedon & Figli S.p.A. est une société anonyme de droit italien, inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Belluno et cotée au Marché Euronext Paris - Compartiment C.

2. Principes comptables et critères de rédaction

Principes de base

Les états financiers de Giorgio Fedon & Figli S.p.A. au 31 décembre 2012 ont été rédigés sur la base des International Financial Reporting Standards (ci-après « IFRS » ou « principes comptables internationaux ») édictés par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et adoptés par la Commission européenne conformément à la procédure explicitée à l'art. 6 du Règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil en date du 19 juillet 2002 lors de la rédaction des présents états financiers, ainsi qu'en vertu des dispositions du décret-loi n° 38/2005. Les IFRS désignent également tous les principes comptables internationaux revus (IAS), toutes les interprétations de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC), précédemment dénommé Standing Interpretations Committee (SIC) et, le cas échéant, le Code civil. Certaines informations liées aux états financiers de l'exercice précédent sont contenues dans le rapport du Conseil d'administration sur l'évolution de la gestion.

Les principes comptables adoptés sont conformes à ceux utilisés lors de l'exercice précédent.

Les présents états financiers sont rédigés dans la perspective de la continuité d'exploitation de la Société, selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Les états financiers ont été rédigés sur la base du critère du coût historique, à l'exception des actifs financiers détenus à des fins de transaction et de certains actifs et passifs financiers, y compris les instruments dérivés qui sont inscrits à la juste valeur (fair value).

Les états financiers se composent du bilan, du compte de résultat, de l'état des variations des capitaux propres, de l'état des flux de trésorerie et des notes explicatives suivantes.

Le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie sont présentés avec des montants exprimés en unités d'euros. Pour une meilleure lisibilité, les notes explicatives, tout comme le rapport de gestion, sont présentés avec des montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention contraire.



Choix de présentation des états financiers

Lors de la préparation des documents qui composent les états financiers, la Société a adopté les critères suivants :

- Bilan

Les actifs et les passifs présentés au bilan ont été classés distinctement entre actifs courants et non courants conformément aux dispositions de la norme comptable IAS 1.

En particulier, l'entité doit classer un actif en tant qu'actif courant lorsque :

- (a) l'entité s'attend à réaliser l'actif, entend le vendre ou le consommer, dans son cycle d'exploitation normal ;
- (b) elle détient le passif principalement aux fins d'être négocié ;
- (c) elle s'attend à réaliser cet actif dans les douze mois qui suivent la période de reporting ;
- (d) l'actif se compose de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie.

Tous les autres actifs ont été classés en tant qu'actifs non courants.

L'entité doit classer un passif en tant que passif courant lorsque :

- (a) l'entité s'attend à régler le passif au cours de son cycle d'exploitation normal ;
- (b) elle détient le passif principalement aux fins d'être négocié ;
- (c) le passif doit être réglé dans les douze mois qui suivent la période de reporting ;
- (d) l'entité ne dispose pas d'un droit inconditionnel de différer le règlement du passif pour au moins douze mois après la période de reporting.

Tous les autres passifs ont été classés en tant que passifs non courants.

De plus, sur la base des dispositions du principe IFRS 5, les actifs (et les passifs inclus) dont la valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue sont classés, lorsqu'ils existent, en tant qu' « Actifs détenus en vue de la vente » et « Passifs inclus dans des groupes destinés à être cédés ».

- Compte de résultat

Les coûts sont classés sur la base du critère de leur nature.

- État des variations des capitaux propres

L'état a été rédigé en présentant les postes par colonne, avec rapprochement des soldes de début et de fin de période de chacun des postes qui composent les capitaux propres.

- État des flux de trésorerie

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont présentés en utilisant la méthode indirecte autorisée par IAS 7, car ce critère est le plus conforme au secteur d'activités dans lequel l'entreprise opère. En appliquant ce critère, le résultat de l'exercice a été ajusté des effets des transactions sans effet de trésorerie, des décalages ou régularisations d'entrées ou de sorties de trésorerie opérationnelle passées ou futures liés à l'exploitation et des éléments de produits ou de charges liés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.



Principes comptables, amendements et interprétations appliqués depuis le 1^{er} janvier 2012 et non pertinents pour la Société.

Les principes comptables, amendements et améliorations suivants sont applicables depuis le 1^{er} janvier 2012 et se réfèrent à des cas d'espèce non présents dans les états financiers de la Société Giorgio Fedon & Figli S.p.A. clos au 31 décembre 2012 :

- IFRS 7 Amendement – Instruments financiers : informations à fournir : la section relative aux transactions de transfert (*décomptabilisation*) des actifs financiers a été améliorée, y compris la compréhension des effets éventuels de tout risque qui demeurerait dans l'entité qui a transféré les actifs.
- IAS 12 *Amendement* – Impôts sur le résultat : la détermination des impôts différés sur les immeubles de placement évalués à la juste valeur a été éclaircie, en introduisant la présomption que les impôts doivent être déterminés en tenant compte du fait que l'actif sera recouvré entièrement par la vente.

Principes comptables, amendements et interprétations applicables depuis le 1^{er} janvier 2012 et dont l'application a eu des effets sur les états financiers de la Société Giorgio Fedon & Figli S.p.A. clos au 31 décembre 2012

Aucun principe comptable, amendement et interprétation n'a eu d'effets sur les états financiers de la Société Giorgio Fedon & Figli S.p.A. clos au 31 décembre 2012.

3. Estimations comptables significatives

La préparation des états financiers requiert, de la part des administrateurs, des choix spécifiques, des estimations et des hypothèses, en mesure d'influencer les montants des produits, des coûts, des actifs et des passifs, et l'indication des passifs potentiels à la date des états financiers. Toutefois, l'incertitude liée à ces hypothèses et estimations pourrait entraîner des ajustements significatifs des valeurs d'entrée des actifs et passifs d'ici à la prochaine période.

Ces estimations sont utilisées pour comptabiliser les provisions pour risques de crédit, pour dépréciation de stocks, dotations aux amortissements, provisions pour dépréciation d'actifs et de participations dans des sociétés contrôlées et associées, pour avantage du personnel, pour impôts et pour risques et charges, pour fiscalité différée active. En particulier :

Perte de valeur de l'écart d'acquisition

La Société vérifie, à chaque date de bilan, s'il existe des indicateurs de dépréciations des actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée.

En particulier, les écarts d'acquisition sont soumis à un test, avec une périodicité annuelle, quant à d'éventuelles pertes de valeur. Ce test requiert une estimation de la valeur d'utilisation de l'Unité Génératrice de Trésorerie à laquelle est attribué l'écart d'acquisition, basée à son tour sur l'estimation des flux financiers attendus par l'unité et sur leur actualisation, sur la base d'un taux d'escompte adéquat.



Impôts différés actifs

Les impôts différés actifs sont comptabilisés en tenant compte de tous les écarts temporaires et de toutes les pertes fiscales reportées, dans la mesure où il est probable de dégager des bénéfices fiscaux adéquats au titre desquels lesdites pertes pourront être utilisées et les écarts temporaires être absorbés. Une évaluation discrétionnaire est demandée aux membres du conseil d'administration en vue de déterminer le montant des impôts différés actifs pouvant être comptabilisés. Ils doivent estimer leur probabilité de survenance dans le temps et le montant des bénéfices futurs fiscalement imposables, ainsi qu'une stratégie de planification des impôts futurs.

Frais de développement

Les frais de développement sont capitalisés sur la base du principe comptable explicité ci-après. Pour déterminer les montants à capitaliser, les administrateurs doivent élaborer des hypothèses concernant les flux de trésorerie futurs attendus des immobilisations, les taux d'escompte à appliquer et les périodes de manifestation des bénéfices attendus.

Provisions pour risques et charges

La Société a utilisé les estimations pour l'évaluation des provisions pour risques de crédit, pour garanties données aux clients, pour restructuration, pour dépréciation de stocks et pour d'autres risques et charges. Pour plus de détails, veuillez vous reporter aux notes relatives à chaque poste de bilan.

4. Synthèse des principaux critères comptables

Immeubles, installations et machines

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique, comprenant les frais accessoires directement imputables et nécessaires à la mise en service du bien en vue de l'utilisation pour laquelle il a été acheté.

Les terrains, à la fois nus ou rattachés à des constructions industrielles, ont été généralement comptabilisés séparément et ne sont pas amortis car ils ont une durée d'utilité illimitée.

Certains biens ayant fait l'objet d'une réévaluation lors des périodes précédant la date de transition (1^{er} janvier 2006) sont comptabilisés sur la base de leur valeur réévaluée à la date de réévaluation, considérée comme coût présumé (deemed cost).

Les frais d'entretien et de réparation, qui ne sont pas susceptibles de valoriser et/ou de prolonger la durée de vie résiduelle des biens, sont généralement enregistrés en charges dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils sont soutenus.

Les immobilisations corporelles sont présentées nettes des amortissements cumulés s'y rattachant ainsi que d'éventuelles pertes de valeur déterminées selon les modalités décrites ci-après. L'amortissement est calculé linéairement sur la base de la durée d'utilité estimée pour l'entreprise, celle-ci étant réexaminée tous les ans et, le cas échéant, modifiée suite à d'éventuels changements par application prospective.



Les principales quotes-parts technico-économiques utilisées sont les suivantes :

Terrains	Non applicable
Constructions industrielles	2%
Constructions civiles	3%
Constructions légères	10%
Installations génériques	17,5%
Installations et machines	6,67%
Matériel et outillage	25%
Autres biens :	
- Matériel informatique	20%
- Matériel et équipements de bureau	12%
- Véhicules de tourisme	20-25%

Lors de la vente d'un bien ou lorsqu'il ne reste aucun bénéfice financier futur attendu de son utilisation, celui-ci est sorti du bilan et l'éventuelle perte ou bénéfice (calculé(e) comme différence entre la valeur de cession et la valeur d'entrée) est indiqué(e) sur le compte de résultat de l'exercice.

Les contrats de crédit-bail qui transfèrent à la Société tous les risques et les bénéfices découlant de la propriété du bien loué sont classés en tant que crédit-bail financier. Les biens (immeubles, installations et machines) détenus en vertu desdits contrats sont inscrits dans les Actifs corporels à la valeur la plus faible entre leur juste valeur à la date de stipulation du contrat, et la valeur actuelle des paiements minimaux dus pour le crédit-bail, après amortissements cumulés et pertes éventuelles résultant de l'impairment (avec les critères décrits dans le paragraphe Pertes de valeur durables).

Une dette financière du même montant est comptabilisée au passif, alors que les intérêts passifs des paiements de crédit-bail financier sont comptabilisés au compte de résultat sur la base de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Immeubles de placements

Les terrains et les constructions détenus afin de percevoir un loyer ou à titre de placement sont inscrits au coût total comprenant les charges accessoires liées à l'acquisition et le montant net vis-à-vis des amortissements et d'éventuelles pertes de valeur.

Les reclassements portant sur un immeuble de placement se produisent lorsque, et seulement lorsque, il y a un changement d'utilisation tel que : la cessation d'utilisation directe ou la prise d'effet d'un contrat de crédit-bail opérationnel avec des tiers.

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition, à durée de vie indéterminée, représente l'excédent du coût d'acquisition sur la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables. Après l'inscription initiale, l'écart d'acquisition est évalué au coût et n'est pas sujet à amortissement, mais est diminué des éventuelles pertes de valeurs cumulées. En effet, l'écart d'acquisition fait l'objet au moins annuellement d'un test de dépréciation (impairment test), destiné à déterminer les éventuelles réductions de valeur. Afin de réaliser correctement les analyses de valorisation, l'écart d'acquisition est alloué à chacune des Unités Génératrices de Trésorerie qui bénéficieront des synergies de l'acquisition.



Actifs incorporels

Un actif incorporel n'est comptabilisé que s'il est identifiable, contrôlable, si l'on prévoit qu'il génère des bénéfices économiques futurs et si son coût peut être déterminé de façon fiable. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont évaluées au prix d'acquisition ou de revient après amortissements et pertes de valeur accumulés.

L'amortissement est paramétré d'après la durée d'utilité prévue et commence dès que l'actif est prêt à être mis en service.

Chaque fois qu'il y a une indication que l'immobilisation incorporelle peut s'être dépréciée, l'on procède à l'estimation de la valeur recouvrable de l'actif, en imputant la dépréciation éventuelle au compte de résultat. Lorsque les conditions pour la dépréciation précédemment effectuée disparaissent, la valeur comptable de l'actif est rétablie avec imputation au compte de résultat, dans les limites de la valeur nette d'entrée que l'actif en objet aurait eu si la dépréciation n'avait pas été effectuée et si les amortissements avaient été effectués.

Frais de recherche et développement

En vertu de la norme IAS 38, les frais de recherche sont comptabilisés en charges au compte de résultat au moment où ils sont supportés.

Les frais de développement d'une activité sont capitalisés si la faisabilité technique et commerciale ainsi que le rendement du capital investi de ladite activité sont certains et déterminés, et si la Société a l'intention et les ressources nécessaires pour réaliser son développement. Les frais capitalisés englobent le coût des matériaux, le coût salarial et une part correspondante de frais généraux. Ils sont inscrits au coût, après amortissements cumulés et pertes dues à l'impairment.

Les actifs incorporels, autres que les frais de développement, générés en interne ne sont pas capitalisés et sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été supportés.

Les bénéfices ou les pertes découlant de la vente d'un actif incorporel sont déterminés par la différence entre la valeur de cession et la valeur d'entrée du bien et sont comptabilisés dans le compte de résultat au moment de la vente.

Dépréciation des actifs (impairment)

À chaque clôture de bilan, la Société évalue l'éventuelle existence d'indicateurs de dépréciation des actifs à durée de vie indéterminée. Dans ce cas, ou dans les cas où une vérification annuelle des dépréciations est requise, la Société effectue une estimation de la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif ou d'une Unité Génératrice de Trésorerie (cash generating unit) nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité. Elle est déterminée pour chaque actif, sauf lorsque cet actif ne génère pas de flux de trésorerie qui soient suffisamment indépendants de ceux générés par d'autres actifs ou groupe d'actifs. Si la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable, cet actif a subi une perte de valeur et doit donc être déprécié pour atteindre sa valeur recouvrable. En déterminant la valeur d'utilité, la Société déduit de la valeur actuelle les flux de trésorerie futurs en utilisant un taux d'actualisation avant impôt comprenant un taux d'intérêt sans risque en y rajoutant les risques inhérents à l'actif. Les dépréciations enregistrées par l'actif d'exploitation sont comptabilisées dans le compte de résultat dans les catégories de coût correspondant à la fonction de l'actif qui a enregistré la dépréciation.

À chaque clôture de bilan, la Société évalue également l'éventuelle existence d'indicateurs de diminution (ou de réduction) des dépréciations précédemment comptabilisées et, si ces indicateurs existent, en estime la valeur recouvrable. La valeur d'un actif précédemment déprécié peut être réajustée uniquement s'il y a eu des changements dans les estimations utilisées pour déterminer la



valeur recouvrable de l'actif suite à la dernière comptabilisation d'une dépréciation. Dans ce cas, la valeur comptable de l'actif est portée à la valeur recouvrable, sans toutefois que la valeur ainsi augmentée puisse excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée au cours des exercices précédents. Chaque reprise est comptabilisée en tant que produit dans le compte de résultat. Si l'actif est comptabilisé pour un montant réévalué, la reprise devra être traitée comme une réévaluation. Après avoir comptabilisé une reprise suite à un test de valorisation, la part d'amortissement de l'actif est corrigée pour les périodes futures, afin de répartir la valeur comptable modifiée, nette d'éventuelles valeurs résiduelles, linéairement tout le long de la vie utile restante.

Participations dans des sociétés contrôlées

Les participations dans des filiales, des entités contrôlées conjointement et des entreprises associées, non classées comme détenues en vue de la vente selon IFRS 5, sont inscrites au coût d'acquisition ou de souscription, incluant les frais accessoires, duquel sont déduits d'éventuels remboursements de capital, éventuellement rectifié pour pertes de valeur déterminées selon les mêmes modalités que celles décrites ci-dessus pour les actifs corporels. La valeur d'origine est rétablie lors des exercices successifs si les motifs qui ont entraîné la dépréciation n'ont plus lieu d'être. Ces ajustements sont imputés au compte de résultat.

Le risque découlant d'éventuelles pertes excédant les capitaux propres est comptabilisé dans un fonds approprié dans la mesure où la Société est en train d'accomplir des obligations légales ou implicites vis-à-vis de la société liée ou quoi qu'il en soit de couvrir ses pertes.

Participations dans d'autres entreprises

Les participations dans d'autres entreprises sont classées, dans le cadre de leur évaluation, comme actifs financiers disponibles pour la vente et sont évaluées à la juste valeur avec affectation des effets dans les capitaux propres. Quand il n'est pas possible de déterminer la juste valeur de façon fiable, les participations sont évaluées au coût rectifié pour pertes de valeur durables, dont l'effet est pris en compte dans le compte de résultat.

Stocks

Les stocks sont évalués à la valeur la plus faible entre leur coût moyen d'acquisition ou de revient et leur valeur de réalisation présumée découlant de l'évolution du marché. La valeur présumée de réalisation est déterminée sur la base du prix de vente estimé dans des conditions normales de marché, net des coûts directs de vente.

Le coût d'acquisition a été utilisé pour les produits acquis destinés à la revente et pour les matériaux d'usage direct ou indirect, acquis et utilisés dans le cycle de production, alors que le coût de revient a été adopté pour les produits finis ou en cours de réalisation.

Pour déterminer le coût d'acquisition, l'on a pris en compte le coût effectivement supporté, incluant les frais accessoires à imputation directe, parmi lesquels les frais de transport et les charges douanières après déduction des remises commerciales.

Dans le coût de revient, l'on a pris en compte non seulement le coût des matériaux utilisés, tel que défini ci-dessus, mais aussi les coûts industriels à imputation directe et indirecte.

Pour la part des stocks que la Société pense ne plus pouvoir utiliser ou ayant une valeur de réalisation présumée inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision correspondante est constituée pour dépréciation des stocks.



Créances clients et autres créances

Les créances sur clients sont incluses dans l'actif courant, à l'exception de celles ayant une échéance contractuelle supérieure à douze mois par rapport à la date du bilan, qui sont classées dans l'actif non courant. Ces actifs sont évalués au coût amorti sur la base de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créances ayant une échéance supérieure à un an, non rémunérées ou qui produisent des intérêts inférieurs au marché, sont actualisées en utilisant les taux du marché. Les créances commerciales sont actualisées en présence de délais de paiement supérieurs aux délais de paiement moyens octroyés. Pour les créances commerciales, l'ajustement à la valeur de réalisation se fait par l'inscription de provisions pour dépréciation constituées en présence d'une évidence objective que la Société ne sera pas en mesure d'encaisser la créance à sa valeur d'origine, soit sur la base d'éléments précis et certains, soit sur la base d'informations et d'estimations à la date du bilan.

Cession de créances

La Société effectue des cessions de créances conformément à la loi n° 52/1991 sur l'affacturage. La plupart de ces cessions sont caractérisées par le transfert substantiel aux tiers de tous les risques et avantages liés aux créances, répondant ainsi aux conditions requises par les IFRS pour l'extourne de celles-ci.

Actifs financiers à la juste valeur

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction comprennent des titres de la dette publique détenus par la Société relatifs à des activités de négociation, c'est-à-dire tous les actifs acquis en vue de leur vente à court terme. Les produits ou pertes enregistrés à la clôture sur ces actifs sont comptabilisés au compte de résultat de l'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les liquidités et les dépôts à court terme dans le bilan comprennent les montants en caisses et les dépôts à vue et à court terme qui, dans ce dernier cas, ont une échéance prévue à l'origine inférieure ou égale à trois mois.

Capitaux propres

Capital social

Le capital social est représenté par le capital souscrit et libéré. Les coûts strictement liés à l'émission de nouvelles actions sont classés en déduction directe des capitaux propres, nets de l'effet fiscal différé.

Actions propres

Les actions propres sont présentées en déduction des capitaux propres. Le coût d'acquisition des actions propres et les produits découlant des éventuelles ventes successives sont comptabilisés en tant que mouvements de capitaux propres. La réserve actions propres en portefeuille inscrite lors de précédents exercices est classée au sein des réserves.



Financements

Tous les financements sont comptabilisés initialement à la juste valeur du montant reçu, net des frais accessoires de mise en place du financement.

Après la comptabilisation initiale, les financements sont évalués sur la base du critère du coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Chaque bénéfice ou perte est comptabilisé au compte de résultat quand le passif s'éteint, en sus du processus d'amortissement.

Dettes commerciales

Les dettes commerciales, dont l'échéance correspond à des délais commerciaux normaux, ne sont pas actualisées et sont inscrites au coût (identifié par leur valeur nominale).

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées quand la Société doit faire face à une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, engendrant une sortie de ressources probable pour faire face à cette obligation et dont le montant peut être estimé de manière fiable. Lorsque la Société estime qu'une provision pour risques et charges sera en partie ou entièrement remboursée, par exemple en cas de risques couverts par des polices d'assurance, l'indemnisation est comptabilisée de façon distincte et séparée dans l'actif si, et seulement si, elle apparaît pratiquement garantie. Dans ce cas, le compte de résultat inclut le coût de l'éventuelle provision correspondante, net du montant comptabilisé pour l'indemnisation. Si l'actualisation sans risque est significative, les provisions sont actualisées en utilisant un taux d'intérêt avant impôt qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques du passif. Lorsque l'actualisation est effectuée, l'accroissement de la provision due au cours du temps est comptabilisé comme charge financière.

Avantages du personnel

Les avantages garantis au personnel et octroyés au moment de ou après la cessation du contrat de travail au travers de programmes à prestations définies (indemnités de fin de contrat échéant au 31 décembre 2012) sont reconnus à la date d'échéance du droit.

Le passif relatif aux régimes à prestations définies, net d'éventuels actifs du régime, est déterminé sur la base d'hypothèses actuarielles et comptabilisé de façon cohérente sur la base des prestations de travail nécessaires à l'obtention desdits avantages.

L'évaluation du passif est effectuée par des actuaires indépendants en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Les pertes et profits découlant du calcul actuariel sont comptabilisés au compte de résultat comme charge ou produit quelle que soit la valeur de ceux-ci, sans utiliser la méthode du corridor.

Le montant reflète non seulement les dettes échues à la date de clôture du bilan, mais également les futures augmentations salariales ainsi que les dynamiques statistiques y relatives.

Les avantages garantis au personnel au travers de programmes à prestations définies (également en vertu des récents changements de la législation italienne en matière de prévoyance) sont comptabilisés et donnent lieu à la comptabilisation simultanée d'un passif évalué à la valeur nominale.



Crédit-bail

La définition d'un accord contractuel comme opération de crédit-bail (ou comprenant une opération de crédit-bail) se base sur la substance de l'accord et nécessite d'évaluer si la réalisation dudit accord dépend de l'utilisation d'un ou de plusieurs actifs spécifiques et si l'accord transfère le droit à l'utilisation de cet actif.

La Société en tant que locataire

Les contrats de crédit-bail financier, qui transfèrent substantiellement à la Société tous les risques et les bénéfices découlant de la propriété du bien loué, sont capitalisés à la date de commencement du crédit-bail à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actuelle des loyers. Les loyers sont répartis au prorata de la part de capital et de la part d'intérêts afin d'obtenir l'application d'un taux d'intérêt constant sur le solde résiduel de la dette. Les charges financières sont comptabilisées directement dans le compte de résultat.

Les biens en crédit-bail capitalisés sont amortis sur le laps de temps le plus court entre la durée d'utilité estimée du bien et la durée du contrat de location, s'il n'existe pas de certitude raisonnable que la Société obtiendra la propriété du bien à la fin du contrat.

Les loyers du crédit-bail opérationnel sont comptabilisés comme des coûts dans le compte de résultat en annuités constantes réparties sur la durée du contrat.

La Société en tant que bailleur

Les contrats de crédit-bail qui laissent substantiellement dans le chef de la Société tous les risques et les bénéfices de la propriété sont classés comme crédits-baux opérationnels. Les coûts initiaux de transaction sont ajoutés à la valeur comptable du bien loué et comptabilisés sur la base de la durée du contrat au même titre que les produits de location.

Instruments financiers dérivés

La Société détient des instruments dérivés dans le but de couvrir son exposition au risque de taux, due à des passifs spécifiques du bilan. Conformément à la stratégie choisie par la Société, celle-ci ne met pas en œuvre d'opérations sur dérivés à des fins spéculatives. Quoiqu'il en soit, si ces opérations n'étaient pas qualifiables d'un point de vue comptable comme opérations de couverture sur la base des normes IAS 32 et 39, elles seraient enregistrées comme opérations autres que de couverture.

Les instruments dérivés sont classés comme instruments de couverture quand le rapport entre le dérivé et l'objet de la couverture est formellement documenté et l'efficacité de la couverture, vérifiée périodiquement, est élevée. Quand les instruments dérivés de couverture couvrent le risque de variation de la juste valeur des éléments faisant l'objet de couverture (couverture de juste valeur ; par ex. couverture des variations de la juste valeur d'actifs/passifs à taux fixe), ils sont comptabilisés à la juste valeur avec imputation des effets sur le compte de résultat ; de façon cohérente, les instruments faisant l'objet d'une couverture sont adaptés afin de refléter les variations de la juste valeur associées au risque couvert. Quand les dérivés couvrent les risques de variations des flux de trésorerie des éléments faisant l'objet de couverture (couverture de flux ; par ex. couverture des variations des flux de trésorerie d'actifs/passifs à taux variable dues aux variations des taux d'intérêt), les variations de la juste valeur sont initialement comptabilisées dans les capitaux propres et ensuite imputées sur le compte de résultat en fonction des effets économiques engendrés par l'opération couverte.



Les variations de la juste valeur des dérivés qui ne remplissent pas les conditions pour être qualifiés comme instruments dérivés de couverture sont comptabilisées au compte de résultat.

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés si la probabilité existe que les avantages économiques associés à la vente vont bénéficier à la Société et que le montant correspondant peut être déterminé de façon fiable. Les critères spécifiques de comptabilisation des produits, énoncés ci-après, doivent être respectés avant l'imputation au compte de résultat :

Vente de biens

Le produit est reconnu lorsque l'entreprise a transféré à l'acquéreur tous les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété du bien, qui a normalement lieu par la livraison du bien.

Prestation de services

Le produit de la prestation de services est comptabilisé en référence au stade de réalisation de l'activité. Dans le cas où il est impossible de déterminer la valeur des produits de façon fiable, ces derniers sont comptabilisés jusqu'à concurrence des coûts soutenus que l'on estime pouvoir être récupérés.

Intérêts

Les produits et les charges sont comptabilisés en résultat financier au prorata temporis sur la base du taux d'intérêt effectif.

Dividendes

Les produits des dividendes sont comptabilisés en résultat financier au moment où les actionnaires ont le droit de recevoir le paiement.

Loyers actifs

Les loyers découlant d'investissements immobiliers sont comptabilisés en annuités constantes sur la durée des contrats de location en vigueur à la date de clôture du bilan.

Bénéfice ou perte par action

Le bénéfice (la perte) de base par action est calculé(e) en divisant le bénéfice net (la perte nette) de la période distribuable aux actionnaires qui possèdent des actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le bénéfice (la perte) dilué(e) par action est calculé(e) par l'ajustement de la moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation, pour tenir compte de toutes les actions ordinaires potentielles, ayant un effet dilutif.



Opérations en devises étrangères

La devise fonctionnelle (devise de la principale zone économique dans laquelle la Société opère) utilisée pour présenter les états financiers est l'euro. Les opérations en devises étrangères sont converties dans la devise fonctionnelle par l'application du taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et les passifs monétaires, libellés en devise étrangère et existants à la date du bilan, sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Les actifs et passifs non monétaires évalués au coût historique en devise étrangère sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les différences de change découlant de l'extinction desdites opérations ou de la conversion d'actifs et de passifs monétaires sont comptabilisées au compte de résultat, à l'exception de celles découlant d'instruments financiers dérivés qui opèrent comme couvertures de trésorerie.

La devise fonctionnelle de la Société est l'euro. C'est également la devise de présentation et de publication des états financiers séparés.

Transactions et comptabilisations

Les transactions effectuées en devise étrangère sont initialement comptabilisées au taux de change à la date de la transaction. À la date de clôture du bilan, les actifs et les passifs monétaires, libellés en devise étrangère, sont convertis au taux de change en vigueur à cette date.

Les postes non monétaires évalués au coût historique en devise étrangère sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les postes non monétaires inscrits à la juste valeur sont convertis au taux de change en vigueur à la date de détermination de la valeur.

Correction d'erreurs et changement de méthodes comptables

La norme IAS 8 (Principes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs) régit, entre autres, les modalités de comptabilisation et de représentation des erreurs des exercices précédents et les changements de méthodes comptables.

Le retraitement rétrospectif des montants consiste à corriger la comptabilisation, l'évaluation et la fourniture d'informations sur le montant d'éléments des états financiers comme si une erreur d'une période antérieure n'était jamais survenue.

Impôts sur les bénéfices

Impôts courants

Les impôts courants sur les bénéfices de la période sont déterminés sur la base de l'estimation des bénéfices imposables. Les taux utilisés et la législation fiscale de référence servant de base au calcul de l'impôt sont ceux adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture du bilan.

Impôts différés

Les impôts différés sont calculés en utilisant la « méthode du report variable » sur les différences temporelles existant à la date du bilan entre les valeurs fiscales prises comme référence pour les actifs et les passifs et les valeurs reportées au bilan.

Les passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables, sauf :



- lorsque les impôts différés passifs découlent de la comptabilisation initiale de l'écart d'acquisition, d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice de l'exercice calculé dans le cadre du bilan ni le bénéfice ou la perte calculés à des fins fiscales ;
- dans le cas de différences temporelles imposables liées à des participations dans des sociétés contrôlées, lorsque l'inversion des différences temporelles peut être contrôlée et lorsqu'il est probable que cette inversion ne se produira pas dans le futur.

Les impôts différés actifs comptabilisés sont relatifs à toutes les différences temporelles déductibles et aux reports à nouveau d'actifs et passifs fiscaux, dans la mesure de l'existence probable de bénéfices fiscaux futurs adaptés permettant d'utiliser les différences temporelles déductibles et les reports à nouveau d'actifs et de passifs fiscaux, sauf si :

- l'impôt différé actif lié aux différences temporelles déductibles découle de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice de l'exercice calculé dans le cadre du bilan, ni le bénéfice ou la perte calculés à des fins fiscales ;
- en ce qui concerne les différences temporelles imposables liées à des participations dans des sociétés contrôlées, les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que les différences temporelles déductibles s'inverseront dans un futur proche et qu'il existe des bénéfices fiscaux adaptés vis-à-vis desquels les différences temporelles peuvent être utilisées.

La valeur des impôts différés actifs à reporter au bilan est réexaminée à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il ne semble plus probable que des bénéfices fiscaux suffisants seront disponibles dans le futur pour permettre à tout ou partie de cette créance d'être utilisée. Les impôts différés actifs non reconnus sont réexaminés annuellement à la date de clôture du bilan et sont comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable que le bénéfice fiscal est suffisant pour permettre que ces impôts différés actifs puissent être récupérés.

Les impôts différés actifs et passifs sont mesurés sur la base des taux d'imposition que l'on s'attend à voir appliquer à l'exercice au cours duquel ces actifs se réalisent ou ces passifs s'éteignent, en prenant en considération les taux en vigueur et ceux déjà adoptés ou quasi-adoptés à la date du bilan.

Les impôts sur les bénéfices relatifs à des postes comptabilisés directement dans les capitaux propres sont imputés directement dans les capitaux propres et non au compte de résultat.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés, pour autant qu'il existe un droit légal à compenser les actifs pour impôts courants avec les passifs pour impôts courants et que les impôts différés se réfèrent à la même entité fiscale et à la même autorité fiscale.

Opérations avec des parties liées

En application du Règlement portant dispositions en matière d'opérations avec des parties liées approuvé par la CONSOB, par délibération n° 17221 du 12 mars 2010, modifié par la suite par délibération n° 17389 du 23 juin 2010, GIORGIO FEDON & FIGLI S.p.A. a procédé à l'adaptation des procédures existantes pour la transparence et l'exactitude substantielle et procédurale des opérations avec des parties liées afin de refléter les principes contenus dans le susdit Règlement édicté par l'Autorité de contrôle (pour la lecture intégrale du texte de la « Procédure en matière d'opérations avec des parties liées », veuillez consulter le site www.fedongroup.com).



La nouvelle procédure en matière d'opérations avec des parties liées est entrée en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2011 et a été approuvée par le Conseil d'administration de la Société en date du 25 mars 2011. Ceci étant dit, les opérations importantes avec des parties liées ont fait l'objet par le passé, et continueront à faire l'objet dans le futur, d'une analyse approfondie en vue de garantir que les opérations soient mises en œuvre dans l'intérêt de la Société.

Sans préjudice des informations susmentionnées, au cours de l'exercice, aucune opération avec des parties liées ayant un caractère atypique ou inhabituel n'a été réalisée. De même, aucune opération ayant des effets sur la sauvegarde du patrimoine de la Société ou sur l'exhaustivité et l'exactitude des informations comptables relatives à la Société n'a été mise en œuvre.

Toutes les opérations liées à l'activité normale de la Société et du Groupe Fedon ont été mise en œuvre aux conditions de marché et dans l'intérêt économique de chaque société participant aux opérations.

5. Immeubles, installations et machines

Le tableau ci-après présente la composition et les mouvements du poste en objet sur les deux derniers exercices.

(montants en milliers d'euros)

31 décembre 2012	Terrains et constructions	Installations et machines	Outillage et mobilier	Autres biens matériels	TOTAL
Au 1^{er} janvier, net des dotations aux amort. et dépréc.	7.068	1.281	1.003	12	9.363
Augmentations	53	371	170	28	621
Cessions	-	(177)	(2)	(13)	(191)
Autres mouvements	-	167	-	13	180
Dépréciations	-	(254)	-	-	(254)
Part d'amortissement de l'année	(190)	(311)	(330)	(14)	(846)
Au 31 décembre, net des dotations aux amort. et dépréc.	6.931	1.077	841	25	8.872
Au 1^{er} janvier					
Coût ou juste valeur	11.196	10.863	12.318	394	34.771
Dotations aux amort. et dépréc.	(4.128)	(9.582)	(11.315)	(382)	(25.408)
Valeur comptable nette	7.068	1.281	1.003	12	9.363
Au 31 décembre					
Coût ou juste valeur	11.249	11.057	12.486	408	35.200
Dotations aux amort. et dépréc.	(4.318)	(9.980)	(11.645)	(383)	(26.326)
Valeur comptable nette	6.931	1.077	841	25	8.874

(montants en milliers d'euros)

31 décembre 2011	Terrains et constructions	Installations et machines	Outillage et mobilier	Autres biens matériels	TOTAL
Au 1^{er} janvier, net des dotations aux amort. et dépréc.	7.258	1.583	1.208	65	10.114
Augmentations	-	12	167	1	180
Cessions	-	(19)	(13)	(75)	(107)
Autres mouvements	-	9	5	75	89
Dépréciations	-	-	-	-	-
Part d'amortissement de l'année	(190)	(304)	(364)	(53)	(912)
Au 31 décembre, net des dotations aux amort. et dépréc.	7.068	1.281	1.003	13	9.363



Au 1^{er} janvier					
Coût ou juste valeur	11.196	10.871	12.164	469	34.700
Dotations aux amort. et dépréc.	(3.938)	(9.288)	(10.956)	(404)	(24.586)
Valeur comptable nette	7.258	1.583	1.208	65	10.114
Au 31 décembre					
Coût ou juste valeur	11.196	10.863	12.318	394	34.771
Dotations aux amort. et dépréc.	(4.128)	(9.582)	(11.315)	(382)	(25.407)
Valeur comptable nette	7.068	1.281	1.003	12	9.363

Dans l'ensemble, le poste est passé de 9 363 milliers d'euros en 2011 à 8 874 milliers d'euros en 2012, en baisse de 489 milliers d'euros.

La valeur d'entrée des biens corporels détenus en crédit-bail financier au 31 décembre 2012 s'élève à 201 milliers d'euros (2011 : 281 milliers d'euros), et concerne les installations et machines, le matériel électronique et les voitures.

6. Immeubles de placements

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Au 1^{er} janvier		
Coût	188	198
Dotations aux amort. et dépréc.	(60)	(54)
Valeur comptable nette	128	144
Cessions		(10)
Part d'amortissement de l'année	(6)	(6)
Au 31 décembre		
Coût	188	188
Dotations aux amort. et dépréc.	(66)	(60)
Solde final au 31 décembre	122	128

Les immeubles de placement sont évalués au coût amorti. Ils sont amortis sur la base de l'estimation de leur durée d'utilité correspondant à 33 ans.

Les investissements immobiliers concernent une habitation à usage civil appartenant à la Société. Les valeurs de marché de ces investissements sont supérieures à leur valeur d'entrée vu la réévaluation générale du marché immobilier au cours de ces dernières années.



7. Actifs incorporels

La composition et les mouvements du poste « Actifs incorporels » sont représentés dans le tableau ci-après.

(montants en milliers d'euros)

31 décembre 2012	Écart d'acquisition	Frais de recherche et développement	Brevets, software, marques	Immobil. en cours et autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Au 1^{er} janvier, net des dotations aux amort. et dépréc.	170	326	125	93	715
Augmentations	-	300	387	30	717
Cessions	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-
Dépréciations	-	(15)	-	(5)	(19)
Part d'amortissement de l'année	-	(360)	(217)	-	(577)
Reclassements	-	52	37	(89)	-
Au 31 décembre, net des dotations aux amort. et dépréc.	170	303	333	30	835
Au 1^{er} janvier 2012					
Coût ou juste valeur	170	3.877	3.239	1.466	8.752
Dotations aux amort. et dépréc.	-	(3.551)	(3.114)	(1.373)	(8.037)
Valeur comptable nette	170	326	125	93	715
au 31 décembre 2012					
Coût ou juste valeur	170	4.214	3.664	1.402	9.449
Dotations aux amort. et dépréc.	-	(3.911)	(3.331)	(1.373)	(8.614)
Valeur comptable nette	170	303	333	30	835

(montants en milliers d'euros)

31 décembre 2011	Écart d'acquisition	Frais de recherche et développement	Brevets, software, marques	Immobil. en cours et autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Au 1^{er} janvier, net des dotations aux amort. et dépréc.	170	456	93	236	955
Augmentations	-	293	141	93	528
Cessions	-	(88)	-	-	(88)
Autres mouvements	-	63	-	-	63
Dépréciations	-	(44)	-	(100)	(144)
Part d'amortissement de l'année	-	(393)	(119)	(86)	(598)
Reclassements	-	40	10	(50)	0
Au 31 décembre, net des dotations aux amort. et dépréc.	170	326	125	94	715
Au 1^{er} janvier 2011					
Coût ou juste valeur	170	3.676	3.088	1.522	8.456
Dotations aux amort. et dépréc.	-	(3.220)	(2.995)	(1.286)	(7.501)
Valeur comptable nette	170	456	93	236	955
au 31 décembre 2011					
Coût ou juste valeur	170	3.877	3.239	1.466	8.752
Dotations aux amort. et dépréc.	-	(3.551)	(3.114)	(1.373)	(8.037)
Valeur comptable nette	170	326	125	93	715



La valeur nette totale des immobilisations incorporelles est passée de 715 milliers d'euros en 2011 à 835 milliers d'euros en 2012. La principale augmentation est due à la capitalisation des frais internes de recherche et de développement pour un montant de 300 milliers d'euros et à la capitalisation des investissements en software relatifs à la nouvelle version du système informatique Oracle JDE Enterprise One et au développement, en collaboration avec un organisme de recherche universitaire, d'une nouvelle plateforme software sur technologie Web pour la gestion de la chaîne logistique et de l'internationalisation du business pour un montant total de 387 milliers d'euros.

Le reclassement se réfère principalement à des frais de développement capitalisés de l'exercice précédent.

L'écart d'acquisition se réfère à l'acquisition de la branche d'activité « Fedon Printing ». Cet écart d'acquisition a été soumis à un test de dépréciation qui a confirmé les montants reportés au bilan.

Dans le cadre des vérifications liées à l'impairment, la Société a déterminé son unité génératrice de trésorerie (UGT) en la faisant coïncider avec le département correspondant opérant en son sein.

La valeur recouvrable des UGT est déterminée sur la base de leur valeur d'utilité calculée en utilisant la projection des flux de trésorerie futurs. Ce calcul se base sur des plans établis sur cinq ans compte tenu des attentes de développement du marché et de la Société.

Les flux de trésorerie pris en compte dans le cadre du test de dépréciation ont été construits à partir du budget 2013 approuvé par le Conseil d'administration et développé pour les années suivantes du plan sur la base des meilleures connaissances disponibles au sein de l'entreprise.

Afin de déterminer la valeur finale, les flux de trésorerie futurs ainsi obtenus ont été actualisés à un taux d'escompte (CMPC – coût moyen pondéré du capital) à la date de référence du test qui tient compte de la spécificité et des risques propres à chacun des pays dans lesquels la Société opère.

Le test de dépréciation effectué par la Société n'a pas fait apparaître la nécessité de procéder à la dépréciation du poste écart d'acquisition. Il est important de souligner que les estimations et les données budgétaires, auxquelles ont été appliqués les paramètres et les hypothèses mentionnés dans les paragraphes précédents, ont été définies par la direction de la Société en se fondant sur son expérience et sur les attentes liées aux scénarios des marchés sur lesquels opère Giorgio Fedon & Figli SpA. Les prévisions de l'année 2013 ont poussé la direction à considérer avec prudence et précaution les produits et la marge attendue par la Société, sans que cela ait déterminé l'apparition d'indications significatives de dépréciation pour les UGT et l'écart d'acquisition inscrit au bilan. L'évolution des résultats des 2 premiers mois de l'année laisse apparaître par ailleurs une bonne tenue des paramètres utilisés pour le développement du test de dépréciation. Les circonstances et les événements qui pourraient entraîner des pertes de valeur feront constamment l'objet d'une attention particulière de la part de la Société. Toutefois, le caractère discrétionnaire et aléatoire inhérent à l'utilisation d'estimations de la part de la direction ne peut, en aucune façon, garantir qu'aucune dépréciation des écarts d'acquisition comptabilisés au bilan dans les périodes futures ne se produira. Pour le déroulement du test de dépréciation, le choix s'est porté sur des prévisions d'évolution particulièrement prudentes, en termes de ventes et de rentabilité, et figurant parmi les hypothèses de scénarios les plus conservatrices.



8. Participations dans des sociétés contrôlées et participations dans d'autres sociétés

Le tableau suivant illustre le mouvement des participations dans des sociétés contrôlées et dans d'autres sociétés au cours de l'année 2012 :

(montants en milliers d'euros)

<i>Participations dans des sociétés contrôlées (*) :</i>	Valeur initiale	Augmentations Cessions	Réévaluations Dépréciations	Valeur finale
Fedon America Inc.	33	-	-	33
Fedon Industries S.A.	1.960	-	-	1.960
Genetier S.a.s.	25	-	-	25
Kapunkt GmbH	25	271	(271)	25
Fedon Tunisie Sarl	11	-	-	11
TOTAL PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES :	2.054	271	(271)	2.054

(*) Montants exprimés conformément aux principes comptables appliqués dans le pays où les sociétés contrôlées ont leur siège.

Giorgio Fedon & Figli S.p.A. détient directement et indirectement les participations suivantes dans des sociétés contrôlées évaluées au coût :

(montants en milliers d'euros)

Bilan de référence :
31/12/2012

<i>Sociétés contrôlées :</i>	<i>Siège</i>	<i>% de possession directe</i>	<i>% de possession indirecte</i>	<i>Capital Social</i>	<i>Résultat de l'exercice *</i>	<i>Capitaux propres *</i>
Fedon America Inc.	États-Unis	49%	51%	3.889	100	116
Fedon Industries S.A.	Luxembourg	100%	-	2.000	1.527	2.631
Genetier S.a.s.	France	100%	-	100	5	(101)
Hawk Automazioni S.r.l. (en liquidation)	Cordignano	60%	35%	16	1	21
Kapunkt GmbH	Allemagne	100%	-	25	(321)	(271)
Fedon Tunisie Sarl	Tunisie	99%	-	11	-	11

À la suite des résultats négatifs de l'exercice enregistrés par la société contrôlée Kapunkt GmbH, qui a généré des capitaux propres négatifs, la Société a procédé à l'affectation des pertes supérieures aux capitaux propres et à la reconstitution du capital pour 25 milliers d'euros pour la Société Kapunkt GmbH. Ces pertes ont été comptabilisées dans un fonds approprié du passif dans la mesure où la Société est en train d'accomplir des obligations légales ou implicites vis-à-vis de la société liée ou quoi qu'il en soit de couvrir ses pertes.

La participation dans d'autres sociétés se réfère à la participation dans « Telecortina » pour 0,5 milliers d'euros, dans « Consorzio Brain » pour 4,5 milliers d'euros et dans Banca Popolare di Vicenza pour 100 milliers d'euros.



9. Créances financières sur les sociétés contrôlées

Le tableau suivant mentionne les financements octroyés aux sociétés contrôlées et les mouvements correspondants :

(montants en milliers d'euros)

<i>Sur des sociétés contrôlées :</i>	Valeur initiale	Augmentations	Cessions	Valeur finale	Taux
Hawk Automazioni S.r.l. (en liquidation)	140		(140)	-	
Kapunkt Gmbh	565	-	(180)	385	4%
Fedon Tunisie	4	2	-	6	-
	709	2	(320)	391	

10. Autres actifs non courants

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Dépôts de garantie	66	208
Total autres actifs non courants	66	208

La variation, à hauteur de 142 mille euros, est due principalement à la remise du dépôt de garantie lié au contrat de location du magasin de Paris en présence de l'émission d'un cautionnement de 170 mille euros conclu avec la Banca Nazionale del Lavoro.

11. Stocks

Le poste « Stocks » passe de 7 519 milliers d'euros en 2011 à 9 487 milliers d'euros lors de l'exercice 2012. Cette hausse est due principalement à une demande supplémentaire de volumes lors de la dernière partie de l'exercice 2012, avec livraison début 2013, de la part de certains clients du secteur optique. Cette demande naît de la nécessité de compenser, par un stock approprié, la baisse de la capacité de production de l'établissement asiatique en raison de l'approche des festivités du Nouvel An chinois.

De plus, la variation des stocks tient compte d'un ajustement de provision de 746 milliers d'euros à la suite de l'élimination de produits et matériaux obsolètes qui a été effectuée en cours d'exercice.

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Matières premières (au coût)	1.925	2.439
Travaux en cours (au coût)	273	467
Produits finis (au coût)	8.035	6.059
Provision pour dépréciation des stocks	(814)	(1.560)
Acomptes	68	114
Total Stocks	9.487	7.519

Ci-dessous sont exposés les mouvements de provision pour dépréciation de stocks au cours des années 2012 et 2011 :

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Provision pour dépréciation des stocks au 1 ^{er} janvier	1.560	1.560
Provisions	-	381
Reprise de provision	(746)	(381)
Provision pour dépréciation des stocks 31 décembre	814	1.560



12. Créances clients et autres créances

Le détail des créances clients et autres créances est le suivant :

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Créances commerciales :		
Créances commerciales	7.713	8.318
Créances sur des tiers	1.457	1.109
Total créances clients et autres créances	9.170	9.426

Les créances commerciales ne rapportent pas d'intérêt et ont généralement une échéance à 90-120 jours. Cette diminution, à hauteur de 256 mille euros, en présence d'un chiffre d'affaires plus élevé par rapport à celui de l'année précédente, est due principalement à l'établissement, en cours d'année, de deux nouveaux contrats d'affacturage pro-soluto avec autant d'acteurs importants du secteur optique. Le montant des créances cédées à la société d'affacturage et non encore encaissées par celle-ci au 31 décembre 2012 s'élève à 6 345 milliers d'euros.

Les créances commerciales sont comptabilisées, nettes des provisions pour dépréciation des comptes de tiers, pour un montant de 419 milliers d'euros. Les mouvements de provision pour dépréciation des comptes de tiers de l'exercice sont les suivants :

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Provision pour dépréciation des comptes de tiers au 1^{er} janvier 2012	774	619
Provisions	100	218
Reprise de provision	(455)	(63)
Provision pour dépréciation des comptes de tiers au 31 décembre 2012	419	774

Dans les créances sur des tiers, le montant le plus important est la créance sur l'INPS relative aux indemnités de fin de contrat pour 1 263 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2012, l'analyse des créances commerciales est la suivante :

(montants en milliers d'euros)						
Total	En cours	< 30 jours	30-60 jours	60-90 jours	90-120 jours	> 120 jours
2012						
7.713	6.399	403	193	135	168	415
2011						
8.318	6.746	475	312	115	142	526

13. Créances commerciales sur les sociétés contrôlées et associées

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Créances commerciales sur les sociétés contrôlées et associées	4.170	3.358
Total créances commerciales sur les sociétés contrôlées et associées	4.170	3.358

Au 31 décembre 2012, l'analyse des créances commerciales sur les sociétés du Groupe est la suivante :



(montants en milliers d'euros)

Total	En cours	< 30 jours	30-60 jours	60-90 jours	90-120 jours	> 120 jours
2012						
4.170	1.125	84	237	236	217	2.270
2011						
3.358	1.332	1	100	48	51	1.826

Le tableau ci-après reporte le détail des créances, sur chaque société contrôlée, à la fois directement et indirectement, et sur chaque société associée :

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Sociétés contrôlées		
East Coast S.r.l.	7	-
Fedon America Inc.	599	505
Fedon Far East Ltd.	(3)	554
Genetier S.a.s.	448	424
Kapunkt Gmbh	1.505	1.254
Shenzhen Fei Chi L.t.d.	32	32
Shenzhen Fei Dong cases L.t.d.	1.582	589
Total créances sur les sociétés contrôlées et associées	4.170	3.358

14. Avoir fiscal

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Impôts directs	717	75
Créances TVA	1.566	528
Total avoir fiscal	2.283	603

15. Autres actifs courants

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Actifs de régularisation	162	124
Total autres actifs courants	162	124

16. Actifs financiers à la juste valeur

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Titres	20	25
Total actifs financiers à la juste valeur	20	25

Les actifs financiers disponibles pour la vente sont des investissements effectués en titres de la dette publique sur des marchés réglementés.

La juste valeur de ces titres a été déterminée sur la base des cours du marché à la date de clôture de l'exercice.



17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Dépôts bancaires à vue et encaisse	1.780	456
Dépôts bancaires à court terme	21	11
Total Trésorerie et équivalents de trésorerie	1.801	467

La trésorerie enregistre une hausse de 1.334 milliers d'euros.

Les dépôts bancaires à court terme sont rémunérés à un taux variable basé sur les taux journaliers appliqués aux dépôts bancaires.

18. Capital social et réserves

Capital Social

Au 31 décembre 2012, le capital social est constitué de 1 900 000 actions ordinaires, entièrement souscrites et libérées, d'un montant nominal de 2,58 euros chacune.

À l'occasion des augmentations de capital gratuites, effectuées au cours des années 1983, 1987 et 1992, la Société a utilisé les réserves suivantes qui, en cas de distribution, contribuent à la formation du bénéfice imposable de la Société :

Réserve de réévaluation Loi n° 413/91	186.483
Réserve de réévaluation Loi n° 130/83	14.444
Réserve de réévaluation Loi n° 72/83	248.688
TOTAL	449.615

Sur ces réserves ainsi que sur la part distribuable résiduelle, comme indiqué ci-dessus, aucun impôt différé n'a été affecté puisque les administrateurs estiment qu'il est peu probable que les conditions nécessaires à leur imposition se réalisent.

Réserve légale

Le solde de la réserve légale au 31 décembre 2012 s'élève à 980 milliers d'euros et est constitué des provisions pour bénéfices jusqu'à l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

Autres réserves

Le poste « Autres réserves » se compose des réserves générées par les comptabilisations sur la base des principes IAS/IFRS et par la réserve d'apport en capital des actionnaires. En date du 27 avril 2012, l'assemblée des actionnaires a délibéré la couverture des pertes existantes par l'utilisation des réserves disponibles.

Report résultats antérieurs

Le poste « Report résultats antérieurs » se compose des provisions pour bénéfices non distribués lors des précédents exercices pour 1 489 milliers d'euros.

Le nombre d'actions propres détenues au terme de l'exercice s'élève à 47 113. Les mouvements correspondants d'achat et de vente, qui ont eu lieu en cours d'exercice et qui n'ont eu aucun effet sur le compte de résultat, sont les suivants :



	Nombre d'actions	Valeur nominale (en milliers d'euros)	Participation % capital social
Situation au 1^{er} janvier 2012	46.841	121	2,47%
Achats	2.307	6	0,121%
Ventes	(2.035)	(5)	-0,107%
Situation au 31 décembre 2012	47.113	122	2,48%

En vertu de l'art. 2427, alinéa 1, n° 7-bis C.C., l'état ci-après mentionne, pour chaque poste des capitaux propres au 31 décembre 2012, la description, la possibilité d'utilisation et de distribution, ainsi que l'utilisation effective lors des précédents exercices.

Nature / Description	Montant	Possibilité d'utilisation	Part disponible	Récapitulatif des utilisations effectuées lors des trois exercices précédents :	
				pour couvrir les pertes	pour d'autres raisons
Capital social	4.902				
Réserves de bénéfices :					
Réserve légale	980	B	980		
Apport en capital des actionnaires	2.494	A, B, C	2.494		
Déficit de fusion	(52)		(52)		
Autres réserves	1.978	A,B	1.978		
Résultats reportés	1.489		1.489	(1.503)	
Total	11.791		6.889		
Part non distribuable			3.931		
Part résiduelle distribuable			2.958		

Légende :

A: pour augmentation de capital **B:** pour couvrir les pertes **C:** pour distribution aux actionnaires

La Société a déduit fiscalement, lors des exercices précédents, les amortissements anticipés non comptabilisés au compte de résultat. Conformément à l'art. 109, 4e alinéa, lettre b) du T.U.I.R. (Texte unique des impôts sur les revenus), cela a donné lieu à une provision globale sur les réserves inscrites dans les capitaux propres, qui en détermine, en cas de distribution, l'imposition correspondante. La valeur de cette provision, qui au 31.12.2012 s'élève à 421 milliers d'euros, sera déterminée annuellement en fonction des excédents résiduels existant au terme de chaque période imposable découlant de corrections de valeur et de provisions déduites aux seules fins fiscales.



19. Financements à court et moyen-long terme

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Financements à court terme :		
- Découverts bancaires	3.736	4.865
- Financements bancaires (part courante)	607	495
- Financement lié au crédit-bail	183	176
Total Financements à court terme	4.526	5.537
Prêts et financements à moyen/long terme :		
- Financements bancaires (part M/L)	1.189	1.796
- Financement lié au crédit-bail	2.488	2.666
- Autres financements	506	-
Total Financements à moyen/long terme	4.182	4.462

Découverts bancaires

Les découverts bancaires ne sont pas assortis de garantie réelle ou personnelle. Ils englobent toutes les formes auto-amortissables et de caisse.

Financements bancaires à moyen-long terme

Le tableau suivant indique la répartition par date d'échéance des financements bancaires à moyen / long terme au 31 décembre 2012 :

Établissement bancaire	Date de souscription	Montant nominal	Taux	Durée	Montant au bilan 31/12/2012	dont à court terme	dont à moyen/long terme
BANCA ANTONVENETA	15/11/2006	4.000	Euribor 3m+1,05	8 ans	1.796	607	1.189
		4.000			1.796	607	1.189

Tous les financements prévoient un tableau d'amortissement avec remboursement des mensualités.

Financements liés au crédit-bail

Ceux-ci sont liés à l'opération de sale and lease back conclue en février 2009 dont le contrat a une durée de 18 ans pour 4 080 milliers d'euros qui, nette du maxi loyer, s'élève à un montant net de 3 100 milliers d'euros. Cette opération s'est conclue sur l'immeuble dénommé « ex Gefide », situé à Pieve d'Alpago, et est assortie d'une garantie de l'actionnaire de référence, Monsieur Callisto Fedon, d'un montant de 500 mille euros échéant en février 2014. De plus, il faut signaler la dette résiduelle relative aux mensualités non échues des contrats de crédit-bail stipulés pour l'achat de biens comptabilisés au bilan selon la méthode financière.

Autres financements

Ils se réfèrent à un prêt bonifié pour la réalisation d'un programme de développement commercial dans les pays sis en dehors du territoire de l'Union européenne, en vertu de la Loi du 6.8.2008, n° 133, art. 6, al. 2, lettre a), avec Simest SpA, d'un montant équivalant à 1 685 125,00 euros à rembourser en sept ans, avec deux ans de période d'anticipation. Ce prêt bonifié est garanti par un cautionnement. En date du 31 décembre 2012, un premier acompte de 506 mille euros a été versé, assorti du cautionnement correspondant de la Banca Popolare di Vicenza.



20. Provisions pour risques et charges

	Provisions pour indemnités de rupture de contrats d'agents	Autres provisions	Total
Au 1^{er} janvier 2012	93	800	893
Provisions de l'exercice	15	76	91
Utilisations	-	(31)	(31)
Intérêts actualisation	3	-	3
au 31 décembre 2012	111	845	956
Au 1 ^{er} janvier 2011	78	327	405
Provisions de l'exercice	16	432	448
Utilisations	(1)	(182)	(183)
Intérêts actualisation	-	223	223
au 31 décembre 2011	93	800	893

Provisions pour indemnités de rupture de contrats d'agents

Les « provisions pour indemnités de rupture de contrats d'agents » sont allouées sur la base des dispositions des législations et des accords économiques collectifs concernant les situations d'interruption du mandat conféré aux agents. Ce passif à moyen/long terme est actualisé sur la base d'un taux d'intérêt de 4 %.

Autres provisions :

Provisions pour couverture de pertes

Le poste « Provisions pour couverture de pertes » contient les pertes excédant les capitaux propres des sociétés contrôlées Kapunkt GmbH pour 321 milliers d'euros et Genetier Sas pour 175 milliers d'euros. Ces pertes sont comptabilisées dans la mesure où la Société est en train d'accomplir des obligations légales ou implicites vis-à-vis de la société liée ou quoi qu'il en soit de couvrir ses pertes.

Provisions pour litiges en cours

Les « provisions pour litiges en cours » contiennent les provisions pour couvrir un risque maximum lié à deux litiges en cours : le premier litige concerne une salariée qui conteste son licenciement pour un risque de 15 mille euros, et le second litige concerne un contrat de conseil pour un risque maximal de 75 milliers d'euros.

Provisions pour retours Giorgio Fedon 1919

Les « provisions pour retours Giorgio Fedon 1919 » contiennent les provisions à hauteur de 100 milliers d'euros pour d'éventuels retours de la marque Giorgio Fedon 1919.

Provisions pour risques de personnel

Les « provisions pour risques de personnel » contiennent les provisions d'un montant de 25 mille euros pour litiges avec le personnel.



21. Avantages du personnel

Le tableau suivant indique la composition des avantages du personnel au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2012 :

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Indemnités de fin de contrat	2.927	2.634
Total indemnités de fin de contrat	2.927	2.634

Le tableau suivant indique les mouvements des provisions :

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Indemnités de fin de contrat conformément à la norme IAS 19 au 1^{er} janvier 2012	2.634	2.685
Utilisation des indemnités de fin de contrat	(443)	(206)
Provisions de l'exercice	561	132
Coût financier	69	74
Écarts actuariels	106	(51)
Indemnités de fin de contrat conformément à la norme IAS 19 au 31 décembre 2012	2.927	2.634

La valeur de la provision pour indemnités de fin de contrat a été correctement déterminée par la Société en appliquant les méthodologies actuarielles. L'évaluation du passif est effectuée par des actuaires indépendants en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Les parts des indemnités de fin de contrat transférées dans le Fonds de trésorerie auprès de l'INPS (Institut national de la prévoyance sociale) à la suite des modifications apportées par la loi budgétaire n° 296/06 sont inscrites à l'actif.

Dans le cadre du calcul actuariel de la provision pour indemnités de fin de contrat, la Société a utilisé le calcul effectué par un actuaire indépendant qui en a déterminé la valeur sur la base des indicateurs suivants :

- taux de mortalité : l'actuaire a utilisé les données provenant de récentes études sur la survie effectuées par l'ANIA, qui ont mené à la constitution d'une nouvelle base démographique dénommée IPS 55. Ces études se fondent sur une projection de la mortalité de la population italienne durant la période 2001-2051 effectuée par l'ISTAT en adoptant une approche de type age-shifting afin de simplifier la gestion des tables par génération ;
- taux d'invalidité : les probabilités annuelles de fin de service en raison d'une invalidité ont été établies sur la base des données publiées par l'INPS en 2000 ;
- probabilité annuelle de fin de service pour d'autres causes : estimée à 3 %, déterminée sur la base de l'évolution historique de ce paramètre au sein de la Société ;
- probabilité annuelle de demande d'indemnités de fin de contrat anticipées : estimée à 0 %, déterminée sur la base de l'évolution historique de ce paramètre au sein de la Société ;
- taux d'intérêt annuel : estimé à 4 %, sur la base de l'évolution prévue de la courbe des taux au cours de la période donnée ;
- taux d'inflation annuel : estimé à 2 % au cours de la période donnée.



22. Dettes commerciales

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Dettes commerciales	5.482	5.381

Les dettes commerciales ne rapportent aucun intérêt et sont normalement dues à 90-120 jours.

23. Dettes commerciales envers des sociétés contrôlées

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Dettes commerciales envers des sociétés contrôlées	7.641	3.340
Total dettes commerciales envers des sociétés contrôlées	7.641	3.340

Le tableau suivant indique les dettes envers les sociétés contrôlées à la fois directement et indirectement :

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Sociétés contrôlées		
East Coast S.r.l.	83	108
Fedon America Inc.	701	589
Fedon Far East Ltd.	6.550	2.412
Genetier S.a.s.	37	29
Hawk Automazioni S.r.l. (en liquidation)	19	1
Kapunkt Gmbh	47	37
Shenzhen Fei Chi L.t.d.	118	84
Shenzhen Fei Dong L.t.d.	86	81
Total dettes commerciales envers les sociétés contrôlées	7.641	3.340

24. Autres passifs courants

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Dettes envers le personnel	443	492
Dettes envers des organismes de prévoyance	501	541
Dettes liées à l'IRPEF	329	326
Passifs de régularisation	170	35
Autres dettes	808	564
Total autres passifs courants	2.251	1.958

À la date de clôture de l'exercice, le poste Autres dettes inclut les dettes liées à l'IRES, qui s'élèvent à 34 milliers d'euros, et le montant de l'IRAP dû pour l'année 2012 et équivalant à 340 milliers d'euros, totalement couverts par les acomptes versés en cours d'année.

25. Engagements

Engagements de crédit-bail opérationnel – Société en tant que bailleur

La Société a établi des contrats de crédit-bail commercial pour son propre portefeuille d'investissements immobiliers, représenté par des bureaux et des constructions pour la production non utilisés directement. Tous les crédits-baux contiennent une clause qui permet la réévaluation du loyer sur base annuelle aux conditions du marché.



Les loyers futurs liés à des contrats de crédit-bail opérationnel non résiliables, existants au 31 décembre, sont les suivants :

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Jusqu'à un an	193	84
À plus d'un an et jusqu'à cinq ans	621	84
Total	814	168

Engagements de crédit-bail opérationnel – Société en tant que locataire

La Société a établi des contrats de crédit-bail opérationnel pour certains immeubles à usage commercial, services de logistique et pour la location de voitures. Les locations immobilières ont une durée de vie moyenne comprise entre 1 et 10 ans, les crédits-baux entre 1 et 4 ans avec clause de reconduction. Les reconductions sont une option de la société qui détient les biens.

Les loyers futurs liés à des contrats de crédit-bail opérationnel non résiliables, existants au 31 décembre, sont les suivants :

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Jusqu'à un an	551	484
À plus d'un an et jusqu'à cinq ans	401	940
Total	902	1.424

Cautionnements et garanties

Le tableau ci-après reprend le détail des cautionnements et des garanties émis en faveur de tiers :

(montants en milliers d'euros)

Cautionnements

Banca Nazionale del Lavoro en faveur de SIMEST	Euros	600
Banca Nazionale del Lavoro en faveur de GECITER	Euros	170
Banca Popolare di Vicenza en faveur de SIMEST	Euros	537

Garanties prises par la Banque pour le compte de la Société

Ordre de crédit Cassa di Risparmio del Veneto à Fedon Far East	Euros	1.500
Ordre de crédit Unicredit SpA à Fedon Far East	USD	1.500



26. Information sur les parties liées

La Société opère dans le cadre d'un groupe d'entreprises.

Giorgio Fedon & Figli S.p.A. contrôle directement et indirectement les sociétés contrôlées mentionnées dans le tableau suivant :

	Siège	% de participation	
		31/12/2012	31/12/2011
Giorgio Fedon & F.lli S.p.A.	Italie	Société mère	Société mère
<i>Sociétés contrôlées intégralement consolidées</i>			
Hawk Automazioni S.r.l. (en liquidation)	Italie	95,00%	95,00%
Fedon Tunisie S.a.r.l.	Tunisie	99,00%	99,00%
Genetier S.a.s.	France	100,00%	100,00%
Kapunkt GmbH	Allemagne	100,00%	100,00%
Fedon America Inc.	États-Unis	100,00%	100,00%
Fedon Industries S.A.	Luxembourg	100,00%	100,00%
East Coast S.r.l.	Roumanie	100,00%	100,00%
Shenzhen Fei Dong Limited	Chine	100,00%	100,00%
Shenzhen Fei Chi Limited	Chine	100,00%	100,00%
Fedon Far East Limited	Hong Kong	100,00%	100,00%
GF 1919 Far East	Hong Kong	100,00%	100,00%

Les rapports avec les parties liées sont présentés dans le tableau suivant, et plus particulièrement ceux envers des sociétés contrôlées et associées, ainsi que les rémunérations dues aux Administrateurs et aux Commissaires aux comptes pour les fonctions qu'ils exercent au sein de la Société.

Termes et conditions des transactions entre parties liées

Les rapports entre les sociétés du Groupe sont régis aux conditions de marché compte tenu de la qualité des biens et des services prestés. Les soldes existants en fin d'exercice ne sont pas assortis de garanties, ne produisent pas d'intérêts et sont réglés au comptant. Il n'y a pas de garantie, donnée ou reçue, en rapport à des créances et des dettes avec des parties contrôlées et associées. Pour l'exercice clos au 31 décembre 2012, la Société a constitué une provision pour dépréciation de compte de tiers relative à des montants dus par les sociétés contrôlées pour 21 mille euros (2011 : 9 mille euros). Cette évaluation est effectuée pour chaque exercice à travers l'examen de la situation financière des parties liées et du marché sur lequel les parties liées opèrent.



Les rapports de crédit et de débit, ainsi que les produits et les charges, que Giorgio Fedon & Figli S.p.A. a envers les sociétés contrôlées et associées, sont reportés dans le tableau suivant :

Sociétés contrôlées

<i>(montants en milliers d'euros)</i>	Ventes commerciales	Achats de produits finis, marchandises et services	Intérêts perçus	Créances commerciales et financières	Dettes commerciales et financières
East Coast srl - année 2012	117	906	-	7	83
East Coast - année 2011	115	1.125	-	-	108
Fedon America Inc. - année 2012	114	283	-	599	701
Fedon America Inc. - année 2011	-	366	-	505	589
Fedon Industries - année 2012	-	-	-	-	-
Fedon Industries - année 2011	-	-	-	-	-
Fedon Far East - année 2012	1.372	19.314	-	3	6.550
Fedon Far East - année 2011	1.319	14.472	-	554	2.412
Genetier sas - année 2012	1.639	-	-	448	37
Genetier sas - année 2011	1.539	-	-	424	29
Hawk Automazioni - année 2012 (en liquidation)	-	-	-	-	19
Hawk Automazioni - année 2011 (en liquidation)	-	-	-	140	1
Kapunkt gmbh - année 2012	520	9	15	1.890	47
Kapunkt gmbh - année 2011	619	23	-	1.820	37
Shenzhen Fei Dong - année 2012	1.032	6	-	1.582	86
Shenzhen Fei Dong - année 2011	150	57	-	589	81
Shenzhen Fei Chi - année 2012	-	496	-	32	118
Shenzhen Fei Chi - année 2011	-	672	-	32	84
Fedon Tunisie - année 2012	-	-	-	7	-
Fedon Tunisie - année 2011	-	-	-	4	-

Rémunération des administrateurs

		2012	2011
Fedon Callisto	Président et administrateur délégué	480	545
Fedon Italo	Administrateur	24	24
Piergiorgio Fedon	Administrateur	24	24
Da Col Angelo	Administrateur	24	24
Franco Andreetta	Administrateur	24	24
Total		576	641



Les rémunérations susmentionnées sont des rémunérations brutes auxquelles doivent s'ajouter les frais accessoires à charge de la Société.

La rémunération du président et administrateur délégué est constituée de 48 milliers d'euros délibérés par l'assemblée en date du 30 avril 2010, 252 milliers d'euros délibérés par le Conseil d'administration en tant que rémunération des administrateurs assumant des fonctions opérationnelles particulières et 180 milliers d'euros comme rémunération variable liée aux résultats de l'exercice.

Enfin, les informations sur les participations détenues par les membres des organes d'administration, dans la Société même, sont fournies ci-après :

Nom et Prénom	Société	Nombre d'actions détenues à la fin de l'exercice précédent	Nombre d'actions détenues à la fin de l'exercice en cours
Fedon Callisto	Giorgio Fedon SpA	477.274	477.274
Fedon Italo	Giorgio Fedon SpA	155.594	155.594
Piergiorgio Fedon	Giorgio Fedon SpA	246.854	246.854
Da Col Angelo	Giorgio Fedon SpA	31.563	31.563
Total		911.285	911.285

Il s'agit d'actions détenues par les administrateurs, à la fois directement et par l'intermédiaire de sociétés.

Rémunération des commissaires aux comptes et des secrétaires

La rémunération des commissaires aux comptes et des secrétaires pour l'année 2012 s'élève à 67 milliers d'euros (2011 : 55 milliers d'euros).

27. Gestion du risque financier : Objectifs et critères

Les principaux instruments financiers du Groupe, autres que les produits dérivés, comprennent les financements bancaires, les crédits-baux financiers, les dépôts bancaires à vue et à court terme. Le principal objectif de ces instruments est de financer les activités opérationnelles de la Société. En sus des instruments financiers cités précédemment, d'autres instruments financiers, tels que les dettes et les créances commerciales provenant des activités d'exploitation, sont utilisés.

Dans le respect de la politique de la Société, aucun des produits dérivés détenus ne l'est à des fins spéculatives.

Les principaux risques générés par les instruments financiers sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit et le risque de liquidité. Le Conseil d'administration réexamine et détermine périodiquement les politiques à adopter afin de gérer ces risques.

Les modalités de gestion de ces risques sont décrites ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt tire son origine à la fois des dettes financières à court terme et des dettes financières à moyen/long terme. Puisque la plus grande partie de la dette est à taux variable, les variations des taux d'intérêt du marché influencent le coût des différentes formes de financement en ayant une incidence sur le niveau des charges financières.



Le tableau suivant indique la sensibilité du bénéfice avant impôts de la Société, à la suite des variations des taux d'intérêt auxquelles on peut raisonnablement s'attendre, en maintenant constantes toutes les autres variables. Il n'y a pas d'impact sur le patrimoine de la Société :

	Augmentations/Diminutions en pourcentage	Effet sur le chiffre d'affaires avant impôts
2012		
Euros	15	(50)
Euros	(10)	35
2011		
Euros	15	(55)
Euros	(10)	37

Risques de change

Puisque la Société opère au niveau international, celle-ci est exposée au risque de change. La principale devise, en dehors de la zone euro dans laquelle opère la Société, est le dollar américain.

Au cours de l'année 2012, la Société a mis en œuvre des instruments financiers pour la couverture des flux financiers en devise.

Risque de variation du prix des matières premières

L'exposition au risque de prix est minime, si ce n'est indirectement par les variations des marchés pétrolier et sidérurgique.

Risque de crédit

La Société a pour politique d'appliquer aux clients qui en font la demande des conditions de paiement échelonné liées à des ouvertures de crédit. De plus, le solde des crédits fait l'objet d'un contrôle continu en cours d'exercice de façon à ce que le montant des encours ne dépasse jamais le montant des crédits octroyés. Toutefois, il existe des concentrations significatives de risque de crédit, même si celles-ci se réfèrent à des contreparties de premier plan actives dans le secteur de la lunetterie.

Risque de liquidité

La Société veille constamment au maintien de l'équilibre et de la flexibilité entre les sources de financement et les utilisations.

Les deux principaux facteurs qui influencent la liquidité sont d'une part les ressources générées ou absorbées par les activités opérationnelles ou d'investissement et, d'autre part, les caractéristiques d'échéance et de renouvellement de la dette.

Le tableau suivant résume la durée des passifs financiers de la Société au 31.12.2012 sur la base des paiements contractuels non actualisés :



	À vue	< 3 mois	3 – 12 mois	1 – 5 ans	> 5 ans	Total
2012						
Emprunts		151	456	1.189		1.796
Découverts bancaires		3.235	501			3.736
Dettes commerciales et envers les sociétés contrôlées	1.813	5.146	6.147			13.106
Autres passifs financiers :		43	138	1116	1.879	3.176
2011						
Emprunts		49	443	1.799		2.291
Découverts bancaires		2.356	2.508			4.864
Dettes commerciales et envers les sociétés contrôlées	1.430	4.916	2.362			8.708
Autres passifs financiers :		44	136	786	1.877	2.843

Au 31 décembre 2012, la Société disposait de lignes de crédit non utilisées pour un montant approximatif de 8 952 milliers d'euros.

Gestion du capital

L'objectif de la gestion du capital de la Société est de garantir le maintien des indicateurs de capital à un niveau approprié de façon à soutenir l'activité et à en maximiser la valeur pour les actionnaires. La Société gère la structure du capital et le modifie en fonction des variations des conditions économiques.

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Emprunts	8.708	9.999
Dettes commerciales	5.482	5.381
Dettes commerciales envers les sociétés contrôlées	7.641	3.340
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1.801)	-467
Actifs financiers à la juste valeur	(20)	-25
Dettes nettes	20.011	18.228
Capital	13.045	12.165
Total capital	13.045	12.165
Capital et dette nette	33.056	30.393
Rapport dette/capital	61%	60%



28. Instruments financiers

Juste valeur

Le tableau suivant présente une comparaison entre la valeur comptable et la juste valeur par catégorie de tous les instruments financiers de la Société :

(montants en milliers d'euros)	Valeur comptable	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur
	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011
Actifs financiers :				
Liquidités	1.801	467	1.801	467
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	20	25	20	25
Créances financières sur les sociétés contrôlées	391	709	391	823
Total actifs financiers :	2.212	1.201	2.212	1.316
Passifs financiers :				
Découvert bancaire	3.736	4.865	3.736	4.865
Financements à taux variable	1.796	2.291	1.796	2.291
Financements pour biens en crédit-bail	2.670	2.842	2.670	2.842
Autres financements	506	-	506	-
Total passifs financiers	8.708	9.999	8.708	9.999

La juste valeur des financements a été calculée en actualisant les flux de trésorerie attendus aux taux d'intérêt en vigueur.

Les dépôts bancaires à court terme sont rémunérés à un taux variable basé sur les taux quotidiens appliqués aux dépôts bancaires. Par conséquent, la juste valeur correspondante est équivalente à la valeur nominale.

La juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction a été déterminée sur la base des cotations des titres sur le marché à la date de clôture de l'exercice.

Instruments financiers

Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, la Société a stipulé, en date du 10/11/2006, un instrument dérivé de type swap de taux d'intérêt qui prévoyait la transformation de l'indexation de la dette du taux variable à un taux fixe de 4,06 % pour toute la durée du contrat. Au 31 décembre 2007, la Société possédait un contrat d'IRS variable d'un montant nominal de 4 000 milliers d'euros, expirant au plus tard le 10/11/2013. Au cours de l'exercice 2008, cet instrument a été remanié avec un Collar avec Floor Knock in à amortissement, dont l'objectif est de neutraliser davantage les effets des variations futures du paramètre variable.

Ce dérivé possède toutes les caractéristiques d'un instrument de couverture du risque de taux d'intérêt, expressément lié à un financement et à son tableau d'amortissement et, en tant que tel, sa juste valeur au 31 décembre 2012, équivalant à 14 mille euros, a été inscrite dans les capitaux propres.

De la même manière, au cours de l'année 2009, la Société a mis en place un instrument dérivé IRS multiphase pour un montant nominal de 3 000 milliers d'euros, expirant au plus tard le 30/10/2013. Ce contrat, destiné à couvrir les variations du taux d'intérêt, se réfère à l'opération de lease back immobilière qui s'est conclue en février 2009 pour un montant équivalent. Donc, ce dérivé possède toutes les caractéristiques d'un instrument de couverture du risque de taux d'intérêt, expressément lié à un financement et à son tableau d'amortissement et, en tant que tel, sa juste valeur équivalant à 120 milliers d'euros a été inscrite dans les capitaux propres.



Ainsi, la valeur totale de la réserve de couverture des flux de trésorerie au 31 décembre 2012 s'élève à 134 milliers d'euros, en diminution de 89 milliers d'euros par rapport à l'année précédente. Les effets fiscaux de ces postes sont repris au compte de résultat.

29. Produits des ventes et des services

Le premier niveau d'information sectorielle est basé sur les secteurs d'activités, puisque les risques et le rendement s'étudient en premier lieu via des différences entre les produits offerts. Le second niveau d'information sectorielle du Groupe repose sur les segments géographiques.

Le secteur optique fournit l'information des ventes des étuis à lunettes et des accessoires pour l'optique qui est le cœur de métier de l'entreprise.

Le secteur Autres fournit l'information sur la vente et les résultats du secteur maroquinerie qui comprend la production et les ventes des articles de bureau sous la marque « Giorgio Fedon 1919 ».

Les tableaux ci-après présentent des données relatives aux produits pour les exercices clos au 31 décembre 2012 et 2011.

(montants en milliers d'euros)

2012	Secteur optique	% sur recettes	Autres secteurs	TOTAL	% sur recettes
Produits					
Total produits des ventes et des services	45.324	94,6%	2.586	47.910	100%

(montants en milliers d'euros)

2011	Secteur optique	% sur recettes	Autres secteurs	TOTAL	% sur recettes
Produits					
Total produits des ventes et des services	43.897	94,8%	2.396	46.293	100%

Les tableaux ci-après présentent des données relatives aux produits, suivant les zones géographiques, pour les exercices clos au 31 décembre 2012 et 2011.

(montants en milliers d'euros)

2012	Italie	France	États- Unis	Autres	TOTAL
Produits					
Produits du secteur	26.954	4.064	5.498	11.394	47.910

(montants en milliers d'euros)

2011	Italie	France	États- Unis	Autres	TOTAL
Produits					
Produits du secteur	25.869	4.010	6.157	10.257	46.293



30. *Autres produits et autres charges*

Autres produits

(montants en milliers d'euros)	2012	2011
Produits sur exercices antérieurs	183	654
Plus-values nettes provenant de la vente d'immeubles, d'installations et de machines	4	17
Subventions publiques reçues	72	-
Produits divers	228	49
Revenus locatifs	125	123
Indemnité et indemnisation	56	3
Autres produits	52	37
Total Autres produits	719	884

Achats matières premières et fournitures

(montants en milliers d'euros)	2012	2011
Achat des matières premières, fournitures et produits finis	27.700	22.872
Variation stocks de matières premières et marchandises	(1.959)	291
Variation stocks produits finis et semi-finis	(55)	299
Total Achats matières premières et fournitures	25.686	23.462

Le poste achats matières premières et fournitures enregistre une augmentation de 2 224 milliers d'euros due à la hausse du chiffre d'affaires, à l'éventail de produits de gamme moyenne-haute et à des facteurs technico-productifs, tels qu'une hausse des charges de personnel direct, notamment au sein de la société contrôlée asiatique, et une hausse du prix de certaines matières premières qui, déjà au cours de l'année 2011, avaient enregistré des hausses significatives.

Achat de prestation de services

(montants en milliers d'euros)	2012	2011
Travaux sous-traités	1.317	1.506
Transports et droits sur achats	2.366	1.755
Transports sur ventes	273	244
Commissions et charges accessoires	761	875
Promotion, publicité et foires	734	737
Entretiens des biens de propriété	397	367
Dépenses d'énergie (électricité, gaz, eau)	290	264
Assurances	81	95
Rémunération des administrateurs	528	573
Rémunération des commissaires aux comptes	67	55
Conseils techniques et sociétaires	599	484
Services intérimaires et charges de personnel	269	159
Frais de déplacement	212	193
Cantine d'entreprise	155	133
Frais bancaires	112	108
Connexions réseau	105	106
Autres achats de prestation de services	368	389
Total achats de prestation de service	8.635	8.044



Les achats de prestation de services enregistrent une augmentation de 591 milliers d'euros par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est due principalement à la hausse des coûts du poste transports et droits ainsi qu'à la hausse des frais de personnel intérimaire des points de vente de la marque Giorgio Fedon 1919 au sein de la grande distribution.

Redevances de crédit-bail

(montants en milliers d'euros)	2012	2011
Loyers	503	437
Locations	239	202
Autres redevances de crédit-bail	83	82
Total Redevances de crédit-bail	825	721

La hausse du poste « loyers » est due principalement à l'ouverture du magasin phare Giorgio Fedon 1919 dans la zone des départs de l'aéroport Marco Polo à Venise et à l'augmentation du loyer (prévue contractuellement) du magasin monomarque de Paris.

Charges de personnel

(montants en milliers d'euros)	2012	2011
Salaires et appointements	6.433	6.088
Charges sociales	1.954	1.892
Indemnités de fin de contrat	561	387
Total charges de personnel	8.949	8.367

En 2012, les charges de personnel s'élèvent à 8 949 milliers d'euros par rapport à 8 367 milliers d'euros lors de l'exercice précédent, en augmentation de 582 milliers d'euros. Cette augmentation est due en partie à la réévaluation des indemnités de fin de contrat par rapport aux différentes hypothèses actuarielles et économique-financières utilisées pour l'évaluation du fonds d'indemnités de fin de contrat au 31.12.2012 selon les dispositions de la norme IAS 19 et en partie à la dynamique salariale imposée par les contrats nationaux et la politique de motivation du personnel.

Le tableau ci-après présente le détail du nombre de salariés :

	31/12/2012	31/12/2011
Dirigeants	7	7
Employés	70	65
Ouvriers	164	165
Effectif total	241	237
Nombre moyen dans l'année	238	237

Autres provisions et autres charges

(montants en milliers d'euros)	2012	2011
Pertes sur exercices antérieurs	59	187
Impôts et taxes autres que sur les bénéfices	88	94
Provisions pour risques et charges	91	43
Provision pour dépréciation des créances	100	218
Autres provisions et autres charges d'exploitation	159	157
Total autres provisions et autres charges	497	699



Correction des frais

(montants en milliers d'euros)	2012	2011
Constructions internes pour frais de développement	300	345
Total correction des frais	300	345

Les capitalisations pour charges de personnel interne et de matériel se réfèrent à certains projets de développement pour 300 milliers d'euros.

Amortissements

(montants en milliers d'euros)	2012	2011
Amortissement des immobilisations incorporelles	577	598
Amortissement des immobilisations corporelles	852	918
Total amortissements	1.429	1.516

Dépréciation des immobilisations

(montants en milliers d'euros)	2012	2011
Dépréciation des immobilisations incorporelles	19	144
Dépréciation des actifs corporels	254	-
Total Dépréciation des immobilisations	273	144

La dépréciation des immobilisations incorporelles est due à l'abandon de certains projets et à la diminution de la durée de vie de certains projets.

La dépréciation des immobilisations corporelles est due à la dépréciation de l'équipement ADIFOS que le Conseil d'administration a voulu déprécier en raison d'un manque de commandes.

Dépréciation des participations dans des sociétés contrôlées

(montants en milliers d'euros)	2012	2011
Dépréciations et pertes	271	765
Total dépréciation des participations dans des sociétés contrôlées	271	765

Les dépréciations des participations se réfèrent à la dépréciation effectuée sur la société contrôlée Kapunk GmbH Srl pour 271 milliers d'euros à la suite de la situation de déficit de fonds propres de la société.

Charges financières

(montants en milliers d'euros)	2012	2011
Financements et découverts en compte courant	272	364
Autres financements	153	174
Pertes de change réalisées	605	611
Pertes de change pour conversion au change de fin d'exercice	231	52
Charges financières sur avantages du personnel	69	74
Autres charges financières	231	228
Total autres charges financières	1.561	1.503



Les charges financières ont enregistré une augmentation de 58 milliers d'euros par rapport à 2011. Cette augmentation est due principalement à une hausse des pertes de change présumées. Par contre, l'on enregistre une diminution des frais liés aux financements et découverts en compte courant en raison d'un endettement moindre.

Produits financiers

(montants en milliers d'euros)	2012	2011
Intér. perçus sur soc. contr. liés aux financ. octroyés	15	23
Bénéfices de change réalisés	543	793
Bénéfices de change pour conversion au change de fin d'exercice	293	104
Autres produits financiers	3	2
Total produits financiers	854	921

Les produits financiers ont enregistré une baisse de 67 milliers d'euros par rapport à 2011. Cette baisse est due principalement aux bénéfices de change réalisés.

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement s'élèvent à 1 129 milliers d'euros (2011 : 1 075 milliers d'euros) et ont été capitalisés pour un montant de 300 milliers d'euros et imputés directement au compte de résultat pour la différence. La part des coûts capitalisés est relative au développement de nouveaux modèles d'étuis et de certaines nouvelles lignes mode du secteur de la maroquinerie. Une dépréciation des frais de recherche et développement des exercices précédents a été effectuée à hauteur de 19 milliers d'euros, car les conditions permettant leur capitalisation ne sont plus remplies.

Les frais de recherche au compte de résultat se réfèrent à des projets non terminés et/ou à des projets qui n'ont pas remporté le succès escompté sur le marché de référence.

31. Impôts

Les principales composantes des impôts sur les bénéfices pour les exercices clos au 31 décembre 2012 et 2011 sont :

(montants en milliers d'euros)	2012	2011
Impôts courants	374	583
IRES – Impôt sur le résultat des sociétés	34	169
IRAP - Impôt régional sur les activités productives	340	414
Impôts exercices précédents	(105)	
Corrections liées à des impôts courants des années précédentes	(23)	-
Produit exceptionnel - Décret Salva Italia	(82)	
Impôts différés	134	687
Relatifs à l'utilisation – correction d'impôts différés actifs sur pertes fiscales reportables	134	676
Impôts sur les bénéfices	403	1.270



L'assiette fiscale a généré des impôts pour 374 milliers d'euros et des impôts différés pour 134 milliers d'euros qui réduisent les impôts affectés au cours des années précédentes aux déficits fiscaux reportables.

Tableau rapprochements charge fiscale théorique

Le rapprochement entre la charge fiscale théorique et effective est proposé uniquement pour l'IRES, dont la structure présente les caractéristiques typiques d'un impôt sur le revenu des sociétés, en prenant en compte la part applicable à la Société. Pour l'IRAP, nous n'avons pas établi de rapprochement entre la charge fiscale théorique et effective au vu de la base de calcul différente de l'impôt.

		Impôts
Résultat avant impôts	1.762	
Charge fiscale théorique (%)	27,50%	484
Différences temporelles déductibles dans les exercices futurs :	199	
Extourne des différences temporelles afférentes aux exercices antérieurs :	(1.697)	
Différences permanentes qui ne s'inverseront pas dans les exercices futurs :	348	
Total différences	(1.151)	
Bénéfice imposable	611	
Incidence charge fiscale effective (%)	9,53%	168
Impôts courants sur le bénéfice de l'exercice	20,00%	34

Impôts différés

Les impôts différés au 31 décembre sont les suivants :

(montants en milliers d'euros)	31/12/2012	Bilan	31/12/2011
<i>Impôts différés passifs</i>			
Amortissements anticipés à des fins fiscales	119		123
Amortissements terrains	38		38
Comptabilisation crédit-bail selon méthode financière	-		7
Bénéfices sur changements dus à l'évaluation	68		79
Avantages du personnel	342		251
Actualisation provisions pour risques et charges	-		27
Autres postes mineurs	24		66
Total passifs d'impôts différés	591		591
<i>Impôts différés actifs</i>			
Provision pour dépréciation de créances	97		190
Provision pour dépréciation des stocks	255		490
Provisions pour indemnités de rupture de contrats d'agents	33		33
Dépréciation des immobilisations corporelles	70		
Extourne de la réévaluation des actifs incorporels effectuée en vertu de la L. n° 342/00	567		736
Autres postes mineurs	181		215
Pertes disponibles pour compenser les bénéfices imposables futurs	859		532
Total actifs d'impôts différés	2.062		2.196



Parmi les créances d'impôts différés, il faut signaler la créance de 567 milliers d'euros résultant de l'annulation de la réévaluation des actifs incorporels effectuée conformément à la loi n° 342/00, pour laquelle les conditions de la loi n° 255/05 - Loi budgétaire 2006 ont été revues. Ce bénéfice est dû à une hausse des amortissements déductibles à partir de cet exercice à la suite de la hausse de la valeur fiscale résiduelle des biens réévalués.

Au 31 décembre, des impôts anticipés actifs ont été comptabilisés par rapport à des déficits fiscaux reportables au cours des 4/5 prochains exercices pour un montant équivalant à 859 milliers d'euros, car il est prévu, sur la base des plans prévisionnels préparés et approuvés par les administrateurs, qui couvrent une période de 5 exercices, que ces déficits seront utilisés afin de compenser des bénéfices imposables futurs.

La Société a déduit fiscalement, lors des exercices précédents, les amortissements anticipés non comptabilisés au compte de résultat. Conformément à l'art. 109, 4° alinéa, lettre b) du T.U.I.R. (Texte unique des impôts sur les revenus), cela a donné lieu à une provision globale sur les réserves inscrites dans les capitaux propres, qui en détermine, en cas de distribution, l'imposition correspondante. La valeur de cette provision, qui au 31.12.2012 s'élève à 421 milliers d'euros, sera déterminée annuellement en fonction des excédents résiduels existant au terme de chaque période imposable découlant de corrections de valeur et de provisions déduites aux seules fins fiscales.

32. Dividendes

Au cours de l'année 2012, des dividendes ont été distribués aux actionnaire pour un montant total de 463 290 euros, soit 0,25 euros par action.

33. Événements postérieurs à la date du bilan

Après la date de clôture du bilan au 31 décembre 2012, aucun fait ou événement pouvant avoir un impact significatif sur la situation patrimoniale et économique mentionnée dans le rapport annuel consolidé clôturé à cette même date ne s'est produit.

34. Informations conformément à l'article 149 duodecies du Regolamento Emittenti

En vertu de l'article 149 duodecies, nous reportons ci-après les montants dus au cabinet d'audit. Ceux-ci se réfèrent entièrement à Mazars Spa.

(en milliers d'euros)	
Montants services de révision	70
Montants totaux	70



Attestation relative aux états financiers de l'exercice en vertu de l'art. 154 bis, alinéa 5, du décret-loi n° 58 du 24 février 1998

1. Les soussignés, Callisto Fedon, en sa qualité de président et administrateur délégué, et Caterina De Bernardo, en sa qualité de dirigeante chargée de la rédaction des documents comptables de la société Giorgio Fedon & Figli S.p.A., attestent, conformément aux dispositions de l'art. 154-bis, alinéas 3 et 4 du décret-loi n° 58 du 24 février 1998, de :
 - la conformité relativement aux caractéristiques de la société et
 - l'application effective des procédures administratives et comptables pour la formation des états financiers de l'exercice au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2012.
2. À cet égard, aucun fait marquant n'est à souligner.
3. Nous attestons également que :
 - 3.1 Les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2012 :
 - sont rédigés conformément aux principes comptables internationaux IAS/IFRS adoptés par l'Union européenne en vertu du règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil du 19 juillet 2002 ;
 - correspondent aux résultats des livres et des écritures comptables ;
 - reflètent, de façon correcte et véridique, la situation patrimoniale, économique et financière de la Société.
 - 3.2 Le rapport de gestion contient une analyse fiable de l'évolution et du résultat de la gestion, de la situation de la Société, ainsi que la description des principaux risques et incertitudes auxquels celle-ci est exposée.

Date : 22 mars 2013

Callisto Fedon

Caterina De Bernardo

(Président et administrateur délégué)

(Dirigeante chargée de la rédaction des documents comptables de la Société)

*



TRADUCTION DE LA VERSION ORIGINALE EN ITALIEN

**Rapport de la société de révision
conformément aux articles 14 et 16 du décret de Loi du 27.1.2010, n.39**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la société
Giorgio Fedon & Figli S.p.A.

1. Nous avons effectué la révision comptable des comptes annuels de la société, Giorgio Fedon & Figli S.p.A. constitués par situation patrimonial - financière, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau de variation des capitaux propres et le tableau de financement avec les annexes, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012. La responsabilité de la rédaction des comptes annuels conformément aux International Financial Reporting Standards adoptés par l'Union Européenne, et aux dispositions émises sur la base de l'article 9 du Décret Législatif n° 38/2005 appartient aux administrateurs de Giorgio Fedon & Figli S.p.A.. Nous sommes responsables de l'expression d'une opinion sur les comptes annuels basée sur la révision comptable.
2. Notre examen a été effectué selon les principes de la révision comptable recommandés par la Consob. Conformément à ces principes et critères, la révision a été planifiée et effectuée afin d'obtenir tout élément nécessaire pour vérifier si les comptes annuels consolidés sont affectés d'erreurs significatives et s'ils sont, dans leur ensemble, appropriés. La procédure de révision comprend l'examen, sur la base de contrôles par sondages, des éléments probatoires supportant les soldes et les informations contenues dans les comptes annuels, ainsi que l'évaluation de la justesse et de l'exactitude des critères comptables utilisés et du bien-fondé des estimations faites par les administrateurs. Nous estimons que le travail effectué fournit une base raisonnable pour l'expression de notre opinion professionnelle.

Pour notre opinion sur les états financiers de l'année précédente pour laquelle les données sont présentées pour fines de comparaison, nous nous référons à notre rapport publié le 4 Avril 2012.
3. A notre avis, les comptes annuels au 31 décembre 2012 de Giorgio Fedon sont conformes aux International Financial Reporting Standards adoptés par l'Union Européenne, et aux dispositions émises sur la base de l'article 9 du Décret Législatif n° 38/2005; ces comptes annuels sont donc réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation nette, de la situation financière, du résultat, des capitaux propres et du tableau de financement de Giorgio Fedon pour l'exercice clos à cette date.
4. La responsabilité de la rédaction du rapport de gestion, et du rapport sur la gouvernance d'entreprise et sur la structure propriétaire, publiés dans la section *investor relations* du site internet de la société, conformément à la législation en vigueur, appartient aux administrateurs de Giorgio Fedon & Figli S.p.A.. Nous sommes responsables de l'expression de l'opinion sur la cohérence du rapport de gestion et des informations indiquées à l'alinéa 1, lettre c), d), f), l), m)

MAZARS SpA

PIAZZA ZANELLATO, 5 - 35131 PADOVA
TEL: +39 049 780 09 99 - FAX: +39 049 807 79 36 - www.mazars.it

SPA - CAPITALE SOCIALE DELIBERATO € 3.500.000,00, SOTTOSCRITTO E VERSATO € 2.803.000,00 - Sede LEGALE: C.SO DI PORTA VIGENTINA, 35 - 20122 MILANO

REA N. 1059307 - REG. IMP. MILANO E COD. FISC. N. 01507830489 - P. IVA 05902570158 - AUTORIZZATA AI SENSI DI L. 1968/39 - REGISTRO DEI REVISORI CONTABILI GIU 60/1997
ALBO SPECIALE DELLE SOCIETÀ DI REVISIONE CON DELIBERA CONSOB N° 17.141 DEL 26/01/2010
UFFICI IN ITALIA: BOLOGNA - BRESCIA - FIRENZE - GENOVA - MILANO - NAPOLI - PADOVA - PALERMO - ROMA - TORINO





e à l'alinéa 2, lettre b) de l'art. 123-bis du Décret Législatif n° 58/1998, présentés dans le rapport sur la gouvernance d'entreprise et sur la structure propriétaire, avec les comptes annuels, conformément à la loi. A ces fins, nous avons effectué les procédures indiquées dans le principe de révision n° 001 émis par le «Consiglio Nazionale dei Dottori Commercialisti e degli Esperti Contabili» et recommandé par Consob. A notre avis le rapport de gestion et les informations indiquées à l'alinéa 1, lettre c), d), f), l), m) e à l'alinéa 2, lettre b) de l'art. 123-bis du Décret Législatif n° 58/1998, présentés dans le rapport sur la gouvernance d'entreprise et sur la structure propriétaire, sont cohérents avec les comptes annuels de Giorgio Fedon & Figli S.p.A. au 31 décembre 2012.

Padova (Italie), 4 Avril 2013

Mazars S.p.A.


Stefano Bianchi
Associé



GRUPPO FEDON

Sede legale: Domegge di Cadore (BL) – Frazione Vallesella

Via dell'Occhiale, 11

Capitale sociale Euro 4.902.000 i.v.

Registro Imprese n. 00193820255

Codice fiscale e partita IVA n. 00193820255

RELAZIONE DEL COLLEGIO SINDACALE

ALL'ASSEMBLEA DEI SOCI DEL GRUPPO FEDON

Ai sensi dell'art. 153 D.Lgs. 58/1998 e dell'art. 2429, comma 2 del Codice Civile

Signori Soci,

nell'esercizio dei compiti a noi affidati, in ottemperanza alle disposizioni di legge in materia ed alle competenze operative del Collegio Sindacale sul bilancio consolidato stabilite dal Consiglio Nazionale dei Dottori Commercialisti, Vi informiamo che il progetto di bilancio consolidato del Gruppo Fedon al 31 Dicembre 2012 è stato redatto secondo gli International Financial Reporting Standards ("IFRS" o "principi contabili internazionali").

In relazione a quanto sopra, Vi diamo atto di quanto segue:

- con riferimento all'attività di vigilanza svolta nel corso dell'esercizio 2012 facciamo rinvio alla nostra Relazione sul bilancio della capogruppo Giorgio Fedon & Figli SpA;
- abbiamo ricevuto, nei termini di legge, dagli Amministratori della capogruppo Giorgio Fedon & Figli SpA il bilancio consolidato con la relativa Relazione sulla Gestione;
- l'esame del bilancio consolidato da parte del Collegio Sindacale è stato effettuato nell'ambito dell'attività di vigilanza sulle norme procedurali inerenti alla



formazione e alla impostazione data al Bilancio Consolidato, utilizzando le informazioni ottenute dalla Società di Revisione Mazars SpA, responsabile del controllo contabile;

- il Bilancio Consolidato è formato dallo Stato Patrimoniale, dal Conto Economico e dal rendiconto finanziario, dal prospetto delle variazioni del patrimonio netto e dalla nota integrativa ed è commentato nella Relazione degli Amministratori sull'andamento della gestione sociale;
- il suddetto Bilancio comprende il Bilancio della controllante Giorgio Fedon & Figli SpA (capogruppo) e quelli delle società italiane ed estere nelle quali la stessa possiede, direttamente od indirettamente, il controllo ai sensi dell'art. 2359 del c.c. e riporta l'elenco di dette imprese;
- il Bilancio Consolidato è stato sottoposto a revisione contabile da parte della Società Mazars SpA la quale ha rilasciato la relativa dichiarazione in data 04 Aprile 2013, senza formulazione di rilievi;
- l'area di consolidamento comprende le partecipazioni in Società italiane ed estere delle quali la Giorgio Fedon & Figli SpA possiede, direttamente od indirettamente, il controllo;
- i principi di consolidamento adottati risultano conformi alle prescrizioni dettate dalla normativa in materia;
- la Nota Integrativa contiene tutte le necessarie informazioni sulle poste dello stato patrimoniale e del conto economico;
- i Bilanci delle Società controllate consolidate sono assoggettati al controllo contabile e legale, ove esistenti, dai rispettivi organi preposti;
- nel corso dell'esercizio, abbiamo acquisito conoscenza e vigilato sull'adeguatezza della struttura organizzativa della Società e sul rispetto dei principi di corretta amministrazione tramite raccolta d'informazioni dai responsabili delle funzioni amministrative ed incontri periodici con la Società di Revisione, ai fini del reciproco scambio di dati ed informazioni rilevanti.



Il Collegio Sindacale non rileva motivi ostativi all'approvazione del suddetto bilancio consolidato del Gruppo Fedon, che chiude con un utile di Euro 2.308 mila, come presentato dal Consiglio di Amministrazione.

Vallesella di Cadore, 05 Aprile 2013.

Il Collegio Sindacale

(Pio Paolo Benvegnù)

(Maurizio Paniz)

(Demetrio Tomba)



GIORGIO FEDON & FIGLI S.P.A.

Sede legale: Domegge di Cadore (BL) – Frazione Vallesella

Via dell'Occhiale, 11

Capitale sociale Euro 4.902.000 i.v.

Registro Imprese n. 00193820255

Codice fiscale e partita IVA n. 00193820255

RELAZIONE DEL COLLEGIO SINDACALE

RELATIVA ALL'ESERCIZIO CHIUSO AL 31 DICEMBRE 2012

ARTT. 14 DEL D.LGS. 27/01/2010, N. 39 E N. 2429 DEL CODICE CIVILE

Signori Azionisti, la Revisione Legale del Bilancio d'esercizio della Vostra Società è stata svolta dalla Società di Revisione Mazars S.p.A., su incarico dell'Assemblea dei Soci del 18 Luglio 2008 ai sensi dell'art. 2409-bis del Codice Civile. La presente relazione viene pertanto da noi resa ai sensi dell'art. 2429 del Codice Civile.

Nel corso dell'esercizio chiuso al 31 Dicembre 2012, la nostra attività di vigilanza è stata ispirata alle Norme di comportamento del Collegio Sindacale raccomandate dal Consiglio Nazionale dei Dottori Commercialisti.

In particolare, si dà atto di:

- aver vigilato sull'osservanza della legge e dell'atto costitutivo e sui principi di corretta amministrazione;



- aver incontrato periodicamente la Società di Revisione incaricata della Revisione Legale e dai colloqui non sono emersi dati ed informazioni rilevanti che debbano essere evidenziati nella presente relazione;
- aver vigilato sull'impostazione generale data al contenuto del bilancio, sulla sua generale conformità alla legge per quel che riguarda la sua formazione e struttura, con particolare riguardo alla iscrizione all'attivo di costi di ricerca e sviluppo aventi utilità pluriennale e, a tal proposito, non abbiamo osservazioni particolari da riferire. Il nostro esame è stato svolto facendo riferimento agli International Financial Reporting Standards ("IFRS" o "principi contabili internazionali") nonché alle norme di legge che disciplinano il Bilancio di Esercizio applicabili nella fattispecie;
- aver accertato la sussistenza, nella Relazione del Consiglio sulla Gestione, del contenuto obbligatorio secondo quanto previsto dall'art. 2428 del Codice Civile;
- per quanto a nostra conoscenza, nella redazione del bilancio gli Amministratori non hanno derogato alle norme di legge ai sensi dell'art. 2423, comma 4, del Codice Civile;
- abbiamo inoltre verificato la rispondenza del bilancio ai fatti ed alle informazioni di cui abbiamo conoscenza a seguito dell'espletamento dei nostri doveri e non abbiamo osservazioni al riguardo.

Per quanto riguarda gli obblighi posti a carico del Collegio Sindacale dall'art. 2403, comma primo, del Codice Civile, Vi specifichiamo che la nostra attività si è svolta con



finalità di vigilanza sull'osservanza della legge e dell'atto costitutivo e sul rispetto dei principi di corretta amministrazione.

Nel corso dell'esercizio, abbiamo partecipato alle riunioni del Consiglio di Amministrazione nonché alle Assemblee dei Soci, svoltesi tutte nel rispetto delle norme statutarie, legislative e regolamentari che ne disciplinano il funzionamento.

Nel corso delle riunioni del Consiglio di Amministrazione, abbiamo ottenuto dagli stessi Amministratori informazioni dettagliate sull'attività svolta e sulle operazioni di maggior rilievo economico, finanziario e patrimoniale poste in essere dalla Società e potuto accertare che le operazioni deliberate e poste in essere, ancorché in generale allineate a politiche di gruppo, fossero conformi alla legge ed allo statuto sociale, fossero ispirate a principi di razionalità economica e non fossero manifestamente imprudenti od azzardate, in conflitto di interessi con la Società, in contrasto con le delibere assunte dall'Assemblea o tali da compromettere l'integrità del patrimonio aziendale.

Abbiamo inoltre ottenuto dall'Organo amministrativo informazioni sul generale andamento della gestione e della sua prevedibile evoluzione, nonché sulle operazioni di maggior rilievo, per le loro dimensioni o caratteristiche, effettuate dalla Società e, quale risultanza degli esami da noi condotti a campione sulla documentazione nel corso dello svolgimento dei nostri controlli, possiamo ragionevolmente affermare che le azioni poste in essere dall'Organo di gestione risultano conformi alle legge ed allo statuto sociale.



Mediante l'ottenimento di informazioni dai responsabili delle funzioni ed il riscontro, sempre a campione, dei documenti aziendali, abbiamo inoltre effettuato l'esame dell'assetto organizzativo della Società, al fine di esercitare l'attività di vigilanza sulla sua adeguatezza, nonché sull'affidabilità del sistema amministrativo-contabile a rappresentare correttamente i fatti di gestione: a tale riguardo non abbiamo osservazioni particolari da riferire.

Durante l'esercizio, nel corso dell'attività di vigilanza come sopra descritta, non sono emersi ulteriori fatti significativi tali da richiedere la menzione nella presente relazione, né sono pervenute denunce ex art. 2408 del Codice Civile, né sono stati rilasciati pareri previsti dalla legge.

Gli Amministratori, nella Relazione sulla Gestione, hanno compiutamente illustrato i risultati dell'esercizio testè conclusosi e i provvedimenti adottati per consolidare e, possibilmente, incrementare il fatturato pur ancora in presenza di una congiuntura non favorevole, nonché le prospettive e le attività previste al fine di incrementare il fatturato e migliorare la situazione finanziaria.

Considerando anche le risultanze dell'attività svolta dalla Società di Revisione incaricata della Revisione Legale, risultanze contenute nell'apposita Relazione accompagnatoria al bilancio medesimo, rilasciata in data 04 Aprile 2013, senza la formulazione di rilievi, il Collegio Sindacale non rileva motivi ostativi all'approvazione del Bilancio d'esercizio chiuso al 31 Dicembre 2012 che chiude con un utile di **Euro 1.254 mila** nonché alla proposta del Consiglio di Amministrazione in merito alla destinazione dell'utile dell'esercizio avendo verificato, a norma dell'art. 2426, comma 1, n. 5 del Codice Civile, che esistono Riserve tali da coprire abbondantemente la quota di costi di Ricerca e sviluppo, iscritti all'attivo, non ancora ammortizzati.



Il Collegio Sindacale, il cui mandato triennale scade con l'approvazione del Bilancio chiuso al 31 Dicembre 2012, rivolge infine un ringraziamento ai Soci, per la fiducia accordatagli, agli Amministratori per la sempre puntuale, corretta ed esaustiva informazione fornitagli nel corso dell'esercizio ed al personale amministrativo per la collaborazione ricevuta nell'espletamento del proprio mandato ed auspica alla Società sempre maggiori successi.

Vallesella di Cadore, 05 Aprile 2013.

Il Collegio Sindacale

(Pio Paolo Benvegnù)

(Maurizio Paniz)

(Demetrio Tomba)